

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête publique relative à la demande de SCPR pour l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert à bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 26 Jun 2018 07:42:10 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête publique relative à la demande de SCPR pour l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert à bois blanc

**Date :** Mon, 25 Jun 2018 16:09:16 +0000

**De :** Fabrice JUMEL <fabricejumel@hotmail.fr>

**Pour :** [enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour monsieur,

Je vous adresse par la présente mes remarques concernant ce projet pour vous témoigner mon opposition résolue et motivée par les points suivants:

- . Danger des stockages d explosifs exposant la population à un risque du type azf. Mesures de sécurité insuffisante.
- . Sous estimation systématique des émissions de bruit et poussières générées, mesures de réductions d opérettes type bâches ou aspersion qui ne dureront que quelques mois. Mise sous silence du bruit la nuit: la carrière ne s arrête pas. Que fait on de la santé des 50000 personnes du bassin?
- . Danger de l augmentation du trafic sous estimé, état des camions.
- . Destruction du patrimoine naturel ( Petrella du barreau...), de la nappe phréatique stratégique, site fréquenté par les touristes et sportifs.
- . Persistance des lobbys malgré les avis négatif s précédents : pourquoi le 3eme serait différent? Les conséquences sont toujours aussi désastreuses.
- . Aucune solution alternative. Remise en état non garantie: pourquoi ne pas rendre impossible une prolongation d exploitation..., pas d'argent bloqué pour le projet sur un compte séquestre. A la lumière des éléments fournis, je m oppose à ce projet.

Fabrice Jumel

7 rue du grand bleu

97424 Piton st Leu

0692103392

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] EP

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 26 Jun 2018 11:22:23 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] EP

**Date :**Tue, 26 Jun 2018 07:00:35 +0000

**De :**Pierre Manceau <piman63@hotmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Que ceux qui aiment le glyphosate en avalent autant qu'ils veulent et que ceux qui veulent à tout prix faire des carrières (et je ne parle pas des carriéristes) les fassent dans leur jardin...

📧 Pierre Manceau

📧 [piman63@hotmail.com](mailto:piman63@hotmail.com)

📧 0692054942

📧 0262223927

|  
Non, de la bonne Dodo!...

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Opposition au projet de la carrière de Bois Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 26 Jun 2018 07:43:01 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Opposition au projet de la carrière de Bois Blanc  
**Date :**Mon, 25 Jun 2018 23:36:27 +0000  
**De :**Martin VERDIER <[martinverdier@hotmail.fr](mailto:martinverdier@hotmail.fr)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour,

Merci de noter que je suis fermement opposé au projet d'exploitation de la carrière de Bois Blanc.

Au nom de la préservation du littoral et du bien-être des riverains, je pense que ce projet ne doit pas voir le jour.

De plus, il semble avoir été assez dit que les carrières de Lataniers, Dioré et Menciol seraient suffisantes pour les travaux de la nouvelle route.

Merci de prendre en considération mon opposition.

Cordialement.

Martin VERDIER

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Opposition projet de carrière

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 26 Jun 2018 07:42:34 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Opposition projet de carrière

**Date :**Mon, 25 Jun 2018 23:24:12 +0000

**De :**Jean-Baptiste RONZE <[jbaptiste.ronze@hotmail.fr](mailto:jbaptiste.ronze@hotmail.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour

Au nom de la préservation du littoral et de la santé des riverains, je m'oppose au projet d'exploitation de la carrière de bois blanc.  
Jean-Baptiste Ronze

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] pour les commissaire enquêteur

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 26 Jun 2018 07:41:23 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] pour les commissaire enquêteur

**Date :**Mon, 25 Jun 2018 18:48:28 +0400

**De :**Enzo Samson <[enzosamson72@gmail.com](mailto:enzosamson72@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Je ne comprend pas pourquoi il faut faire une enquête publique sur bois alors que la cours d'appelle de bordeaux à confirmer que on ne peut pas faire

**Sujet:** Fwd: [INTERNET

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 26 Jun 2018 07:40:13 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET]

**Date :**Mon, 25 Jun 2018 11:26:33 +0000 (UTC)

**De :**Armand Gunet <reagissons974@yahoo.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

----- Message transmis -----

**De :** Armand Gunet <[reagissons974@yahoo.fr](mailto:reagissons974@yahoo.fr)>

**À :** [enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.gouv.fr)>

**Envoyé :** lundi 25 juin 2018 à 10:31:23 UTC+4@

**Objet :**

Monsieur le Préfet,

Nous savons que vous nous prenez tous pour des canards sauvages. Nous ne sommes pas sdupes. Nous vous proposons la lecture de cette parabole qui continue à nous donner raison.

[Parabole du cari de porc... aux pommes de terre](#)

**Parabole du cari de porc... aux pommes de terre**

On pourrait comparer les enquêtes publiques du projet NRL aux enquêtes publiques successives que ferait la Régio...



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] A l'attention de M. Le Commissaire Enquêteur : projet de carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 27 Jun 2018 10:18:18 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] A l'attention de M. Le Commissaire Enquêteur : projet de carrière de Bois Blanc

**Date :**Tue, 26 Jun 2018 18:43:31 +0400

**De :**Justine Méhaut <[jmehaut@gmail.com](mailto:jmehaut@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Je souhaite vous exprimer mon inquiétude concernant le projet de Bois Blanc.

La zone prévue d'implantation étant sise à proximité d'une source d'eau destinée à la collectivité, les risques d'infiltration dans la nappe doivent être pris en compte de manière plus sérieuse.

Cette zone connaît déjà un approvisionnement d'eau précaire, il est très risqué de remettre potentiellement en jeu cette source par une pollution souterraine due à des fractures dans le sol. Les impacts des explosions et vibrations qu'une activité d'excavation implique sont à prendre en compte, et il est malheureusement impossible actuellement d'en prévoir l'importance.

Par ailleurs, quand toute La Réunion fait des efforts impressionnants pour limiter les impacts sur la faune marine, notamment les baleines et pétrels, ce site pourrait remettre en question leur présence en toute sécurité sur cette zone. Les intensités de lumière, de bruit et de vibrations à prévoir vont les faire fuir, sinon les mettre en danger. Cette île se targue d'abriter un hotspot mondial. Est-il vraiment approprié d'installer une activité source de pollution marine et atmosphérique quand des projets de valorisation à l'UNESCO des itinéraires des baleines, ou encore des projets de faire revenir les tortues dans des zones qu'elles ont déserté à cause de l'activité humaine, sont dans les cartons ? Quid des résidus de poussières dans les fonds marins ? Je vous invite à consulter les images des fonds coralliens prises à proximité des travaux actuels de la nouvelle route du littoral. En quelques mois de travaux, les fonds sont indubitablement touchés. Le projet de carrière est à proximité de lagons. Il est impensable de penser rejeter encore des particules chargées dans l'eau !

Ces mêmes arguments relatifs à la sécurité sont valables pour la population. Par ailleurs, la réglementation en matière de bruit indique une émergence maximale de 5 décibels en journée, et de 2 ou 3 dB la nuit dans les premières habitations. Cette activité dépassera largement ces seuils. Par ailleurs, les bruits liés à cette activité ne sont pas réguliers. Les diverses vibrations

et explosions à ses niveaux différents seront une source de stress chez les riverains.

Par ailleurs, la densité de population, notamment dans l'ouest et le sud ouest, et en particulier sur la côte, implique de penser ici peut être plus qu'ailleurs, l'aménagement du territoire sur le long terme. Les perspectives d'évolution démographiques incitent à ne pas gaspiller ces terres situées dans une zone clé pour une activité économique de quelques années.

En outre, il semble que l'impact du transport par camions de charges lourdes ait été omis dans le dossier. Une réhabilitation des routes sur tout le parcours sera à prévoir. De même, les horaires de transport seront à déterminer car tous ces camions risquent d'accentuer les embouteillages déjà très importants avant 9h en semaine aux abords de St Paul. Ces camions seront ensuite déportés (comme c'est déjà le cas actuellement pour tous les poids lourds) sur l'axe de Cambaie, engendrant de nouveaux embouteillages sur cette portion.

Pour conclure, la Réunion se targue d'être un territoire en pointe au niveau démocratique, économique, social, environnemental dans la zone Océan Indien. Si nous voulons réellement être un territoire moderne, en avance sur son temps, exemplaire, réfléchissons sérieusement à développer des projets intelligents, qui tiennent compte de la population, qui visent au bien être et au développement économique sur le long terme. Ce projet de carrière est un projet qui créera temporairement ses emplois sous qualifiés et dangereux pour les opérateurs comme pour les riverains. Il vise à piller un patrimoine riche, dont la partie sous-marine est certainement à peine connue, pour un gain sur le court terme. Cette terre pourra être aménagée de manière plus intelligente dans le futur.

Vous remerciant pour l'attention que vous apporterez à mes inquiétudes (partagées par nombres de citoyens ne prenant pas la plume), j'ajouterais qu'il est important d'intégrer que la mobilisation contre ce projet reflète certes les inquiétudes des Réunionnais sur le projet mais aussi leur crainte que le système démocratique connaisse une faille et que l'intérêt général ne soit pas considéré en priorité lors de la prise de décision sur ce dossier. Les citoyens se mobilisent pour rappeler à chaque personne jouant un rôle dans ce dossier de l'importance de leur décisions dans ce processus.

Meilleures salutations,

Justine Mehaut

Piton Saint-Leu

Responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement (anciennement chargée de projet éolien donc un peu familiarisée aux dossiers impliquant des enquêtes publiques)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis carrière

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 27 Jun 2018 10:23:21 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis carrière

**Date :**Wed, 27 Jun 2018 06:14:45 +0400

**De :**Patatou 974 <[beranrey@gmail.com](mailto:beranrey@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

>  
>  
> Je suis contre l'ouverture de la carrière de bois blanc et ce pour de nombreuses raisons.  
> Ayant vécu le drame d'Azf à Toulouse et depuis étant domiciliée à la reunion je me pose la question du stockage du nitrate d'ammonium sur le site de l  
> 120tonnes pour Toulouse 450 pour bois blanc cela me paraît incompréhensible  
> Je ne suis donc pas pour un site classe seveso haut sur bois blanc.  
> Je parlerai également des poussières des gaz inflammables !!!! Pour notre santé et celle de nos enfants !  
> Que dire de l'augmentation des rotations de la circulation avec 510 rotations par jour une augmentation du trafic des coupures de la route des tamar:  
> 3 eme enquête publique en 4 ans 3 eme fois que je me positionne en tant que refusant cette carrière faune flore seront destrucures  
> Fougère bois de lait d'ortie chauve souris bref de nombreuses espèces endémiques doivent être protégées et non être exterminées  
> Les espèces juvéniles ne peuvent être détériorées .  
> Ne parlons pas non plus de l'impact sur la faune aquatique dauphins baleine vont être impactées par les nombreux tirs de mines (800 si je ne me tromp  
> Je dis non et je redirai non à cette carrière  
> Madame Rey habitante de l'étang sale  
>  
> Envoyé de mon iPhone  
> Envoyé de mon iPhone

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 27 Jun 2018 10:22:26 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière bois blanc

**Date :**Wed, 27 Jun 2018 06:10:08 +0400

**De :**sylvie murat <lecolsyl@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Subject: Carrière de bois blanc

Bonjour

Je suis contre l'ouverture de cette carrière pour le bruit qui sera occasionné par les les tirs de mines réguliers, le passage répétés des camions, un défrichement d'une zone actuellement protégée.

L'impact sur le tourisme ne sera pas bon, aller faire un tour au souffleur ou au gouffre avec ces bruits de tirs, c'est mauvais pour les oreilles des humains et pour nos animaux!!!!

J'habite à St Leu, j'ai 48 ans, je veux laisser une terre propre à mes enfants

Mme Murat

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière de Bois Blanc/ Ravine du Trou  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Wed, 27 Jun 2018 10:17:29 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière de Bois Blanc/ Ravine du Trou  
**Date :**Tue, 26 Jun 2018 17:06:46 +0400  
**De :**Jeannine et Michel Roullot <[jmroullot@gmail.com](mailto:jmroullot@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

J'ai l'honneur de vous communiquer mon troisième avis après les deux premières enquêtes d'utilité déjà effectuées sur la demande d'ouverture par la SCPR de la carrière de Bois Blanc/ Ravine du Trou :

Les données étant à peu de détails près les mêmes, je me prononce contre l'ouverture de cette carrière.

Merci de bien vouloir enregistrer cet avis.

Michel Roullot ; habitant d'Etang-Salé.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] carriere de bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 27 Jun 2018 10:18:49 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] carriere de bois blanc

**Date :**Tue, 26 Jun 2018 16:50:14 +0200

**De :**Picasso Michèle <[picasso.michele@gmail.com](mailto:picasso.michele@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

N' habitant pas la réunion mais séjournant chez mes enfants tous les ans dans votre belle ile je manifeste contre le projet de carrière de bois blanc car ce serait une catastrophe écologique ( , flore détruite , atteinte à la faune, poussières nocives qui provoqueront des maladies principalement pour les jeunes enfants et personnes âgées, bruits des camions .etc.... donc NON, NON à l'ouverture de cette carrière .

Picasso Michele

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Contre la carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 27 Jun 2018 10:23:59 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Contre la carrière de Bois Blanc

**Date :**Wed, 27 Jun 2018 08:58:34 +0400

**De :**David GABRIEL-ROBEZ <[gabriel.robez988@gmail.com](mailto:gabriel.robez988@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Monsieur David GABRIEL-ROBEZ

Domicilié

48 avenue de Bourbon

97427 ETANG SALE LES BAINS.

Je suis contre l'ouverture de carrière de bois blanc situé à moins de 4 km de mon habitation et ce pour des raisons environnementales, économiques et sanitaires.

Je ne veut pas subir :

les passages de camions  
les coupures régulières de la route des tamarins  
les nuisances sonores en tout genre  
les tirs de mines réguliers  
les poussières, bruits, les fissures dans ma maison, les embouteillages

Je suis contre

les conséquences graves sur l'environnement.  
les fronts de tailles de 50 mètres de part et d'autre de la route des Tamarins  
l'impact sur la réserve marine  
l'impact irréversible sur les paysages, la faune, la flore  
l'impact sanitaire sur l'ensemble de la population

Je ne comprends même pas comment dans une Zone comme si celle aussi préservée on puisse imaginer de tels projets.

La Réunion est inscrite dans la liste des biens naturels classés au patrimoine mondial par l'Unesco, n'est-ce pas là un contre sens et un grossier paradoxe ?

Ce patrimoine regorge d'une **faune et d'une flore aussi rares que fragiles, remarquables en termes de diversité et d'endémisme.**

Cette ouverture de carrière n'est pas cohérente et dangereuse à tout point de vue.

JE SUIS CONTRE.

Monsieur David GABRIEL-ROBEZ  
Domicilié  
48 avenue de Bourbon  
97427 ETANG SALE LES BAINS.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête publique bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 27 Jun 2018 10:21:48 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue (après un premier envoi vide).

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête publique bois blanc

**Date :**Tue, 26 Jun 2018 21:56:14 +0000

**De :**Gwendal Fontaine <[brkgwen@hotmail.fr](mailto:brkgwen@hotmail.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour,

Je vous écrit mon désaccord total concernant votre projet de carrière à bois blanc.

Le littoral souffre déjà d'une mauvaise gestion de l'urbanisation, la mer est de plus en plus souvent de mauvaise qualité. Il faut trouver une autre sc

Merci de prendre en compte mon avis.

Cordialement ,  
Gwendal fontaine

Envoyé de mon iPhone

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] non a la carriere bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 27 Jun 2018 10:24:34 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] non a la carriere bois blanc

**Date :**Wed, 27 Jun 2018 09:47:06 +0400

**De :**Francois Cudenet <[francois.cudenet@gmail.com](mailto:francois.cudenet@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour

je suis opposé a ce projet qui est dangereux autant pour les hommes qu epour l'environnement

Cordialement

François CUDENET

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Non à la carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 27 Jun 2018 10:19:14 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Non à la carrière de Bois Blanc

**Date :**Tue, 26 Jun 2018 21:48:48 +0200

**De :**Michel et Simone Brunet <[brunetms@yahoo.fr](mailto:brunetms@yahoo.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Habitant à St Leu ,nous venons protester contre l'exploitation de la carrière de Bois Blanc , un projet qui serait absolument catastrophique du point de vue de l'environnement.  
Étant absents du département, nous ne pouvons pas aller en mairie mais nous tenons à participer à l'enquête publique.  
Michel et Simone Brunet. Etang St Leu.

Envoyé de mon iPad

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Réponse à l'enquête publique du projet de carrière à étang salé

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 27 Jun 2018 10:20:34 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue mais vide.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Réponse à l'enquête publique du projet de carrière à étang salé

**Date :**Tue, 26 Jun 2018 21:43:50 +0000

**De :**Gwendal Fontaine <[brkgwen@hotmail.fr](mailto:brkgwen@hotmail.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Envoyé de mon iPhone

**Sujet:** Fwd: [!! SPAM] [INTERNET] carrière de BOIS BLANC

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 28 Jun 2018 12:22:42 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[!! SPAM] [INTERNET] carrière de BOIS BLANC

**Date :**Thu, 28 Jun 2018 09:57:04 +0200

**De :**Gigi <[ginettehoareau@wanadoo.fr](mailto:gINETTEhoareau@wanadoo.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

je suis contre cette entreprise qui met en danger notre santé et celle  
de nos enfants

NON A LA CARRIERE DE BOIS BLANC

---

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.  
<https://www.avast.com/antivirus>

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] A l'attention de l'enquêteur public : NON à la carrière de Bois-Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Thu, 28 Jun 2018 07:59:22 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] A l'attention de l'enquêteur public : NON à la carrière de Bois-Blanc  
**Date :**Thu, 28 Jun 2018 05:34:17 +0400  
**De :**Elisabeth Descubes <[elisabeth-d3@orange.fr](mailto:elisabeth-d3@orange.fr)>  
**Pour :**<[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Monsieur,

**En tant que riveraine, je refuse de toutes mes forces ce projet de carrière à Bois-Blanc. Je ne peux pas comprendre qu'on s'obstine aller dans cette voie-là. C'est un projet destructeur, mal pensé (on peut même affirmer : pas réfléchi du tout, tant il cumule les effets néfastes).**

Cela aura des conséquences majeures extrêmement négatives à tous les niveaux : aussi bien environnemental, écologique, économique (en particulier sur le tourisme). Plus encore, ce sera une atteinte grave à la santé des Réunionnais qui habitent dans ce secteur (impact des tirs de mine, poussières...) et également pour tous ceux qui seront sur le parcours des camions (bruit permanent, pollution) dans l'Ouest.

Qu'on en soit à la troisième enquête publique est plutôt inquiétant. Cela signifie-t-il qu'on ne tient pas compte des résultats et qu'on espère avoir à l'usage ceux qui s'insurgent contre ce projet ? Comment faut-il le dire que « Non », ça veut dire « Non » ?

Il ne s'agit pas de faire obstruction au progrès pour le plaisir de faire obstruction mais là on touche à quelque chose de **fondamental et de sacré** : notre santé, notre tranquillité, notre travail, notre équilibre, notre vie. Qui peut se croire autorisé de porter atteinte à cela au nom de « l'intérêt général » ?

**Quand on parle d'intérêt général, il serait bon de réfléchir au sens des mots. Sacrifier tout un pan de la population et de l'économie réunionnaise au profit d'autres intérêts, sacrifier la santé des habitants et leur environnement, ce n'est pas de l'intérêt général.**

Comment se fait-il que les décideurs ne prennent pas en compte les questions soulevées, à plusieurs reprises, par la population, par les associations, par la presse et enfin par l'Autorité gouvernementale pour renoncer à ce projet de carrière ? La liste des risques est si longue qu'on ne peut même pas tous les énumérer. Mais puisqu'il faut s'exprimer, en voici quelques-uns :

-risques de bouchons importants et d'accidents de la circulation liés à l'augmentation importante du trafic routier avec des camions bennes. Le ballet incessant de camions à un rythme aussi soutenu que celui annoncé, c'est juste inconcevable pour qui habite le long de ce parcours de 52 kms et pour tous ceux qui emprunteront cette route dans une circulation folle.

- risques sanitaires dus à la dispersion des poussières et des roches au gré des vents. Il semble que la dispersion des poussières ait été fortement minimisée dans l'étude d'impact. La charte Environnement des industries de carrières dit tout autre chose. J'habite à 1 km à vol d'oiseau du lieu et je ne peux que constater que le vent qui vient du Sud est fréquent et peut même parfois être fort (voire très fort lors d'épisodes climatiques puissants). Mon compagnon est asthmatique, alors va-t-il falloir que nous vendions la maison pour partir loin de ces poussières nocives qui ne pourront faire autrement qu'arriver jusqu'à nous ? Ce sont plus de 50 000 habitants (toutes les communes limitrophes) susceptibles d'être impactés.

- risques hydrologiques liés à la pollution de la nappe phréatique : une catastrophe écologique qui se profile.

- risques de pollution des sols et de l'océan. C'est une évidence. Il ne s'agit même pas d'un risque mais d'une prédiction certaine.

- risques liés aux tirs de mines : bruits, poussières, projections, onde de choc, vibrations... Il y aura d'une part un risque de fragilisation des sols qui en découlera (des tirs de mine à proximité d'un axe routier majeur, c'est créer de toute pièce un risque d'effondrement) et de nombreux effets sur l'environnement liés à ces nuisances. Il y aura aussi un traumatisme pour les habitants. Ce n'est pas anodin de ressentir des bruits pareils de manière répétée et quotidienne. Les écoles, les professions médicales, les personnes âgées, les femmes enceintes, les bébés, les enfants, les malades... Et tout aussi bien les habitants lambda. Tous ces gens (ou structures) qui habitent suffisamment près pour entendre et subir tout ça tous les jours, risquent fortement de ressentir des conséquences dans leur vie (troubles du sommeil ?angoisses ? Traumatisme ? Nervosité ? Stress ?). Sans compter que l'activité économique de certaines entreprises et commerces seront sans doute fortement diminués, au moins dans certains secteurs. (Je pense aux restaurants en particulier...)

- risques écologiques et environnementaux : présence d'espèces protégées et remarquables. Il est impossible d'écarter des lieux toutes les espèces animales présentes. Quid de la faune et de la flore ? On s'apprête tout simplement à détruire massivement toute trace de vie sur les lieux-même et à faire fuir ou déplacer ce qui ne sera pas détruit. C'est sur cette côte que viennent les baleines et cétacés. Quelle grave atteinte à la nature. En portant atteinte à un équilibre naturel, l'homme porte atteinte à lui-même.

- impact très négatif sur le tourisme. Je possède une location saisonnière qui est ma seule source de revenus. Je me retrouverai sans revenus si ce projet aboutit. Quels touristes voudront en effet passer des vacances à moins d'1 km à vol d'oiseau, avec la poussière, les tirs de mines qu'ils entendront tous les jours et des myriades de camions bennes qui passeront sous leurs yeux (ils seront en surplomb de la route des Tamarins), le bruit de la circulation en prime ?

Au-delà de mon cas personnel, c'est la réputation de La Réunion qui est en jeu. Cette route, la plus attractive de La Réunion (avec ses points de vue exceptionnels, ses souffleurs, ses criques isolées), ne se prêtera plus du tout au tourisme, avec une carrière polluante et bruyante - que personne ne pourra éviter en se rendant dans le Sud - et une circulation incessante de camions pollueurs... Pendant plusieurs années !

Si l'Ouest voit une diminution des touristes, il me semble évident qu'il en ira de même pour le reste de l'île et que cela aura une répercussion, par voie de conséquences, pour les compagnies aériennes et pour d'autres secteurs de l'économie locale liés au tourisme, directement ou indirectement. C'est toute une branche de l'économie réunionnaise à laquelle on portera gravement atteinte, avec des effets en cascade.

C'est tout cela qui me fait dire une nouvelle fois un « **Non** » très ferme à la carrière de Bois-Blanc.

**- La modification du PLU de St Leu : NON**

**- La demande de dérogation d'interdiction de défricher : NON**

**- La demande d'ouverture de carrière de roches massives : NON**

Recevez, Monsieur, mes sincères et respectueuses salutations.

Elisabeth Descubes

161 A, chemin Pierre-Deguigné  
97424 Piton-Saint-Leu  
Tél. : 06 93 70 11 35

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] A l'attention de M. Le Commissaire Enquêteur : projet de carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 28 Jun 2018 07:56:20 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] A l'attention de M. Le Commissaire Enquêteur : projet de carrière de Bois Blanc

**Date :**Wed, 27 Jun 2018 16:15:59 +0200

**De :**Justine Méhaut <jmehaut@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Je souhaite vous exprimer mon inquiétude concernant le projet de Bois Blanc.

La zone prévue d'implantation étant sise à proximité d'une source d'eau destinée à la collectivité, les risques d'infiltration dans la nappe doivent être pris en compte de manière plus sérieuse.

Cette zone connaît déjà un approvisionnement d'eau précaire, il est très risqué de remettre potentiellement en jeu cette source par une pollution souterraine due à des fractures dans le sol. Les impacts des explosions et vibrations qu'une activité d'excavation implique sont à prendre en compte, et il est malheureusement impossible actuellement d'en prévoir l'importance.

Par ailleurs, quand toute La Réunion fait des efforts impressionnants pour limiter les impacts sur la faune marine, notamment les baleines et pétrels, ce site pourrait remettre en question leur présence en toute sécurité sur cette zone. Les intensités de lumière, de bruit et de vibrations à prévoir vont les faire fuir, sinon les mettre en danger. Cette île se targue d'abriter un hotspot mondial. Est-il vraiment approprié d'installer une activité source de pollution marine et atmosphérique quand des projets de valorisation à l'UNESCO des itinéraires des baleines, ou encore des projets de faire revenir les tortues dans des zones qu'elles ont déserté à cause de l'activité humaine, sont dans les cartons ? Quid des résidus de poussières dans les fonds marins ? Je vous invite à consulter les images des fonds coralliens prises à proximité des travaux actuels de la nouvelle route du littoral. En quelques mois de travaux, les fonds sont indubitablement touchés. Le projet de carrière est à proximité de lagons. Il est impensable de penser rejeter encore des particules chargées dans l'eau !

Ces mêmes arguments relatifs à la sécurité sont valables pour la population. Par ailleurs, la réglementation en matière de bruit indique une émergence maximale de 5 décibels en journée, et

de 2 ou 3 dB la nuit dans les premières habitations. Cette activité dépassera largement ces seuils. Par ailleurs, les bruits liés à cette activité ne sont pas réguliers. Les diverses vibrations et explosions à ses niveaux différents seront une source de stress chez les riverains.

Par ailleurs, la densité de population, notamment dans l'ouest et le sud ouest, et en particulier sur la côte, implique de penser ici peut être plus qu'ailleurs, l'aménagement du territoire sur le long terme. Les perspectives d'évolution démographiques incitent à ne pas gaspiller ces terres situées dans une zone clé pour une activité économique de quelques années.

En outre, il semble que l'impact du transport par camions de charges lourdes ait été omis dans le dossier. Une réhabilitation des routes sur tout le parcours sera à prévoir. De même, les horaires de transport seront à déterminer car tous ces camions risquent d'accentuer les embouteillages déjà très importants avant 9h en semaine aux abords de St Paul. Ces camions seront ensuite déportés (comme c'est déjà le cas actuellement pour tous les poids lourds) sur l'axe de Cambaie, entraînant de nouveaux embouteillages sur cette portion.

Pour conclure, la Réunion se targue d'être un territoire en pointe au niveau démocratique, économique, social, environnemental dans la zone Océan Indien. Si nous voulons réellement être un territoire moderne, en avance sur son temps, exemplaire, réfléchissons sérieusement à développer des projets intelligents, qui tiennent compte de la population, qui visent au bien être et au développement économique sur le long terme. Ce projet de carrière est un projet qui créera temporairement ses emplois sous qualifiés et dangereux pour les opérateurs comme pour les riverains. Il vise à piller un patrimoine riche, dont la partie sous-marine est certainement à peine connue, pour un gain sur le court terme. Cette terre pourra être aménagée de manière plus intelligente dans le futur.

Vous remerciant pour l'attention que vous apporterez à mes inquiétudes (partagées par nombres de citoyens ne prenant pas la plume), j'ajouterais qu'il est important d'intégrer que la mobilisation contre ce projet reflète certes les inquiétudes des Réunionnais sur le projet mais aussi leur crainte que le système démocratique connaisse une faille et que l'intérêt général ne soit pas considéré en priorité lors de la prise de décision sur ce dossier. Les citoyens se mobilisent pour rappeler à chaque personne jouant un rôle dans ce dossier de l'importance de leur décisions dans ce processus.

Meilleures salutations,

Justine Mehaut

Piton Saint-Leu

Responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement (anciennement chargée de projet éolien donc un peu familiarisée aux dossiers impliquant des enquêtes publiques)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis carrière bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 28 Jun 2018 08:00:10 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis carrière bois blanc

**Date :**Thu, 28 Jun 2018 07:08:25 +0400

**De :**Patatou 974 <[beranrey@gmail.com](mailto:beranrey@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Je suis contre l'ouverture de la carrière de bois blanc et ce pour de nombreuses raisons.

Ayant vécu le drame d'Azf à Toulouse et depuis étant domiciliée à la reunion je me pose la question du stockage du nitrate d'ammonium sur le site de bois blanc : 120 tonnes pour Toulouse 450 pour bois blanc cela me paraît incompréhensible

Je ne suis donc pas pour un site classe seveso haut sur bois blanc.

Je parlerai également des poussières des gazs inflammables !!!! Pour notre santé et celle de nos enfants !

Que dire de l'augmentation des rotations de la circulation avec 510 rotations par jour une augmentation du trafic des coupures de la route des tamarin :

3 eme enquête publique en 4 ans 3 eme fois que je me positionne en tant que refusant cette carrière faune flore seront destrucures

Fougère bois de lait d'ortie chauve souris bref de nombreuses espèces endémiques doivent être protégées et non être exterminées

Les espèces juvéniles ne peuvent être détériorées .

Ne parlons pas non plus de l'impact sur la faune aquatique dauphins baleine vont être impactees par les nombreux tirs de mines (800 si je ne me trompe

Je dis non et je redirai non à cette carrière

Madame Rey habitante de l'étang sale

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] avis enquete public

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 28 Jun 2018 11:29:21 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] avis enquete public

**Date :**Thu, 28 Jun 2018 09:56:55 +0400

**De :**CHRISTOPHE MULQUIN <christmulquin@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

mon avis sur l'enquete public

je suis contre la carriere pour les raisons suivantes

- risques d'accidents de la circulation liés à une augmentation de 25% du trafic routier ( et des camions bennes!!!!)

- risques sanitaires dus à la dispersion des poussières et des roches (au gré des vents, TOUTES les communes limitrophes de la zone seront impactées !!). Cela sera principalement nuisible aux personnes âgées, aux enfants notamment en bas âge, aux personnes souffrant de problèmes respiratoires... PITON ST LEU : 4800 habitants, Les AVIRONS : 10100 habitants, L'Etang Salé : 13530 habitants, ST LEU : 30000 : Plus de 50000 habitants de la micro région Sud Ouest risquent de voir leur santé se dégrader...

- risques hydrologiques liés à la pollution de la nappe phréatique
- risques de pollution des sols et de l'océan
- risques liés aux tirs de mines : bruits, poussières, projections, onde de choc, vibrations...
- risques écologiques et environnementaux : présence d'espèces protégées et remarquables
- La route nationale qui relie l'Etang Salé les Bains à St Leu est en effet la route littorale la plus belle et attractive de la Réunion : points de vue exceptionnels, souffleurs, criques isolées.
- C'est aussi une route appréciée des sportifs qui utilisent massivement la piste cyclable.
- C'est enfin la seule route qui permet l'observation gratuite des baleines chaque hiver du haut de ses parapets.

christophe mulquin

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis enquête publique méga-carrière de Bois Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Thu, 28 Jun 2018 11:27:33 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis enquête publique méga-carrière de Bois Blanc  
**Date :**Thu, 28 Jun 2018 09:54:06 +0400  
**De :**Katja Gelhaar <gelhaar.katja@googlemail.com>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint deux avis sur l'enquête publique du projet de carrière de Bois Blanc.

Cordialement,

Katja GELHAAR  
Jean-Yanne ADAYA

<b>Avis enquête publique_1.pdf</b>	<b>Content-Type:</b> application/pdf <b>Content-Encoding:</b> base64
------------------------------------	---

~~Avis enquête publique\_2.pdf~~

<b>Avis enquête publique_2.pdf</b>	<b>Content-Type:</b> application/pdf <b>Content-Encoding:</b> base64
------------------------------------	---

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis enquête publique

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 28 Jun 2018 07:56:54 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis enquête publique

**Date :**Wed, 27 Jun 2018 21:34:18 +0200

**De :**Julie Scordia <[juliescordia@gmail.com](mailto:juliescordia@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour, je voudrais donner mon avis défavorable concernant la carrière de bois blanc. Cela entraînera des nuisances sonores, des glissements de terrain avec des risques d'inondations. De plus la faune et la flore sera dérangée dans un endroit déjà fortement bétonné.

Il y a aussi un risque pour la pollution de la mer en contrebas avec un lagon déjà dégradé. De plus il y aura des camions sur la route entraînant des risques d'accident.

Pour ses raisons je suis opposée à ce projet.

Julie scordia

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carriere Bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 28 Jun 2018 07:52:46 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carriere Bois blanc

**Date :**Wed, 27 Jun 2018 14:58:58 +0400

**De :**Katy DE MARIA <[katyettoni@gmail.com](mailto:katyettoni@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Mon nom est Katy DE MARIA et je vis depuis maintenant 10 ans sur l'île de la Réunion avec mes deux enfants.

Nous étions venu changer un peu de vie, nous étions donné deux ans et ne sommes pas retourné en métropole car le Réunion nous a conquis !

Installés sur Etang salé depuis presque 9 ans nous adorons cette commune et profitons de la douceur de vivre d'Etang Salé les bains depuis 3 ans maintenant.

Aussi, vous comprendrez à quel point je déplore le projet de carrière de Bois blanc.

Je suis Assistante Maternelle à mon domicile, je m'occupe de tous petits qui vivent également sur Etang Salé et qui connaîtraient tout comme tous les habitants d'Etang Salé et des communes voisines les nuisances sonores, les dangers pour leur santé, ainsi que les répercussions écologiques qui découleraient d'une telle exploitation.

Je viens donc par la présente vous faire part, Monsieur le commissaire enquêteur, de ma forte opposition à ce projet de carrière qui j'espère ne verra pas le jour.

Je vous prie d'agréer Monsieur, mes sincères salutations

Katy DE MARIA.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 28 Jun 2018 11:29:45 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière Bois Blanc

**Date :**Thu, 28 Jun 2018 10:39:29 +0400

**De :**Joël David <[joel.michele@orange.fr](mailto:joel.michele@orange.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour

Je suis habitant de Saint Leu depuis longtemps et je tiens à participer à cette 3eme enquête publique, pour , comme les 2 premières fois, manifester ma totale opposition à ce projet. L'argumentation du collectif correspond entièrement à ma pensée:

**La création d'une carrière sur la zone de Bois Blanc aura des conséquences désastreuses sur notre qualité de vie mais surtout pour notre santé !!**

Comme le précise l'Autorité environnementale, voici quelques uns des risques majeurs :

- risques d'accidents de la circulation liés à une augmentation de 25% du trafic routier ( et des camions bennes!!!!)

- risques sanitaires dus à la dispersion des poussières et des roches (au gré des vents, TOUTES les communes limitrophes de la zone seront impactées !!). Cela sera principalement nuisible aux personnes âgées, aux enfants notamment en bas âge, aux personnes souffrant de problèmes respiratoires... PITON ST LEU : 4800 habitants, Les AVIRONS : 10100 habitants, L'Etang Salé : 13530 habitants, ST LEU : 30000 : Plus de 50000 habitants de la micro région Sud Ouest risquent de voir leur santé se dégrader...C'est inacceptable !!

- risques hydrologiques liés à la pollution de la nappe phréatique
- risques de pollution des sols et de l'océan
- risques liés aux tirs de mines : bruits, poussières, projections, onde de choc, vibrations...
- risques écologiques et environnementaux : présence d'espèces protégées et remarquables

Et que dire de l'impact négatif sur le tourisme, qui souffre déjà de l'inextricable crise requin :

- La route nationale qui relie l'Etang Salé les Bains à St Leu est en effet la route littorale la plus belle et attractive de la Réunion : points de vue exceptionnels, souffleurs, criques isolées.
- C'est aussi une route appréciée des sportifs qui utilisent massivement la piste cyclable.
- C'est enfin la seule route qui permet l'observation gratuite des baleines chaque hiver du haut de ses parapets.

En espérant que mes objections soient entendues

Respectueusement

Joël David

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] carrière de Bois Blanc/M.BIGOU  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Thu, 28 Jun 2018 08:04:43 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] carrière de Bois Blanc/M.BIGOU  
**Date :**Thu, 28 Jun 2018 08:04:01 +0400  
**De :**philippe bigou <[philoubigou@gmail.com](mailto:philoubigou@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Je vous écris pour vous faire part de mon opposition au projet de carrière.

En effet, les conséquences de celui-ci en termes de santé publiques(poussières inhalées par les populations locales), de ravages environnementaux(ravinement, quantité de boues dans le parc marin en cas de fortes pluies, influence sur les espèces endémiques), d'impact sur la vie quotidienne(le grand nombre de poids lourds nécessaires à l'acheminement des roches, la coupure de la route des tamarins lors des tirs de mine vont créer des conditions de circulation insupportables pour tous les usagers de la route ainsi que pour les habitants des communes alentour) sont inacceptables.

Outre ces éléments factuels, je me permets de vous dire mon sentiment de dégoût: en effet, l'affligeant manque de respect des citoyens que constitue la multiplication des soit-disant consultations m'atterre.

En quoi est-il nécessaire de refaire une enquête publique, alors que l'avis général des populations concernées a été recueilli dès la première? Je trouve cela fort anti-démocratique de refaire faire des enquêtes publiques sur le même sujet(seuls changent des points mineurs).

Il y a un tel mépris du citoyen, que l'on veut museler pour le profit de quelques uns!

A l'heure où la prise de conscience de l'impact de notre soit-disant développement sur notre environnement est générale(et où l'on voit l'ampleur des dégâts), il est du devoir des puissances publiques de prendre les décisions utiles à la protection de ce dernier, surtout lorsqu'il s'agit d'aller dans le sens de l'avis des populations.

Cordialement,

Philippe BIGOU.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] CARRIÈRE DU BOIS BLANC  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Thu, 28 Jun 2018 07:55:38 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] CARRIÈRE DU BOIS BLANC  
**Date :**Wed, 27 Jun 2018 15:58:19 +0400  
**De :**Francesco Manca <[francesco.manca53@gmail.com](mailto:francesco.manca53@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

JE DIT NON A LA CARRIÈRE DU BOIS BLANC

[francesco.manca53@gmail.com](mailto:francesco.manca53@gmail.com)

Saint-Leu

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] contre le projet

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 28 Jun 2018 11:30:25 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] contre le projet

**Date :**Thu, 28 Jun 2018 09:05:02 +0200

**De :**kat ferrer <[ferrerkat974@gmail.com](mailto:ferrerkat974@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Je suis absolument contre cette carrière car l'impacte sur la biodiversité du lieu va être monstrueux aussi bien pour le lagon, ça va provoquer des coulées de boues en saison de forte pluie, la poussière pour les riverains et les nuisances sonores également

Provenance : [Courrier](#) pour Windows 10



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête publique de la carrière sur la commune de Saint-Leu - opposition à la carrière publique

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 28 Jun 2018 07:54:53 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête publique de la carrière sur la commune de Saint-Leu - opposition à la carrière publique

**Date :**Wed, 27 Jun 2018 13:01:10 +0200

**De :**Myriam Perriaux <[myriam.perriaux@gmail.com](mailto:myriam.perriaux@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Objet : Enquête publique de la carrière sur la commune de Saint-Leu - opposition à la carrière publique

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je m'adresse à vous car je suis aujourd'hui très inquiète au sujet du projet de la carrière sur la ravine de Saint-Leu. Je suis inquiète pour mon île, pour son développement, pour sa faune, pour sa flore, mais aussi pour ceux et celles qui habitent là-bas, qui y travaillent ou qui y étudient. Je suis maman d'une petite fille et même si nous résidons officiellement à Paris, nous revenons très souvent chez mes parents aux Avirons. Je suis inquiète pour la santé ainsi que la sécurité de mes parents et celle de mon bébé.

Je suis allée en mairie, j'ai lu autant que j'ai pu, j'ai cherché sur internet des informations concernant les carrières, ainsi que les textes légaux les régissant. J'ai suivi les différentes enquêtes.

Notre île est fragile. Elle est le résultat d'un équilibre déjà trop souvent perturbé. La lutte contre l'érosion et les dégâts qu'elle provoque y est déjà difficile. Cette carrière viendra rompre le profil d'équilibre, accentuera le ruissellement et favorisera éboulements et glissements de terrain. Il n'est pas cohérent de créer des risques d'éboulement supplémentaires là où il n'y en a pas sous prétexte d'éviter les éboulements de la route du littoral. Végétaliser artificiellement la zone ne suffira pas à retenir le terrain.

Quels sont les risques réels pour les fondements de la route des Tamarins ? Comment sera-t-il possible d'éviter la catastrophe que serait son effondrement étant donné sa forte fréquentation

? Et hors de la route des Tamarins, quels sont les risques réels d'éboulement ? L'île a été particulièrement frappée cette année par les glissements de terrain. Il est impossible d'ignorer que la différence par rapport aux autres années de fortes pluies est le prélèvement de roches dans de nombreux sols de l'île. Alors que le lagon de Saint-Leu peine à se remettre, est-il vraiment utile de risquer de le remplir à nouveau de boue ?

De plus la zone choisie est un sanctuaire pour des dizaines d'espèces végétales et animales, pour beaucoup endémiques et protégées. Les déplacer avec le stress et les risques que cela entraîne pour chaque spécimen revient à les mettre directement en danger. Il faut des professionnels pour s'occuper d'une telle tâche et même pour eux c'est bien souvent mission impossible. Le Conservatoire Botanique de Mascarin a-t-il donné son aval et son soutien pour une telle procédure ? Et où seront déplacées ces espèces ? Quel autre milieu leur serait suffisamment favorables pour qu'elles survivent ? Comment seront-elles protégées pendant le déplacement ? Et après ?

Et les espèces aquatiques, comment seront-elles protégées ? Comment pourra-t-il être garanti que les nappes phréatiques soient protégées étant la profondeur à laquelle il est prévu de creuser ? Comment sera-t-il évité que des produits dangereux parviennent jusqu'à l'océan pendant les ruissellements ?

Les eaux réunionnaises sont également un sanctuaire pour de nombreux animaux marins (baleines à bosses, dauphins...). Elles sont en partie réserve marine. Les baleines viennent y mettre bas ce qui est un moment de grande vulnérabilité pour elles. L'équilibre de notre milieu marin est déjà perturbé et peine à se rétablir comme en témoignent les attaques de requins. Les tirs de mines émettront des vibrations qui chasseront ces animaux de nos côtes, les déstabiliseront et les mettront en péril. Quelles mesures seront prises pour les protéger ?

La Réunion a besoin du tourisme pour se développer. Elle a déjà essuyé les crises liées au chikungunya, aux requins, aux cyclones. Elle a besoin de préserver son image de paradis terrestre, d'espace protégé, de beauté naturelle. Comment sera préservée la beauté esthétique de ses paysages ? Comment demeurera-t-elle un paradis avec de telles nuisances ? Ce projet est-t-il tolérable par l'UNESCO ? Qu'en dit le conservatoire du littoral ? Si les animaux marins fuient nos côtes, que les animaux terrestres et les plantes dépérissent, quels touristes voudront encore venir à la Réunion ? Est-il prévu d'indemniser tous les restaurateurs, professionnels des loisirs environnants et autres acteurs de la vie économique et touristique locale ?

Et alors que l'ensemble du pays est en état d'urgence et que le plan vigipirate se renforce, est-ce vraiment une bonne idée de mettre en place de tels stocks d'explosifs ? Comment ces réserves d'explosifs seront-elles protégées ? La Réunion était une destination de choix pour son aspect sécurisant malgré son surnom d' "île intense". Avec tant d'explosifs sur place, est-il encore possible de s'y croire en sécurité ? Je vis au quotidien l'impact des attentats : fouilles systématiques à l'entrée de tous les magasins, musées, bâtiments publics, grands bureaux..., entrée refusée si on porte ne serait-ce qu'un sac à dos trop gros, hésitation à s'installer en terrasse, exercices d'évacuation, nouvelles règles de sécurité, boule au ventre au moindre pétard. Monsieur le Commissaire, je souhaite aux Réunionnais de ne jamais connaître cela, de ne jamais entrer dans un restaurant ou une salle de concert en commençant par chercher où se trouvent toutes les issues et les cachettes éventuelles. Ne leur faites pas subir ça !

Enfin, Monsieur le Commissaire un certain nombre de médecins de l'île ont déjà interpellé le

Préfet en ce qui concerne l'impact sur la santé des Réunionnais de cette carrière. Comment pouvez-vous garantir que les produits utilisés, les poussières dégagées, le bruit des explosions, n'auront aucun impact sur la santé publique.

La Réunion est soumise à de forts vents qui peuvent venir du Sud ou du Nord. Il est important de contenir les poussières des tirs de mines, du calibrage et tri des pierres, du chargement des camions, de la pollution des camions dans une zone restreinte.

Un chantier génère de nombreuses nuisances. Mon grand-père qui a passé sa vie à proximité de chantiers en souffre physiquement depuis des années. Il a une sévère diminution de sa capacité respiratoire, et pourtant, les sites étaient arrosés !

Je suis donc inquiète, et vous demande de prendre en compte cette inquiétude. La SCPR veut établir cette carrière à côté d'habitations, et sous les Avirons. Quel impact toute cette poussière peut-elle avoir sur la population, sur les enfants, sur les personnes âgées, sur les personnes ayant déjà des difficultés respiratoires ? Il n'y a pas que la silicose en maladie respiratoire ! Si l'étude qui a été faite affirme qu'il n'y a aucun risque silicose, tant mieux. Et toutes les autres maladies respiratoires et allergiques ? Elles peuvent être gravissimes aussi et impacter l'individu et la société si l'individu ne peut plus travailler.

Arroser n'est pas une solution suffisante : avec quelle eau arroser ? Celle qu'il a souvent été interdit d'utiliser plusieurs mois par an par pénurie ? Et cette eau d'arrosage, où va-t-elle s'infiltrer, avec toutes ses micro particules de poussière, d'explosif, d'hydrocarbure ? Dans la nappe phréatique juste en dessous ? Celle-là même qui est nécessaire à la vie sur l'île ? Ou, par l'écoulement des ravines surtout en période de fortes pluies, dans l'océan ? Que va devenir la photosynthèse fondamentale à la vie sous-marine ?

Pour les risques que cette carrière fait peser sur les lieux, sur la flore et la faune locale, sur les habitants de la Réunion, sur leur santé, sur leurs revenus, sur leur niveau de vie, sur leur sécurité, je suis opposée à ce projet.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à mes questions, pour les réponses que vous pourrez y apporter, et dans l'espérance de voir disparaître ce projet, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Myriam Perriaux

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête publique sur le projet de carrière sur le site de Bois blanc à St Leu

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 28 Jun 2018 11:31:36 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête publique sur le projet de carrière sur le site de Bois blanc à St Leu

**Date :**Thu, 28 Jun 2018 11:17:44 +0400

**De :**Anne Roelens <[anne.roelens@gmail.com](mailto:anne.roelens@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Monsieur le Commissaire enquêteur, voilà maintenant 35 ans que j'habite à la Réunion, Saint Pierre, plus exactement et la politique d'aménagement du territoire est un domaine qui m'intéresse particulièrement, c'est ce qui prépare la vie des citoyens, j'ai d'ailleurs travaillé à la DDE durant mes études d'architecte. J'avoue ne pas bien comprendre la proposition de faire d'une des communes les plus touristiques de la Réunion, le site d'extraction de roches !

En premier lieu, ce n'est pas un projet d'intérêt général, juridiquement parlant, au vu du déroulé des évènements : les documents d'urbanisme valides à ce jour, à l'échelon régional comme territorial, donnent comme destination à cet espace, un caractère agricole et touristique et l'exploitation d'une carrière ne peut correspondre à cette qualification !..

Cette qualification garantit la protection et le développement du tourisme, à savoir la protection des paysages, du cadre de vie (la pollution aérienne et sonore dues à la carrière, aux tirs de mine et aux nombreux camions transportant les roches compromet fortement l'accueil de touristes ne serait-ce qu'au point de vue sanitaire), la protection des voies de communication et en particulier celle qui longe la mer et qui est une des routes les plus recherchées de l'île pour la beauté de ses falaises et de ses souffleurs, sans compter la présence régulière de baleines au large.

Comme si la situation particulièrement tendue du tourisme à la Réunion, à cause du risque « requin » ne suffisait pas, on se tire une autre balle dans le pied, en introduisant un facteur hautement dégradant pour l'espace touristique !... mais aussi pour les habitants et usagers des axes routiers du sud et de l'ouest !... la route des tamarins a désengorgé les axes menant au sud, mais avec l'exploitation d'une carrière pour livrer dans le nord, c'est toute la circulation sur cet axe majeur, qui est de nouveau mise à mal, sans compter avec l'ajout de tous ces camions... le risque d'accident sera forcément augmenté ! La route des tamarins est largement empruntée quotidiennement par de nombreuses personnes travaillant dans l'ouest et le nord ...l'impact sur la circulation pour les usagers de cet axe majeur, risque fort d'être très important, au vu du nombre de camions prévus tous les jours !

J'espère que ce témoignage participera positivement à prendre une décision lourde de conséquences pour l'avenir de notre île et pour beaucoup de personnes .

Cordialement, Anne Roelens.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] M. Le commissaire enquêteur,  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Thu, 28 Jun 2018 07:58:25 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] M. Le commissaire enquêteur,  
**Date :**Thu, 28 Jun 2018 04:28:47 +0400  
**De :**Cécile Herbelin <cecile.herbelin@icloud.com>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

A l'attention de M. le Commissaire Enquêteur,

Bonjour Monsieur,

La lecture des premières pages de cet énorme dossier porté à notre attention pour cette 3eme enquête publique sur la carrière de Ravine du trou me fait vous adresser cette première contribution:

Le tableau 8 page 40 du Tome 1 est faux: la somme des besoins en matériaux est de 19 MTt et non de 18 MT.

Ce pose donc la question de la justesse des autres chiffres?

Pour répondre à ce besoin, la SCPR présente plusieurs documents qui donnent les capacités de production estimées de Bois Blanc:

- en 2015, le bureau d'étude KAYOUSOFT (annexe 9) donne un potentiel de 10,1 MT dont 6,6 MT de granulats et 3,5 MT d'enrochement.
- en 2016, dans le tome 1, la production diminue à 9,3 MT dont 5,6 MT de granulats et 3,7 MT d'enrochement (0,64 > 1T)

- Dans le rapport BRGM 2017, la production de la carrière reste au total de 9,3 MT mais présente une production de 4,9 MT d'enrochement et de 4,4 MT de granulats.

Quels sont les véritables besoins de la NRL?

Quels seront ces besoins à la date potentielle de l'ouverture de la carrière?

Pourquoi l'estimation de juin 2017 est-elle faite par la DEAL et celle de 2018 par le groupement Digue et Echangeur?

A quel titre le groupement Digue et Echangeur peut-il estimer à 0,4 MT les quantités d'enrochements qui pourrait encore provenir des opérations d'amélioration foncière d'ici la fin 2018?

En cas de surproduction, que fera la SCPR des excédents?

Voici le tableau corrigé et la reprise des différentes sources du dossier:

Matériaux	Besoins en tonnes estimés initiaux pour la NRL*	Application	Production Ravine du Trou (en tonnes)	KAYOUSOFT	Déficit estimé* (en tonnes)	Déficit estimé* (en tonnes) d'après KAYOUSOFT
0/300 soubassement	3 404 000	structure inférieure digue	2 100 000	2 485 372	1 304 000	918 628
0/300 routier	4 987 000	terrassement	2 189 000	2 697 617	2 798 000	2 289 383
10/300	69 000	structure inférieure digue	0	0	69 000	69 000

90/180	187 000	talus raidis	0	0	187 000	187 000
0/80	1 649 000	terrassment	1 313 000	1 417 425	336 000	231 575
30/80	31 000	structure inférieure digue	0	0	31 000	31 000
1/500 Kgs	5 311 000	structure inférieure digue	1 980 000	2 055 389	3 331 000	3 255 611
100/500 Kgs	280 000	structure inférieure digue	168 000	167 115	112 000	112 885
0,2/1T	1 609 000	structure inférieure digue	907 000	536 105	702 000	1 072 895
1/2T	124 000	structure inférieure digue	55 000	202 489	69 000	-78 489
1,3/2,7T	438 000	structure inférieure digue	187 000	202 489	251 000	235 511
1,8/3,8T	405 000	structure inférieure digue	174 000	116 493	231 000	288 507
2/3T	19 000	structure inférieure digue	8 000	30 496	11 000	-11 496
3/5T	487 000	structure inférieure digue	219 000	213 474	268 000	273 526
<b>Total</b>	<b>19 000 000</b>		<b>9 300 000</b>	<b>10 124 464</b>	<b>9 700 000</b>	<b>8 875 536</b>
<b>REBLAIS</b>	10 327 000		5 602 000	6 600 414	4 725 000	3 726 586
<b>ENROCHEMENT</b>	8 673 000		3 698 000	3 524 050	4 975 000	5 148 950
<b>&gt; 1T</b>	1 473 000		643 000	765 441	830 000	707 559

Je réitère ma farouche opposition au projet, estimant que la nécessité de cette carrière n'est toujours pas prouvée de façon irrévocable.

En vous remerciant des réponses que vous pourrez m'apporter.

Bien cordialement

Cécile HERBELIN

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis carrière bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Fri, 29 Jun 2018 07:31:41 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Bonjour Monsieur,  
ce mail est envoyé une deuxième fois également.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis carrière bois blanc

**Date :**Thu, 28 Jun 2018 20:17:39 +0400

**De :**Patatou 974 <[beranrey@gmail.com](mailto:beranrey@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Je suis contre l'ouverture de la carrière de bois blanc et ce pour de nombreuses raisons.  
Ayant vécu le drame d'Azf à Toulouse et depuis étant domiciliée à la reunion je me pose la question du stockage du nitrate d'ammonium sur le site de bois blanc.

120tonnes pour Toulouse 450 pour bois blanc cela me paraît incompréhensible

Je ne suis donc pas pour un site classe seveso haut sur bois blanc.

Je parlerai également des poussières des gazs inflammables !!!! Pour notre santé et celle de nos enfants !

Que dire de l'augmentation des rotations de la circulation avec 510 rotations par jour une augmentation du trafic des coupures de la route des tamarins bref inconcevable dans ce secteur

3 eme enquête publique en 4 ans 3 eme fois que je me positionne en tant que refusant cette carrière faune flore seront destrucures

Fougère bois de lait d'ortie chauve souris bref de nombreuses espèces endémiques doivent être protégées et non être exterminées

Les espèces juvéniles ne peuvent être détériorées .

Ne parlons pas non plus de l'impact sur la faune aquatique dauphins baleine vont être impactees par les nombreux tirs de mines (800 si je ne me trompe pas ) brise roche et autre qui risque de mettre en péril ce chemin tant convoité par les cétacés

Je dis non et je redirai non à cette carrière

Madame Rey habitante de l'étang sale

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis sur la 3° enquête publique pour l'ouverture de la carrière de bois blanc.

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Fri, 29 Jun 2018 07:29:39 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis sur la 3° enquête publique pour l'ouverture de la carrière de bois blanc.

**Date :**Thu, 28 Jun 2018 18:18:48 +0400

**De :**Julien Delabi <[julien.delabi@gmail.com](mailto:julien.delabi@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Je souhaite exprimer mon avis concernant l'enquête publique relative à la demande de SCPR pour l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert, une installation de tri de matériaux, une station de transit de produit minéraux et fabrication d'explosifs, une demande de défrichement par dérogation et une mise en compatibilité du PLU de Saint-Leu.

Je suis contre la création d'une carrière sur la zone de Bois Blanc car celle-ci aura des conséquences désastreuses sur notre qualité de vie, sur notre santé et surtout celle de nos enfants ! J'ai deux enfants de 3 et 6 ans et j'habite proche de cette zone sur la commune d'étang salé.

Je pense que l'exploitation de cette carrière aura également des conséquences néfastes sur la qualité de la nappe phréatique ainsi qu'un risque de pollution des sols et de l'océan. Je suppose que des espèces protégées et remarquables vivent actuellement sur la zone et seront donc éradiquée si cette carrière devait exister.

Enfin et pour finir j'apprécie particulièrement pouvoir faire du vélo avec mes enfants sur la route des bas entre l'Etang salé les bains et Saint Leu et profiter de cette nature exceptionnelle.

Vous l'aurez compris mon avis en tant que citoyen et habitant de la commune de l'étang salé est contre l'ouverture de cette carrière qui va défigurer un des plus beaux endroits encore sauvage de la Réunion

Merci de bien vouloir tenir compte de mon avis.

Bien cordialement

Julien DELABI

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Fri, 29 Jun 2018 08:24:04 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière Bois Blanc

**Date :**Fri, 29 Jun 2018 04:20:56 +0000

**De :**thierry breniere <[thierrybreniere@hotmail.com](mailto:thierrybreniere@hotmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Habitant les Avirons, je ne peux que m'opposer à ce projet de carrière qui va, de façon irréversible, défigurer le littoral. Notre île est un joyau naturel que nous devons défendre et qu'elle ne doit pas succomber aux pressions des multinationales qui n'ont que faire de la beauté du littoral. Cette carrière aurait des conséquences désastreuses sur la vie des riverains, de la faune et de la flore. L'exploitation de la carrière serait source de pollution à plusieurs niveaux et bouleverserait considérablement son environnement immédiat mais aussi à distance. En effet, l'augmentation de la circulation de camions aggraverait la pollution sur tout le trajet et surchargerait un réseau routier déjà saturé.

Cette carrière ne serait que source de nuisances supplémentaires pour tout les Réunionnais et ne sert que les intérêts de multinationales peu regardantes sur les conséquences à court, moyen et long terme de leurs activités. Cette carrière n'est pas un problème qui ne concerne que 3 communes. Elle devrait poser problème à tous les Réunionnais fiers de la beauté naturelle de leur île. Cette carrière pose une véritable question sur la société que nous voulons pour nos enfants. Est-il acceptable de vendre ce qui nous est le plus cher, ce qui fait notre fierté, ce qui fait notre qualité de vie?

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] CONTRE la carrière de bois blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Fri, 29 Jun 2018 10:55:46 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] CONTRE la carrière de bois blanc  
**Date :** Fri, 29 Jun 2018 07:18:36 +0200 (CEST)  
**De :** bruce placé <[contact@reocean.fr](mailto:contact@reocean.fr)>  
**Pour :** [enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Nous sommes une famille avec 2 enfants de 7 et 8 ans et habitons à St Leu. Et nous sommes contre la carrière de Bois blanc.

Pourquoi ?

Nous nous sommes installés à la Réunion il y a 6 ans pour sa qualité de vie et sa beauté.

Nous sommes dans le tourisme à St Leu.

Et il est hors de question de voir cette abération dans un lieu magique comme l'emplacement de la future carrière.

Voici les risques relevés par l'autorité environnementale et par toute personne censée.

Risques d'accidents de la circulation liés à une augmentation de 25% du trafic routier ( et des camions bennes!!!!)

- risques sanitaires dus à la dispersion des poussières et des roches (au gré des vents, TOUTES les communes limitrophes de la zone seront impactées !!). Cela sera principalement nuisible aux personnes âgées, aux enfants notamment en bas âge, aux personnes souffrant de problèmes respiratoires... PITON ST LEU : 4800 habitants, Les AVIRONS : 10100 habitants, L'Etang Salé : 13530 habitants, ST LEU : 30000 : Plus de 50000 habitants de la micro région Sud Ouest risquent de voir leur santé se dégrader...C'est inacceptable !!

- risques hydrologiques liés à la pollution de la nappe phréatique

- risques de pollution des sols et de l'océan
- risques liés aux tirs de mines : bruits, poussières, projections, onde de choc, vibrations...
- risques écologiques et environnementaux : présence d'espèces protégées et remarquables

Autant de risques pour des cailloux ??? STOP nous ne voulons pas de cela pour nos enfants, pour nous et pour notre île.

Trop d'impact négatif.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information.

Ré...Océan Chez nous c'est chez vous.

Bruce et Catherina

<http://www.reocean.fr>

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête publique carrière à bois-blanc, mon avis  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Fri, 29 Jun 2018 09:02:29 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête publique carrière à bois-blanc, mon avis  
**Date :** Fri, 29 Jun 2018 09:00:13 +0400  
**De :** Alain Le Beaudour <aelb288@gmail.com>  
**Pour :** [enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

A l'attention du Président de la commission d'enquête

Monsieur Le Président,

Je souhaite exprimer ma totale désapprobation concernant la création de la carrière de la ravine du trou (carrière à bois blanc).

Il s'agit avec cette carrière d'alimenter le chantier de la N.R.L. de roches.

Ceci aura un impact très négatif sur tout le secteur concerné (circulation routière, impact sonore, dévastation écologique du site, qualité de l'air, tourisme, ...)

Étant en retraite et installé Rue de l'Église aux avirons, je constate que la circulation est déjà très difficile. Il m'arrive de me rendre très souvent sur les plages de la saline et cela ne me sera plus possible compte tenu du trafic routier. Ceci étant dit sur mon petit cas personnel, cela aura un fort impact négatif sur la santé de la population, le tourisme dans ce secteur, la production agricole et bien d'autres effets encore méconnus (ex : fragilisation de la route du littoral, les espèces animales, ...)

Sincèrement, je ne comprends pas cette aberration de vouloir ouvrir cette carrière dans ce secteur très peuplé et touristique.

Aucune alternative à ce projet n'est évoquée; je pense qu'il y a sûrement mieux à faire pour garantir la continuité du chantier de la N.R.L.

J'espère de tout coeur, grâce à la mobilisation de la population si besoin, que ce projet sera définitivement abandonné.

Je vous remercie par avance d'avoir pris en compte mon avis.

Cordialement

Alain Le Beaudour  
Résidence des sirènes II - Bâtiment F  
Appt 41 - Rue du lycée  
97425 Les Avirons.  
Tel : 0693 81 70 02

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] enquête publique extension VALORUN - commune de St Paul  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Fri, 29 Jun 2018 07:28:52 +0400  
**Pour :** francis.nival@orange.fr

Bonjour Monsieur,  
veuillez trouver, ci-joint, de nouvelles observations reçues.

Cordialement.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] enquête publique extension VALORUN - commune de St Paul  
**Date :**Thu, 28 Jun 2018 13:59:39 +0200 (CEST)  
**De :**nicole chane foc <[nicolechane-foc@orange.fr](mailto:nicolechane-foc@orange.fr)>  
**Répondre à :**nicole chane foc <[nicolechane-foc@orange.fr](mailto:nicolechane-foc@orange.fr)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Je vous remercie de trouver ci-après mes remarques sur VALORUN, exploitation de tri et de traitement de déchets du BTP.

J'habite au 110 route de Cambaie, Lot Les Ylangs, je ne suis pas la plus proche voisine de la société VALORUN. Malgré la distance qui sépare cet établissement de mon domicile, je suis impactée sévèrement par les nuisances de cette exploitation : poussière, bruit venant aussi bien du tri des déchets que des camions qui "bipent" toute la journée à partir de 7h du matin, car M. EGATA a transformé les berges de la riv des galets en parking pour ses camions et engins...

J'ai déjà contacté VALORUN à plusieurs reprises au sujet du bruit important qu'il pouvait produire. La seule réponse est "mais madame, on travaille". J'avoue que ce genre de réponse manque cruellement de consistance et d'argumentation et pour moi démontre bien le mépris que cette société affiche envers son voisinage.

Aussi, je me pose la question de l'utilité de cette enquête publique alors que VALORUN a DEJA renforcé son activité de tri de déchets BTP. VALORUN souhaite passer d'un régime de

"déclaration" à celui d'"autorisation". A quoi bon, puisque cette société exploite déjà comme elle l'entend ? VALORUN a t'elle attendu les conclusions d'un quelconque organisme pour commencer son surplus d'activité ? Manifestement non ? VALORUN a t'elle tenu compte des conclusions de l'ARS énoncées dans un courrier édifiant à la DEAL en date du 27/04/2018 ? non VALORUN a t'elle pris en compte les remarques du TCO sur la construction de la route en hauteur de berge de la Riv des Galets desservant son usine ?

Puisque VALORUN exploite déjà son installation comme elle l'entend, puis je suggérer à cette société de minimiser ses impacts auprès des riverains. Elle pourrait par exemple mettre une cage autours des tapis d'amené des déchets vers les premiers filtres. Cela aurait l'avantage de couvrir le bruit infernal des galets qui roulent et de réduire de manières significative la poussière dégagée par ces gravas. Puis-je suggérer à VALORUN de sensibiliser ses ouvriers sur le bruit des camions qu'ils démarrent tôt le matin ? Comment être certain que les gravats traités par VALORUN ne sont pas des déchets amiantés ? Puis je suggérer à VALORUN de faire établir une campagne de mesure de la qualité de l'air et des nuisances sonores avec des capteurs placés au plus près des habitations ?

**En conclusion, vous avez donc compris que je me prononce CONTRE cette demande d'autorisation** et je vous prie de noter qu'il n'est pas du tout normal de demander l'avis des résidents du Lotissement les Ylangs alors que la partition est déjà jouée.

Nicole CHANE FOC

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Réponse à la troisième enquête publique en vue de la modification du PLU de Saint-Leu

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Fri, 29 Jun 2018 11:40:08 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Réponse à la troisième enquête publique en vue de la modification du PLU de Saint-Leu

**Date :**Fri, 29 Jun 2018 11:10:21 +0400

**De :**Bruno Bourgeon <[bruno.bourgeon@gmail.com](mailto:bruno.bourgeon@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse formulée par AID, l'association que je préside, à la troisième enquête publique en vue de modification du PLU de la Commune de Saint-Leu, à des fins d'exploitation d'une carrière à La Ravine du Trou. Veuillez également considérer cet avis comme celui du citoyen que je suis, Bruno Bourgeon, demeurant à Sainte-Marie. Pour vous dire que la dimension du projet de cette carrière affectera la qualité de vie de l'ensemble des Réunionnais.

En vous remerciant de recevoir cet avis avec diligence,

Cordialement

Dr Bruno Bourgeon, président d'AID

Réponse d'AID.doc	Content-Type: application/msword Content-Encoding: base64
-------------------	--

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Société SCPR  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Fri, 29 Jun 2018 13:52:10 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Société SCPR  
**Date :**Fri, 29 Jun 2018 08:47:34 +0000 (UTC)  
**De :**Nicolas LAURENT <nl.public@yahoo.fr>  
**Répondre à :**Nicolas LAURENT <nl.public@yahoo.fr>  
**Pour :**<enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

- Avis dans le cadre de la consultation sur l'exploitation de la carrière de Bois-Blanc -

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'ai lu que ce projet de carrière aurait entre autre pour conséquence de produire sur nos routes 900 rotations de camions par jour. Soit un camion tout

Je souhaiterais vous faire prendre conscience de la nature réelle de ce type de véhicule.

Depuis 10 ans je me déplace quotidiennement en vélo électrique pour me rendre notamment à mon travail. J'ai cumulé environ 50.000 km sur les routes ré  
"Infernal", "inhumain" sont les mots qui me viennent à l'esprit pour qualifier ce type de véhicule. C'est vai pour les cyclistes, mais c'est vrai auss:

Voilà donc vraiment le type de véhicules qui va se multiplier sur les routes de La Réunion pendant des années si on autorise l'exploitation de carrière

Et cela pour quoi ? Pour aller déverser des millions de tonnes de rochers à la mer ! Vous rendez-vous compte du caractère ubuesque de cette situation :

Même si j'ai conscience d'être à la limite du périmètre de cette consultation publique, j'estime qu'on ne peut pas donner un avis sur cette carrière si

En conclusion, je me permets de vous exprimer mon désaccord profond avec l'exploitation de cette carrière de Bois-Blanc.

Cordialement,

Nicolas LAURENT  
3 rue du domaine pourpre  
97438 SAINTE MARIE

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] 3 ème enquête publique sur le site sur le projet de carrière sur le site de Bois Blanc à Saint Leu

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Mon, 02 Jul 2018 09:40:01 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] 3 ème enquête publique sur le site sur le projet de carrière sur le site de Bois Blanc à Saint Leu

**Date :**Mon, 2 Jul 2018 09:25:29 +0400

**De :**thierry mulochau <[biorecif@gmail.com](mailto:biorecif@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

A l'attention de Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Monsieur Le Commissaire,

La climatologie de La Réunion située en zone tropicale expose l'île à des événements météorologiques intenses depuis des milliers d'années qui n'ont pas empêché le développement de récifs coralliens dans les régions sud et ouest de l'île. L'érosion mécanique des sols est une caractéristique naturelle des îles hautes tropicales soumises à ces événements climatiques intenses (pluie tropicale, cyclone). Toute action de l'homme qui conduit à la diminution de la couverture végétale accentue les manifestations d'instabilités inhérentes au système naturel (Dumas et al., 2010). A La Réunion, l'importante pression anthropique sur les sols - urbanisation galopante et intensification des pratiques culturelles dans l'agriculture - amènent à des changements de l'occupation du territoire qui influencent l'érosion hydrique et l'écoulement des eaux (Dao et al., 2003). La « mauvaise » gestion des bassins versants accélère l'érosion des sols et augmente les apports terrigènes sur le littoral, ce qui contribue à impacter directement les communautés coralliennes notamment lors d'épisodes pluviométriques intenses (Révillion, 2013). Une urbanisation intensive, une déstructuration du sol et du couvert végétal sans considération des enjeux environnementaux locaux impactent directement le littoral et les récifs coralliens comme observé à La Réunion entre les mois de janvier et avril 2018. Le réchauffement climatique ne doit pas dédouaner les collectivités et instances de décision locales de leur responsabilité vis-à-vis des enjeux environnementaux réunionnais et notamment du littoral et de la biodiversité récifale.

Dans ce contexte, l'impact environnemental de la carrière de Bois Blanc sur les communautés récifales de la zone sud ouest de l'île (Etang Salé et Saint Leu), qui se

trouvent dans le périmètre de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion, doit être évalué et l'étude d'impact doit proposer des mesures compensatoires à défaut d'éviter ou de réduire l'impact sur ces récifs coralliens.

Bien cordialement.

Thierry Mulochau

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] A l'attention du Commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique sur la carrière de Bois Blanc ,  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Mon, 02 Jul 2018 07:35:28 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] A l'attention du Commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique sur la carrière de Bois Blanc ,  
**Date :**Sat, 30 Jun 2018 18:01:36 +0200 (CEST)  
**De :**Thierry PERES <t.peres@wanadoo.fr>  
**Répondre à :**Thierry PERES <t.peres@wanadoo.fr>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

A l'attention du Commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique sur la carrière de Bois Blanc,

Bonjour,

Je suis contre l'ouverture de la carrière de Bois-Blanc pour de nombreuses raisons.

La principale est que cette carrière impactera gravement la faune marine et ceci en pleine Réserve Marine de la Réunion .

**La création d'une carrière aura en outre des conséquences désastreuses sur notre qualité de vie mais surtout pour notre santé .**

**Les risques de pollution des sols et de l'océan seront d'un niveau insupportable pour nos**

**écosystèmes terrestres et marins .**

**Et il n'est pas trop tard de revenir à la solution tout viaduc. Cette option aurait dû être adoptée dès le départ.**

**Merci de bien vouloir prendre en considération mon avis.**

**Très cordialement ,**

Mr PERES Thierry,

Saint-GILLES LES BAINS

- Enseignant au lycée Louis Payen de Saint-Paul

- Responsable protection du milieu marin dans l'association Apnée Réunion Loisir de Saint Paul

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] A l'attention du Commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique sur la carrière de Bois Blanc ,  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Mon, 02 Jul 2018 07:44:13 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] A l'attention du Commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique sur la carrière de Bois Blanc ,  
**Date :**Sat, 30 Jun 2018 22:47:32 +0200 (CEST)  
**De :**Thierry PERES <t.peres@wanadoo.fr>  
**Répondre à :**Thierry PERES <t.peres@wanadoo.fr>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

A l'attention du Commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique sur la carrière de Bois Blanc,

Bonjour,

Je suis contre l'ouverture de la carrière de Bois-Blanc pour de nombreuses raisons.

La principale est que cette carrière impactera gravement la faune marine et ceci en pleine Réserve Marine de la Réunion .

**La création d'une carrière aura en outre des conséquences désastreuses sur notre qualité de vie mais surtout pour notre santé .**

**Les risques de pollution des sols et de l'océan seront d'un niveau insupportable pour nos**

**écosystèmes terrestres et marins .**

**Merci de bien vouloir prendre en considération mon avis.**

**Très cordialement ,**

Mr PERES Thierry,

Saint-GILLES LES BAINS

- Enseignant au lycée Louis Payen de Saint-Paul
- Responsable protection du milieu marin dans l'association Apnée Réunion Loisir de Saint Paul

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] avis carrière de Bois blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Mon, 02 Jul 2018 07:34:48 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] avis carrière de Bois blanc  
**Date :**Sat, 30 Jun 2018 17:21:39 +0400  
**De :**Laurentrobuchon <[roburun@gmail.com](mailto:roburun@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

<b>lettre pour commissaire enquêteur.odt</b>
--

<b>Content-Type:</b> application/vnd.oasis.opendocument.text <b>Content-Encoding:</b> base64
---

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière de Bois Blanc - enquête publique  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Mon, 02 Jul 2018 07:48:07 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière de Bois Blanc - enquête publique  
**Date :**Mon, 2 Jul 2018 07:36:35 +0400  
**De :**Nadia Gougeon <nadiagougeon@yahoo.fr>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Monsieur,

J'habite sur la **commune des Aviron**s, je suis **assistante maternelle** sur la commune des Avirons, ma fille va à l'école sur la commune des Avirons, mon conjoint est sans profession et passe donc une partie de son temps à la maison sur la commune des Avirons. Notre vie est ici, aux Avirons.

Pour le bien-être et la bonne santé de ma famille et des enfants que j'accueille, je suis contre l'ouverture de la carrière de Bois Blanc. Je serai, en effet, dans le périmètre du bruit quotidien des tirs de mines. J'ai monté une Maison d'Assistantes Maternelles en octobre 2017. C'est mon outil de travail ! Comment vais-je vivre, si cet outil se dégrade aussi bien le bâtiment (fissures, poussières...) que le cadre de vie (qualité de l'air respiré par les enfants, bruits récurrents...). Nous sommes dans une zone climatique où nous vivons dehors. Je refuse de m'enfermer pour une carrière qui souhaite retirer des roches massives impropres à la construction de la route du littorale.

Par ailleurs, cette carrière aura un impact environnemental irréparable. Elle nous ôtera la possibilité de nous baigner tranquillement à Etang Salé. Et nous le savons tous, elle ne fermera jamais !

Je suis contre la carrière.

Nadia Gougeon

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] carrière de bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Mon, 02 Jul 2018 09:38:56 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] carrière de bois blanc

**Date :**Mon, 2 Jul 2018 09:24:26 +0400

**De :**Hélène <hlne777@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Je souhaite exprimer mon opposition à ce projet de carrière, au vu des risques qu'il fait courir à la faune et à la flore, ainsi qu'à la santé des habitants de la zone qui seront exposés à des poussières toxiques.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Contre le projet

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Mon, 02 Jul 2018 07:46:05 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Contre le projet

**Date :**Sun, 1 Jul 2018 09:28:55 +0000 (UTC)

**De :**Emmanuelle Maillot <[emmanuelle.maillot@yahoo.fr](mailto:emmanuelle.maillot@yahoo.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Résidant à St Leu depuis quatre ans, mère d'une petite fille de cinq ans, je suis très attachée à la tranquillité de notre ville, propice à l'épanouissement et au bien-être de chacun de ses habitants, notamment de ses enfants, mais aussi de ses visiteurs, de plus en plus nombreux.

Réunionnaise d'origine, je suis par ailleurs très attachée à la sauvegarde de notre patrimoine naturel.

Il me semble au demeurant surprenant que se pose la question de l'approvisionnement en roches pour la NRL après le lancement du chantier ; je regrette cette précipitation, résultat d'un manque flagrant et désolant d'anticipation.

Je suis donc fortement opposée à ce projet de carrière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

Emmanuelle Maillot

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquete publique Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Mon, 02 Jul 2018 07:45:40 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquete publique Bois Blanc

**Date :**Sun, 1 Jul 2018 11:48:14 +0400

**De :**Eléonore CADOU <eleocadou@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

je suis propriétaire à Piton St Leu et je suis CONTRE la carrière de Bois blanc, pour les raisons suivantes :

- Dommages environnementaux sur site protégé (faune et flore seront détruits) et dans les fonds marins alentour
- Nuisances sonores terribles
- Poussières monumentales
- Trafic routier insupportable sur un trajet déjà très encombré
- Aucune certitude sur l'adaptation (qualité et quantité) de ces roches au chantier NRL
- Solutions alternatives possibles à la route en digue (tout viaduc ou route couverte)

Merci de prendre en compte mon avis (qui représente 4 personnes à mon foyer).

Eléonore CADOU.

97424 Piton St Leu.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] enquête publique carrière de bois blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Mon, 02 Jul 2018 07:47:38 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] enquête publique carrière de bois blanc  
**Date :**Sun, 1 Jul 2018 21:50:49 +0400  
**De :**Claire Francesconi <[claire.francesconi@gmail.com](mailto:claire.francesconi@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

• Bonjour,

Je suis contre l'exploitation de la carrière de bois blanc pour les raisons suivantes :

- 900 passages quotidiens de camions ;
- des coupures de la Route des Tamarins de 20 minutes entraînant un report de trafic et ses nuisances sur le centre-ville de Saint-Leu ;
- 6 jours sur 7 d'exploitation ;
- des tirs de mines réguliers ;
- des fronts de taille jusqu'à 50 mètres de hauteur de part et d'autre de la route des Tamarins ;
- une superficie de 35 hectares correspondant à 50 terrains de football en face de Réserve naturelle marine ;
- un impact irréversible sur les paysages, la faune et la flore ;
- des nuisances quotidiennes pour les riverains (poussières, bruits, fissures, embouteillages...) ;
- 9 écoles et des crèches en bordure du site,

Je trouve anormal que, pour faire plaisir aux transporteurs, on crée une montagne artificielle sous la mer au lieu de faire des poteaux qui ne nécessitent pas d'exploitation de carrières en bord de mer, ce qui est inadmissible écologiquement parlant, donc pour le futur de nos enfants.

Claire Francesconi , résidente à Piton Saint Leu

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] enquête publique carrières  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Mon, 02 Jul 2018 07:44:57 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] enquête publique carrières  
**Date :**Sun, 1 Jul 2018 10:02:21 +0400  
**De :**pascal <[soulier-pascal@orange.fr](mailto:soulier-pascal@orange.fr)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

à l'attention du Commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique sur la carrière de Bois Blanc ,

**Bonjour Monsieur,**

**Je suis contre l'ouverture de la carrière de Bois-Blanc pour de nombreuses raisons.**

**La principale est que cette carrière impactera gravement la faune marine et ceci en pleine Réserve Marine de la Réunion .**

**La création d'une carrière aura en outre des conséquences désastreuses sur notre qualité de vie mais surtout pour notre santé .**

**Les risques de pollution des sols et de l'océan seront d'un niveau insupportable pour nos écosystèmes terrestres et marins .**

**Et il n'est pas trop tard de revenir à la solution tout viaduc. Cette option aurait dû être adoptée dès le départ.**

**Merci de bien vouloir prendre en considération mon avis.**

**Pascal Soulier**

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête publique

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Mon, 02 Jul 2018 11:12:47 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête publique

**Date :**Mon, 2 Jul 2018 06:45:53 +0000

**De :**famille gendzel <gendzelreunion@hotmail.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Al attention du commissaire enquêteur

Je suis Mr Gendzel Christian, j habite villele 97435 et je me positionne contre la carrière de bois blanc  
Cordialement

Télécharger [Outlook pour Android](#)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Fwd: NON à la carrière de Bois Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Mon, 02 Jul 2018 07:43:49 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Le contenu du message est identique à celui de la personne (Mme Christine GRANDJEAN) qui à envoyé deux messages à dix minutes d'intervalle.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Fwd: NON à la carrière de Bois Blanc  
**Date :**Sat, 30 Jun 2018 20:59:53 +0200  
**De :**daleas974 <daleas974@gmail.com>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung.

Creuser une carrière pour extraire des roches n'est pas sans dommage pour notre environnement et la vie quotidienne des Réunionnais de l'Ouest.  
Une noria de camions va encombrer encore plus nos routes.  
L'utilisation d'explosifs risque de causer de gros dégâts aux habitations environnantes sans compter les nuisances sonores.  
Risques de glissements de terrain et pollution marine.  
Il est inacceptable, vu l'avancement des travaux de la NRL, qu'on soit encore à la recherche de sites pour trouver des roches. Le projet n'a donc pas été si bien étudié.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] NON à la carrière de Bois Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Mon, 02 Jul 2018 07:39:43 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] NON à la carrière de Bois Blanc  
**Date :**Sat, 30 Jun 2018 20:46:05 +0200  
**De :**Christine Grandjean <[grandjean974@gmail.com](mailto:grandjean974@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Creuser une carrière pour extraire des roches n'est pas sans dommage pour notre environnement et la vie quotidienne des Réunionnais de l'Ouest.  
Une noria de camions va encombrer encore plus nos routes.  
L'utilisation d'explosifs risque de causer de gros dégâts aux habitations environnantes sans compter les nuisances sonores.  
Risques de glissements de terrain et pollution marine.  
Il est inacceptable, vu l'avancement des travaux de la NRL, qu'on soit encore à la recherche de sites pour trouver des roches. Le projet n'a donc pas été si bien étudié.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] NON à la carrière de Bois Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Mon, 02 Jul 2018 07:40:07 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

J'ai reçu le même message en deux fois de cette personne à dix minutes d'intervalle, je vous transmet la première arrivée.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] NON à la carrière de Bois Blanc  
**Date :**Sat, 30 Jun 2018 20:46:05 +0200  
**De :**Christine Grandjean <[grandjean974@gmail.com](mailto:grandjean974@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Creuser une carrière pour extraire des roches n'est pas sans dommage pour notre environnement et la vie quotidienne des Réunionnais de l'Ouest.  
Une noria de camions va encombrer encore plus nos routes.  
L'utilisation d'explosifs risque de causer de gros dégâts aux habitations environnantes sans compter les nuisances sonores.  
Risques de glissements de terrain et pollution marine.  
Il est inacceptable, vu l'avancement des travaux de la NRL, qu'on soit encore à la recherche de sites pour trouver des roches. Le projet n'a donc pas été si bien étudié.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Non à la mega carrière de bois blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Mon, 02 Jul 2018 07:45:19 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Non à la mega carrière de bois blanc  
**Date :**Sun, 1 Jul 2018 11:11:57 +0400  
**De :**Varlet Camille <varlet.cam.06@gmail.com>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

**NON a la mega carrière, touch pas nout roche bois blanc !!!**

**La création d'une carrière sur la zone de Bois Blanc aura des conséquences désastreuses sur notre qualité de vie mais surtout pour notre santé et notre environnement.  
Il est parfois important de faire l'impasse sur des retombées économiques peu significatives lorsque l'on mesure l'impact désastreux qu'une telle exploitation pourrait entraîner .**

--

**Varlet Camille**  
**06 92 21 27 95.**



**Adoptez l'éco-attitude!**  
N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Pour l'abandon du projet de carrière à Bois Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Mon, 02 Jul 2018 07:46:42 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Pour l'abandon du projet de carrière à Bois Blanc  
**Date :**Sun, 1 Jul 2018 16:05:27 +0400  
**De :**Olivier GUEZELOT <wouaye@gmail.com>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Je suis contre le projet de carrière de Bois Blanc, pour les raisons suivantes concernant:

- > **LES CETACES**
- > **AGRICULTURE**
- > **AVIFAUNE ET FAUNE TERRESTRE**
- > **FLORE**
- > **L'HABITAT HUMAIN**
- > **PAYSAGE**
- > **RUPTURE DU PROFIL D'EQUILIBRE**
- > **TRAFIC ROUTIER**
- > **URBANISME**
- > **GEOLOGIE ET POUSSIÈRES**
- > **IMPACTS SANITAIRES**
- > **TIRS DE MINES ET STOCKAGE**
- > **AVIS DE L'AUTORITE DEPARTEMENTALE 2016**

En pièce jointe, les documents développant chacun de ces points.

---

—Portion de message jointe—

---

—Portion de message jointe—

—Portion de message jointe

f4f0dd\_9bc651653c174f7bb995e9e993e29d9b.pdf

**Content-Type:** application/pdf  
**Content-Encoding:** base64

—Portion de message jointe—

<b>Portion de message jointe</b>	<b>Content-Type:</b> text/html <b>Content-Encoding:</b> base64
----------------------------------	---

—f4f0dd\_57169988488847028c3f5f12d2d2f999.pdf—

<b>f4f0dd_57169988488847028c3f5f12d2d2f999.pdf</b>	<b>Content-Type:</b> application/pdf <b>Content-Encoding:</b> base64
--	---

—Portion de message jointe—

<b>Portion de message jointe</b>	<b>Content-Type:</b> text/html <b>Content-Encoding:</b> base64
----------------------------------	---

—f4f0dd\_8657a2c44596469aa48c7eedc031240a.pdf—

<b>f4f0dd_8657a2c44596469aa48c7eedc031240a.pdf</b>	<b>Content-Type:</b> application/pdf <b>Content-Encoding:</b> base64
--	---

—Portion de message jointe—

<b>Portion de message jointe</b>	<b>Content-Type:</b> text/html <b>Content-Encoding:</b> base64
----------------------------------	---

—f4f0dd\_6fd4de55c883480db0829ea27f411c82.pdf—

<b>f4f0dd_6fd4de55c883480db0829ea27f411c82.pdf</b>	<b>Content-Type:</b> application/pdf <b>Content-Encoding:</b> base64
--	---

—Portion de message jointe—

<b>Portion de message jointe</b>	<b>Content-Type:</b> text/html <b>Content-Encoding:</b> base64
----------------------------------	---

—f4f0dd\_a48bd8a1909048c1aa76a65803a49279.pdf—

**f4f0dd\_a48bd8a1909048c1aa76a65803a49279.pdf**

**Content-Type:** application/pdf  
**Content-Encoding:** base64

—Portion de message jointe—

**Portion de message jointe**

**Content-Type:** text/html  
**Content-Encoding:** base64

—f4f0dd\_952868b00f0149e384db6e2044285548.pdf—

**f4f0dd\_952868b00f0149e384db6e2044285548.pdf**

**Content-Type:** application/pdf  
**Content-Encoding:** base64

—Portion de message jointe—

**Portion de message jointe**

**Content-Type:** text/html  
**Content-Encoding:** base64

—f4f0dd\_deed60d11e694931931ace9cb56e2607.pdf—

**f4f0dd\_deed60d11e694931931ace9cb56e2607.pdf**

**Content-Type:** application/pdf  
**Content-Encoding:** base64

—Portion de message jointe—

**Portion de message jointe**

**Content-Type:** text/html  
**Content-Encoding:** base64

—f4f0dd\_814d090108374414919815f68cfd0354.pdf—

**f4f0dd\_814d090108374414919815f68cfd0354.pdf**

**Content-Type:** application/pdf  
**Content-Encoding:** base64

—Portion de message jointe—

Portion de message jointe	<b>Content-Type:</b> text/html <b>Content-Encoding:</b> base64
---------------------------	---

—f4f0dd\_fcc8c98401db4d06815f8b4dda6dc824.pdf—

f4f0dd_fcc8c98401db4d06815f8b4dda6dc824.pdf	<b>Content-Type:</b> application/pdf <b>Content-Encoding:</b> base64
---	---

—Portion de message jointe—

Portion de message jointe	<b>Content-Type:</b> text/html <b>Content-Encoding:</b> base64
---------------------------	---

—f4f0dd\_421c8b3f9f624f4aa6292e21ecd234dd.pdf—

f4f0dd_421c8b3f9f624f4aa6292e21ecd234dd.pdf	<b>Content-Type:</b> application/pdf <b>Content-Encoding:</b> base64
---	---

—Portion de message jointe—

Portion de message jointe	<b>Content-Type:</b> text/html <b>Content-Encoding:</b> base64
---------------------------	---

—f4f0dd\_ac7dc13d69e64a2ea9b4273cd542d38d.pdf—

f4f0dd_ac7dc13d69e64a2ea9b4273cd542d38d.pdf	<b>Content-Type:</b> application/pdf <b>Content-Encoding:</b> base64
---	---

—Portion de message jointe—

Portion de message jointe	<b>Content-Type:</b> text/html
---------------------------	--------------------------------

	<b>Content-Encoding:</b> base64
--	---------------------------------

—f4f0dd\_b35343e11e354b419c820bdcdbd5ced1c.pdf—

<b>f4f0dd_b35343e11e354b419c820bdcdbd5ced1c.pdf</b>	<b>Content-Type:</b> application/pdf <b>Content-Encoding:</b> base64
---	---

—Portion de message jointe—

<b>Portion de message jointe</b>	<b>Content-Type:</b> text/html <b>Content-Encoding:</b> base64
----------------------------------	---

—f4f0dd\_86fafc5768244b6184a0c5f13716331e.pdf—

<b>f4f0dd_86fafc5768244b6184a0c5f13716331e.pdf</b>	<b>Content-Type:</b> application/pdf <b>Content-Encoding:</b> base64
--	---

—Portion de message jointe—

<b>Portion de message jointe</b>	<b>Content-Type:</b> text/html <b>Content-Encoding:</b> base64
----------------------------------	---

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis carrière de bois  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Wed, 04 Jul 2018 08:54:10 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis carrière de bois  
**Date :**Tue, 3 Jul 2018 06:30:39 +0400  
**De :**Didier Hoarau <[hoaraudg@gmail.com](mailto:hoaraudg@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Je ne suis pas d'accord à l'ouverture de cette carrière qui a pour seul but de nourrir les folies de notre président de région et de remplir les poches. Une fois ce trou béant créé, ces dirigeants reprennent l'avion sans se soucier des casses écologiques et économiques qu'ils ont pu causer lors de leur Déjà avec l'enlèvement des andins, l'eau de pluie n'est plus dirigée naturellement vers les ravines qui ont mis des milliers d'années pour se former. ( Dans cette nature fragile, on se croit tout permis

Touche pas à mon bois blancs

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis enquête d'utilité publique carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 04 Jul 2018 09:12:18 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis enquête d'utilité publique carrière de Bois Blanc

**Date :**Tue, 3 Jul 2018 16:53:12 +0000

**De :**Xavier <x.perrot@hotmail.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Monsieur le commissaire enquêteur bonjour,

Je souhaite m'exprimer à l'occasion l'enquête d'utilité publique n° 3 concernant l'exploitation d'une carrière au lieu dit la Ravine du Trou.

Je pense que ce projet est tout à fait inopportun.

Il constitue une grave menace pour un environnement sensible et fragile.

Le projet se trouve trop près de la mer. et de la route touristique qui longe le bord de mer. Il engendrera une pollution marine inévitable, compte tenu de la proximité de la mer, alors que ce projet jouxte la réserve marine. Les particules fines liées à l'exploitation, vont être charriées en quantité vers la mer et polluer le récif corallien et les fonds marins.

L'excavation en quantité importante des roches, à cet endroit, va déstabiliser les sols, modifier le cours naturel de la ravine et perturber le réseau des nappes phréatiques, dont on connaît l'interdépendance avec les nappes voisine et la fragilité, et le risque de salinisation lié à la proximité de la mer.

Il va détruire un paysage caractéristique du littoral ouest. Cette zone n'est pas sans intérêt puisqu'elle pourrait être mise en culture, comme la zone agricole existante actuellement sous la Zone d'activité du Portail. La création d'une carrière à cet endroit, constituera une destruction du paysage existant, un trou béant et une amputation du territoire pour les générations futures.

La réalisation de bretelles d'accès à la carrière font partie de l'impact environnemental à prendre en compte.

L'expropriation des habitations comprises entre la RN et le littoral, constituent une atteinte grave pour les gens qui habitent là, qui ont planté des arbres et constitué petit à petit un espace forestier salubre pour la biodiversité des lieux.

L'exploitation de cette carrière constituerait un préjudice et exposerait la population à des

nuisances sonores, (ballets de camions, explosions) à des risques sanitaires, sans compter la fragilisation du bâti des maisons voisines, lié aux explosions.

En espérant que ces remarques pourront faire avancer l'enquête, veuillez recevoir monsieur le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Xavier Perrot,  
31 lotissement des Tourterelles Fleurimont  
97460 Saint Paul.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] AVIS enquête publique carrière Bois blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Wed, 04 Jul 2018 08:53:42 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] AVIS enquête publique carrière Bois blanc  
**Date :**Mon, 2 Jul 2018 17:47:14 +0400  
**De :**Martine Cadet <martine.cadet@gmail.com>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

A l'attention du Commissaire Enquêteur,

Monsieur,

Je viens par ce mail m'indigner de la **création d'une carrière sur la zone de Bois Blanc car cela aura des conséquences désastreuses sur notre qualité de vie mais surtout sur notre santé et en particulier celles de nos enfants!!**

**Je suis maman de 2 jeunes enfants que je souhaite voir grandir et s'épanouir dans la région de st leu où nous habitons dans un contexte privilégié de nature, de bienveillance et de bonne santé...or tout cela va être mis en péril par cette carrière en effet:**

Comme le précise l'Autorité environnementale, voici quelques uns des risques majeurs :

- risques d'accidents de la circulation liés à une augmentation de 25% du trafic routier ( et des camions bennes!!!!), ont il penser aux nombreux cyclistes qui jouissent de cette route idéale pour faire du sport?

- risques sanitaires dus à la dispersion des poussières et des roches (au gré des vents, TOUTES les communes limitrophes de la zone seront impactées !!). Cela sera principalement nuisible aux personnes âgées, aux enfants notamment en bas âge, aux personnes souffrant de problèmes respiratoires... Plus de 50000 habitants de la micro région Sud Ouest risquent de voir leur santé se dégrader...C'est inacceptable et paradoxale quand on sait que le gouvernement s'attelle à réduire les dépenses de la CGSS!!

- risques hydrologiques liés à la pollution de la nappe phréatique
- risques de pollution des sols et de l'océan (ces roches retiennent la terre et évitent les ruissellements lors des fortes pluies
- risques liés aux tirs de mines : bruits, poussières, projections, onde de choc, vibrations...

- risques écologiques et environnementaux : présence d'espèces protégées et remarquables

Et que dire de l'impact négatif sur le tourisme, qui souffre déjà de la crise requin :

- La route nationale qui relie l'Etang Salé les Bains à St Leu est en effet la route littorale la plus belle et attractive de la Réunion : points de vue exceptionnels, souffleurs, criques isolées.
- C'est aussi une route appréciée des sportifs qui utilisent massivement la piste cyclable.
- C'est enfin la seule route qui permet l'observation gratuite des baleines chaque hiver du haut de ses parapets.

Je soussignée Martine CADET déclare être contre l'ouverture et l'exploitation de cette carrière.

J'espère que nous serons entendus pour l'avenir de la Réunion et nos enfants.

Salutations distinguées.

Martine CADET

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis sur 3ème projet de carrière de Bois Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Wed, 04 Jul 2018 15:02:11 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis sur 3ème projet de carrière de Bois Blanc  
**Date :**Wed, 4 Jul 2018 13:22:04 +0400  
**De :**Bruno RIVIERE <[riviere.b2@wanadoo.fr](mailto:riviere.b2@wanadoo.fr)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Je ne peux que m'opposer à ce troisième projet de carrière à Bois Blanc. Quelques points qui m'inquiètent sérieusement :

- Alors que beaucoup d'impacts sont « neutres » d'après le dossier, on y lit que celui sur la santé est « faible » (santé psychologique en particulier). Je souligne de plus que cette étude est très souvent subjective et qu'on développe très peu les mesures à prendre en compte si c'est impact santé s'avère.
- Peu de gens lisant le dossier se rendent compte vraiment de ce que représente par exemple niveau de 130 dB (suppression de 120,6 dB à 175 m !). Même
- Je suis un usager régulier de la route des Tamarins. Je connais les embouteillages interminables à l'entrée du viaduc de Saint-Paul ainsi que ceux de
- L'étude du mouvement des poussières (carrière et de tir de mine) me paraît légère au regard des phénomènes météorologiques que l'on connaît habituel.

Bruno RIVIERE, Les AVIRONS.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Contre la carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 04 Jul 2018 09:10:09 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Contre la carrière de Bois Blanc

**Date :**Tue, 3 Jul 2018 09:11:45 +0400

**De :**Julie <verdot.julie@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Madame Picard-Verdot Julie  
Domiciliée  
9 rue Ambaville  
97424 Piton Saint-Leu

Je suis contre l'ouverture de carrière de bois blanc situé à moins de 4 km de mon habitation et ce pour des raisons environnementales, économiques et sanitaires.

Je ne veux pas subir :

- les passages de camions
- les coupures régulières de la route des tamarins
- les nuisances sonores en tout genre
- les tirs de mines réguliers
- les poussières, bruits, les fissures dans ma maison, les embouteillages

Je suis contre

- les conséquences graves sur l'environnement.
- les fronts de tailles de 50 mètres de part et d'autre de la route des Tamarins
- l'impact sur la réserve marine
- l'impact irréversible sur les paysages, la faune, la flore
- l'impact sanitaire sur l'ensemble de la population

Je ne comprends même pas comment dans une Zone c aussi préservée on puisse imaginer de tels projets.

La réunion est inscrite dans la liste des biens naturels classés au patrimoine mondial par l'Unesco, n'est ce pas là un contre sens et un grossier paradoxe ?  
Ce patrimoine regorge d'une **faune et d'une flore aussi rares que fragiles, remarquables en termes de diversité et d'endémisme.**

Cette ouverture de carrière n'est pas cohérente et dangereuse à tout point de vue.

JE SUIS CONTRE.

Mme Picard-Verdot



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] M. le commissaire enquêteur

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 04 Jul 2018 09:12:46 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] M. le commissaire enquêteur

**Date :**Wed, 4 Jul 2018 05:06:54 +0000

**De :**thuy lan nguyen <thuylan.nguyen@hotmail.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour Monsieur,

Je tiens à donner mon désaccord sur la carrière de bois blanc, pour toutes les nuisances écologiques, et sanitaires que cela entraînerait.

Je vous en souhaite bonne réception.

Cordialement,

Mme Thuy Lan NGUYEN

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Mr le commissaire enquêteur

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 04 Jul 2018 09:11:02 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Mr le commissaire enquêteur

**Date :**Tue, 03 Jul 2018 11:26:21 +0400

**De :**Cécile Herbelin <[cecile.herbelin@icloud.com](mailto:cecile.herbelin@icloud.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

À l'attention du président de la commission d'enquête

Bonjour Monsieur,

Je suis propriétaire d'une maison dans le lotissement Le Souffleur à Bois Blanc et je m'interroge sur des bruits de travaux entendus hier, le lundi 02  
Pourriez-vous vous renseigner sur la justification de ces bruits?  
Bien cordialement.

Cécile Herbelin  
0692665622

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] NON à la carrière Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 04 Jul 2018 09:11:23 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] NON à la carrière Bois Blanc

**Date :**Tue, 3 Jul 2018 15:28:46 +0200

**De :**Alexandra Leleu <[alelu974@gmail.com](mailto:alelu974@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Je prends la peine de vous écrire depuis la métropole, pour m opposer à l ouverture de cette carrière... Ayant vécu 13 ans à La Réunion, je pense que c

Bien cordialement

Alexandra Leleu  
0783 394 205

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Non à la carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 04 Jul 2018 09:10:39 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Non à la carrière de Bois Blanc

**Date :**Tue, 3 Jul 2018 09:42:51 +0400

**De :**Romain R <[romain.royer94@gmail.com](mailto:romain.royer94@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

En tant que citoyens Français, habitant à la Réunion, je m'oppose fortement à l'exploitation du site de Bois Blanc pour l'extraction de roches.

Détruire un sites naturel qui a mis des milliers d'années à se particulariser pour construire une route qui n'est même pas sur d'être exploitable une centaine d'années...C'est digne d'une pensé primitive et dangeureuse.

Arrêtons de penser à court termes pour notre sois disant confort, l'avenir est entre nos mains, et je ne compte pas le lâcher à ces opportunistes de l'ignorance productiviste.

Je serais engagé au côté des défenseur de la ZAD de Bois Blanc si vous pensez faire passer votre demande de pillages de roches, ce qui entraînera irrémédiablement la perte de la faune et de la flôre ainsi que la pollution de l'air et des eaux.

Veuillez croire, madame monsieur, en la sincérité de mes propos.

Romain Royer.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Société VALORUN SAS

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 04 Jul 2018 09:17:25 +0400

**Pour :** francis.nival@orange.fr

Bonjour Monsieur,  
je vous transfère cette observation reçue.

Cordialement.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Société VALORUN SAS

**Date :**Mon, 2 Jul 2018 22:09:10 +0400

**De :**Isabelle LELEU <[isabelle.leleu974@gmail.com](mailto:isabelle.leleu974@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Mr et Mme LELEU Patrick  
19ter rue des Baies Roses  
97460 – SAINT-PAUL

Messieurs,

A la lecture du dossier, nous portons à votre connaissance notre forte inquiétude quant aux nuisances sonores.

En effet, nous souhaiterions qu'un contrôle acoustique soit effectué par un cabinet indépendant du dossier (EMC<sup>2</sup> étant juge et partie), et notamment lors de l'utilisation des matériels susceptibles de générer d'importantes nuisances sonores impactant directement la zone résidentielle d'habitations (comme demandé dans le courrier de l'ARS).

Par ailleurs, dans l'annexe 3 pièce 3, nous trouvons uniquement les moyens utilisés mais aucun rapport d'étude acoustique lors de l'utilisation de matériels et matériaux bruyants. Dans le même courrier de l'ARS, il est clairement précisé : « Cependant, l'augmentation de l'activité de VALORUN et son impact sur les émergences sonores au niveau de la ZER ne peuvent pas être appréciées d'après les campagnes utilisées ».

En espérant que nos remarques soient prises en compte,  
Recevez, Messieurs, nos salutations.

Mr et Mme LELEU

Provenance : [Courrier](#) pour Windows 10



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 04 Jul 2018 09:11:47 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET]

**Date :**Tue, 3 Jul 2018 20:44:40 +0400

**De :**Helen Lianebleue <[lianebleue@gmail.com](mailto:lianebleue@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Il y a d'enormes andains utilisables. Pourquoi ouvrir une autre carriere.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis Huillier Franck Carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 05 Jul 2018 11:28:55 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis Huillier Franck Carrière de Bois Blanc

**Date :**Thu, 5 Jul 2018 09:11:48 -0700

**De :**Franck <[alizeparapente@sfr.fr](mailto:alizeparapente@sfr.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour monsieur, je vous écris par mail car je ne suis pas dans le département en ce moment et veux vous donner mon avis sur l'ouverture éventuelle de  
Je suis CONTRE l'ouverture de cette carrière.  
En effet après lecture et relecture du dossier déposer par l'entreprises qui veux exploiter cette carrière je me rend compte que cette Méga carrière va  
Une telle carrière va engendrer malgré ce que dis le dossier de l'entreprises exploitante ,des soucis de bruits,de poussière et de circulations tout au  
En effet près de chez mes parents dans les alpes maritimes à côté de Grasse une Carrière à été exploité durant des années dans les conditions optimums  
Piton St Leu et Les Avirons sont justement dans l'axe du vent dominant fort d alizé(front froid)soufflant de secteur sud de mai à octobre et de secteu  
L'école de mes enfants ainsi que ma ville, les Avirons sont à moins de 1 kilomètre de cette carrière....les poussières vont engendrer des problèmes de  
Je dis NON à l'ouverture et je vous remercie de votre compréhension,vous souhaitant une bonne journée,Monsieur Huillier Franck

Alizé parapente

Franck au 0692682338

[www.alize-parapente.com](http://www.alize-parapente.com)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] NON

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 05 Jul 2018 11:27:37 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] NON

**Date :**Thu, 5 Jul 2018 07:26:00 +0000

**De :**Kévin Le pape <kev\_line@hotmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour,

Une fois de plus je m'oppose à ce projet.

La NRL malgré qu'elle soit déjà bien avancé, ce chantier a été imposé aux réunionnais avec des excuses d'ébouillis, route dangereuse etc.

Une route bien plus dangereuse ici est celle de Cilaos depuis plus de trente ans, où l'on passe le matin c'est propre et le soir on voit quelques roches le long de la route mais il n'y a pas de 'gabions' ou autre protection hormis la chance là-bas. D'ailleurs la preuve en est du début de l'année.

Pour la carrière de bois-blanc Mr robert et son équipe avait qu'à réfléchir avant, plutôt que se lancer dans un projet pharaonique avec un coût exorbitant (comme toujours ici) et maintenant du retard donc un dépassement du budget.

Une autre excuse est celle de l'emploi mais quand ce projet carrière ou nrl sera fini combien seront au chômage technique ou d'entreprise fermeront les portes ? On ne voit rien en moyen long terme mais juste à court terme. Puis ils refont des chantiers aléatoires même si rien n'est justifier, juste pour satisfaire les syndicats ou entreprises de btp à la réunion car c'est l'un des plus gros secteurs.

Arrêtez de nous prendre pour des couillons, la plupart des réunionnais et nouvelles générations ouvrent les yeux sur toutes les magouilles locales depuis le temps de nos grand-parents qui ne disaient rien.

Donc non non non. Pourtant je n'habite pas à côté de la carrière, je suis sur le port et je vois déjà les effets néfastes (pollutions, camions à tout heure qui respectent très peu les rond-point pour gagner du temps, route défiguré) à cause de la NRL. J'espère qu'eux seront épargnés par un ballets de camions ivrent de toujours plus d'argent.

Cordialement.

Kévin Le Pape

---

[Prestations Portrait enfants, adultes, animaux de compagnie](#)

[Photographie vie sauvage](#)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Projet de carrière ravine du trou bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 05 Jul 2018 10:58:09 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Projet de carrière ravine du trou bois blanc

**Date :**Thu, 5 Jul 2018 05:36:55 +0000 (UTC)

**De :**Sylvie Comorassamy <kanycomo@yahoo.fr>

**Répondre à :**[kanycomo@yahoo.fr](mailto:kanycomo@yahoo.fr) <kanycomo@yahoo.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

Bonjour

Considérant que les éléments donnés pour le PLU viennent pour beaucoup d'une société privée qui a des enjeux économiques personnels,

Considérant que le PIG était demandé pour les travaux de la nouvelle route du littoral et qu'au final la Région affirme qu'ils ont besoin de moins de 5 millions de roches et que la NLR sera terminée en 2021,

Considérant l'impact nuisible sur l'environnement, les écoles et les enfants à proximité, la nuisance sonore, la pollution, la santé, les risques de détériorer l'espace marin,

Considérant la décision de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux et l'annulation de la modification du Schéma des Carrières,

Considérant que nous en sommes à la 3 ème enquête publique et que la population s'est à chaque fois prononcée CONTRE ce projet,

Je redonne pour la 3 ème fois, un AVIS DÉFAVORABLE sur ce projet de carrière, de quelque forme qu'elle soit. NON à une carrière à Bois Blanc / Ravine du Trou.

Cordialement  
Sylvie COMORASSAMY  
168 chemin mazeau  
97424 Piton St Leu  
Île de la Réunion  
France  
Tel 0693.334990

Mail [kanycomo@yahoo.fr](mailto:kanycomo@yahoo.fr)

[Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android](#)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] TR: NON

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 05 Jul 2018 11:41:25 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue une deuxième fois mais avec un dernier paragraphe rajouté.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] TR: NON

**Date :**Thu, 5 Jul 2018 07:31:56 +0000

**De :**Kévin Le pape <kev\_line@hotmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

---

**De :** Kévin Le pape <[kev\\_line@hotmail.com](mailto:kev_line@hotmail.com)>

**Envoyé :** jeudi 5 juillet 2018 09:26

**À :** [enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

**Objet :** NON

Bonjour,

Une fois de plus je m'oppose à ce projet.

La NRL malgré qu'elle soit déjà bien avancé, ce chantier a été imposé aux réunionnais avec des excuses d'ébouillis, route dangereuse etc.

Une route bien plus dangereuse ici est celle de Cilaos depuis plus de trente ans, où l'on passe le matin c'est propre et le soir on voit quelques roches le long de la route mais il n'y a pas de 'gabions' ou autre protection hormis la chance là-bas. D'ailleurs la preuve en est du début de l'année.

Pour la carrière de bois-blanc Mr robert et son équipe avait qu'à réfléchir avant, plutôt que se lancer dans un projet pharaonique avec un coût exorbitant (comme toujours ici) et maintenant du retard donc un dépassement du budget.

Une autre excuse est celle de l'emploi mais quand ce projet carrière ou nrl sera fini combien seront au chômage technique ou d'entreprise fermeront les portes ? On ne voit rien en moyen long terme mais juste à court terme. Puis ils refont des chantiers aléatoires même si rien n'est justifier, juste pour satisfaire les syndicats ou entreprises de btp à la réunion car c'est l'un des plus gros secteurs.

Arrêtez de nous prendre pour des couillons, la plupart des réunionnais et nouvelles générations ouvrent les yeux sur toutes les magouilles locales depuis le temps de nos grand-parents qui ne disaient rien.

Donc non non non. Pourtant je n'habite pas à côté de la carrière, je suis sur le port et je vois déjà les effets néfastes (pollutions, camions à tout heure qui respectent très peu les rond-point pour gagner du temps, route défigurée) à cause de la NRL. J'espère qu'eux seront épargnés par un ballet de camions ivrent de toujours plus d'argent.

Sans oublier les dégâts sur la nature mais aussi sur le terrain. Car tout ces chantiers à retirer autant de roches fragilise énormément les terrains, et on s'étonne que plus rien ne retient l'eau pendant les périodes cyclonique. Ce projet comme les autres énormes carrières serait encore un énorme trou qui ne ferait qu'accentuer les dégâts à venir.

En espérant que vous me (nous) comprendrez Mr le commissaire enquêteur.

Cordialement

Kévin Le Pape

---

[Prestations Portrait enfants, adultes, animaux de compagnie](#)

[Photographie vie sauvage](#)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière de bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Fri, 06 Jul 2018 08:45:56 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière de bois blanc

**Date :**Thu, 05 Jul 2018 21:41:56 +0400

**De :**melodytheisman974 <[melodytheisman974@orange.fr](mailto:melodytheisman974@orange.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Je suis régulièrement sur la route des tamarins

J en vois des vertes et des pas mûres sur cette route

T arrive à du 110voir 120, en dépassement, et la, t as un 38T ou plus qui dépasse

C'est pas normal ça

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête publique (arrêté préfectoral n°112 SP/SAINT PAUL)  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Fri, 06 Jul 2018 12:21:39 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête publique (arrêté préfectoral n°112 SP/SAINT PAUL)  
**Date :**Fri, 6 Jul 2018 12:16:35 +0400  
**De :**Pascale Besse <pascale.besse@gmail.com>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

**OBJET :** *Enquête publique relative à la demande de SCPR pour l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert, une installation de tri de matériaux, une station de transit de produit minéraux et fabrication d'explosifs, une demande de défrichement par dérogation et une mise en compatibilité du PLU de Saint-Leu*

**Il est inconcevable d'imaginer une carrière d'une telle ampleur sur le site de Bois Blanc à St Leu, compte-tenu de sa localisation dans un espace remarquable du littoral à forte fréquentation touristique, au plus proche de nombreuses habitations et d'un axe majeur de circulation. Les impacts négatifs sur la faune, flore, agriculture, paysage et surtout la santé des populations sont inacceptables. La non demande de classement Seveso du site montre la non maîtrise du sujet par la SCPR et les dangers encourus par les populations avoisinantes, surtout dans le cadre de la l'état d'urgence actuel.**

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) localise le projet en espace à usage agricole et à vocation touristique. Le secteur concerné par l'installation du projetée est classé en zone Ad (espace naturel à vocation agricole) au plan local d'urbanisme de St Leu. La réglementation de cette zone ne permet pas l'exploitation et l'implantation d'une carrière... à moins évidemment de réviser le PLU (Plan Local d'Urbanisme). **Le conseil municipal s'est positionné contre cette modification du PLU**. L'organisation d'un référendum s'est conclue par un **NON** à 81% des votants donc contre la modification de cette zone pour permettre l'implantation d'une carrière de roches massives.

Le conservatoire du littoral classe en priorité 1 d'acquisition la partie aval du site. Ceci montre bien la qualité forte du paysage (page 20). L' Etude d'Impact rappelle cet élément page 108, caractérisant comme contrainte forte (carrière impossible) ce classement par le conservatoire (**espace remarquable du littoral**). L' EI précise page 69 que: Les enjeux paysagers pour l'implantation d'une carrière sur le secteur de Bois Blanc à Saint Leu demeurent toutefois donc importants au regard de la localisation du projet dans un secteur classifié par le SCOT en espace de vigilance touristique.

**EBOULEMENTS :** L'emprise carrière se situant de part et d'autre de la route des Tamarins, le socle géologique sur lequel se trouve cet axe routier sera considérablement fragilisé. La proposition faite par le porteur de projet de végétaliser les pentes verticales créées par la carrière est bien insuffisante pour rattraper la rupture du profil d'équilibre. **Dans les années qui suivront l'exploitation**

**de la carrière de la ravine du Trou, un ou des éboulements du socle de la route des Tamarins sont prévisibles. Les conséquences seront dramatiques** à la vue de la fréquentation de cet axe routier majeur, qui n'a pas été conçu pour supporter les ondes de tirs d'explosifs, fragilisé de surcroît par le passage de plus de 900 camions de fort tonnage au quotidien. Ce complément sur la rupture du profil d'équilibre et ses conséquences sur la route des Tamarins est largement sous-évalué dans le dossier d'impact du porteur de projet.

**EXPLOSIFS** : La SCPR projette d'installer à Bois Blanc, une unité de stockage de 340 tonnes de nitrate d'ammonium, simplement mis sous clé, dans un lieu confiné favorisant la détonation, **en présences d'hydrocarbures** (stockés à seulement 1 mètre de distance !), représente un réel danger.

L'étude d'impact n'a même pas jugé utile de prendre en compte l'état d'urgence, amenant ce site à une **surveillance bien trop faible** (clé et alarme) au regard du danger potentiel que représente un tonnage de nitrate d'ammonium aussi exceptionnel. Le risque d'acte de malveillance n'est pas suffisamment pris en compte... Le site aurait dû être classé Seveso, compte-tenu de l'ensemble de ces critères.

**TIRS DE MINE** : La SCPR indique que les ravines «constituent des ruptures naturelles à la propagation des vibrations» (tome 2 p.164). A contrario, elles réverbèrent le son en écho de la surpression. La cadence annoncée de 2 tirs par jour va engendrer des **nuisances énormes pour le voisinage**, tant sur les personnes que sur les bâtiments et habitations.

**POUSSIERES** : **L'exploitation minière présente des risques majeurs pour l'environnement et les populations et cela de façon durable.** Les tirs de mines et 150 camions sur site vont immédiatement et irrémédiablement polluer : l'eau, les vêtements, les légumes, les fruits, et tous les végétaux alentours. Sans compter les dangers pour la santé des populations, qui au contact de ces poussières, développeront de nombreuses pathologies et allergies aux éléments dangereux présents tels que l'aluminium (pur ou altéré), l'olivine et les 9 éléments du tableau présenté (dont métaux lourds et 3 des contaminants les plus toxiques pour l'environnement). **A la lumière de la composition spécifique du basalte de la zone et des résultats sur les dangers de l'exploitation d'autres roches, il est certainement urgent d'utiliser le principe de précaution.**

**Où se trouve l'avis de l'ARS pour cette enquête publique ? L'année dernière elle avait donné un avis DEFAVORABLE sur ce projet au niveau des poussières.**

**TRAFIC ROUTIER** : L'exploitation nécessite **930 passages de camions par jour**, soit plus d'1 camion par minute ! Le tableau des impacts page 194 de l'étude d'impact et suivantes fait mention d'un **impact fort** pour cette thématique. Par ailleurs les coupures de circulation impacteront fortement le trafic : la commission d'enquête doit demander à la SCPR de ne pas procéder aux tirs de mine devant entraîner la fermeture de la route des tamarins. Aussi, (page 173 de l'EI) l'augmentation du trafic et la mise en place des micros coupures entraînent : l'accentuation du risque d'accidentologie routière, l'augmentation du niveau sonore aux abords de cet axe et l'usure prématurée de cet axe. Enfin, La commission d'enquête doit demander à la SCPR de procéder à une véritable étude d'impact pour l'échangeur prévu sur la route des tamarins.

**ENVIRONNEMENT** : Le défrichement de la zone engendrera la **destruction de la flore présente**, la création de poussières qui risquent de réduire le rendement photosynthétique de la flore environnante voire le **dépérissement de certaines espèces**. Le défrichement engendrera la **destruction des habitats** de l'avifaune et faune terrestre, notamment ceux servant à la nidification d'espèces protégées. Les chauves souris et notamment la colonie de Petit Molosse se trouvant dans un

tunnel hydraulique sous la RN1 sont susceptibles d'être dérangées par les camions qui emprunteront ce passage.

Les vibrations et les tirs de mines (2 par jour) sont également sources de nuisances pour la faune en général et les chauves souris en particulier. **L'impact sur les cétacés n'est pas suffisamment pris en compte.** Les tirs in situ de caractérisation acoustique ne déboucheront pas sur une meilleure connaissance des cétacés de la zone, mais chasseront les mammifères de cet endroit. (Page 23 tome 2 complément à l'étude d'impact). Dans tous les cas, les mesures d'évitement des cétacés seront supprimées après 6 mois d'exploitation, ce qui est inacceptable.

**En conséquence, j'émetts personnellement, et spécifiquement en tant que riveraine du site, un avis totalement défavorable à la demande de SCPR pour l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert, une installation de tri de matériaux, une station de transit de produit minéraux et fabrication d'explosifs, une demande de défrichement par dérogation et une mise en compatibilité du PLU de Saint-Leu.**

Mme Pascale Besse  
115 RN1A  
Ravine des Sables  
97436 Saint Leu

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] POUR (enquête public ICPE carrière Ravine du Trou)  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Fri, 06 Jul 2018 08:48:42 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue : un avis pour.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] POUR (enquête public ICPE carrière Ravine du Trou)  
**Date :** Fri, 6 Jul 2018 06:24:29 +0200 (CEST)  
**De :**Lilian PEROT <perot@wanadoo.fr>  
**Répondre à :**Lilian PEROT <perot@wanadoo.fr>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Lilian PEROT, 11 rue des Flamboyants, 97480 SAINT-JOSEPH.//0262 56 48 48//0692 00 24 36.

AVIS: **POUR**

Motif:

travaux NRL déjà grandement avancés.

+ des matériaux utilisées pour alimenter un chantier nécessaire et utile à tous les réunionnais

+ assurance de la remise en état du site à l'ouverture de la NRL.

**Lilian PEROT      0692 00 24 36**

**[perot@wanadoo.fr](mailto:perot@wanadoo.fr)**

**Sujet:** Journée de congé lundi 9 juillet 2018.

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Fri, 06 Jul 2018 14:11:29 +0400

**Pour :** DUSSEL Alain PREF974 <alain.dussel@reunion.pref.gouv.fr>

J'ai posé une journée de congé pour ce lundi.

Bon retour.

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis contre la Carrière Bois Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 10 Jul 2018 15:18:50 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis contre la Carrière Bois Blanc  
**Date :**Tue, 10 Jul 2018 12:50:22 +0200  
**De :**Isabelle Massac <[isabelle.massac@gmail.com](mailto:isabelle.massac@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

A l'attention du Commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique sur la carrière de Bois Blanc ,

Bonjour,

Je suis contre l'ouverture de la carrière de Bois-Blanc pour de nombreuses raisons.

La principale est que cette carrière impactera gravement la faune marine et ceci en pleine Réserve Marine de la Réunion .

**La création d'une carrière aura en outre des conséquences désastreuses sur notre qualité de vie mais surtout pour notre santé .**

**Les risques de pollution des sols et de l'océan seront d'un niveau insupportable pour nos écosystèmes terrestres et marins .**

**Et il n'est pas trop tard de revenir à la solution tout viaduc. Cette option aurait dû être adoptée**

**dès le départ.**

**Merci de bien vouloir prendre en considération mon avis.**

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis enquête carrière Bois Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 10 Jul 2018 15:18:27 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis enquête carrière Bois Blanc  
**Date :**Tue, 10 Jul 2018 10:22:13 +0000  
**De :**caroline massac <[caroline.massac@hotmail.fr](mailto:caroline.massac@hotmail.fr)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

À l'attention du Commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique sur la carrière de Bois Blanc ,

Bonjour,

Je suis contre l'ouverture de la carrière de Bois-Blanc pour de nombreuses raisons.

La principale est que cette carrière impactera gravement la faune marine et ceci en pleine Réserve Marine de la Réunion .

**La création d'une carrière aura en outre des conséquences désastreuses sur notre qualité de vie mais surtout pour notre santé .**

**Les risques de pollution des sols et de l'océan seront d'un niveau insupportable pour nos écosystèmes terrestres et marins .**

**Et il n'est pas trop tard de revenir à la solution tout viaduc. Cette option aurait dû être adoptée dès le départ.**

**Merci de bien vouloir prendre en considération mon avis.**

Caroline MASSAC

 Agissons pour préserver notre environnement. N'imprimez ce courrier et les documents joints que si nécessaire.

To preserve our environment, please print this e-mail and attachments only if necessary.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] AVIS ENQUETE PUBLIQUE BOIS BLANC

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 08:59:48 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] AVIS ENQUETE PUBLIQUE BOIS BLANC

**Date :**Sun, 8 Jul 2018 12:36:16 +0400

**De :**Pierre Yves Blanchard <py.blanchard@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

En tant que citoyen de Saint Leu, et réunionnais, je souhaitais m'exprimer sur le projet de la carrière bois blanc.

Je suis absolument contre ce projet, qui aura des conséquences écologiques, sanitaires et économiques à long terme bien supérieures aux avantages écon

Je considère que les sociétés qui sont derrière ce projet sont conscientes des impacts catastrophiques que cela engendrera et forcent nos politiques :

Ne céder pas ! D'autres solutions existent, vous êtes nos élus, et devez représenter nos intérêts communs.

Liberté, Egalité, Fraternité

Pierre-Yves Blanchard

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis Guillaume Insa concernant l'enquête public bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 08:55:03 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis Guillaume Insa concernant l'enquête public bois blanc

**Date :**Fri, 6 Jul 2018 21:00:07 +0400

**De :**G Insa Armefflor <[insaguillaume@orange.fr](mailto:insaguillaume@orange.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

**Copie à :**[vero.insa71@gmail.com](mailto:vero.insa71@gmail.com)

Le 6 juillet 2018 a st leu

Je soussigné Guillaume Insa né le 21 juillet 1969 et demeurant au 1 allée des vagues 97436 à st leu

Me positionne contre le projet de carrière de bois blanc pour les raisons suivantes :

- ce projet pour les dégâts irréversibles environnementaux qu'il va générer est un non sens environnemental
- ce projet provoquera des nuisances sonores et de poussières et engendrera des problèmes de santé publique.
- augmentation des embouteillages
- augmentation des risques d'accidents sur la route
- perte d'attrait touristique
- détérioration de la route pas adaptée aux passages de camions

Cordialement

Guillaume Insa

Envoyé de mon iPhone

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] carrière à Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 08:57:56 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] carrière à Bois Blanc

**Date :**Sat, 7 Jul 2018 11:42:08 +0200

**De :**marlene chong <[marlenecsy416@gmail.com](mailto:marlenecsy416@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour ,

Je soussignée Madame Choong- Siong- Yoon Marlène, habitante à St André, je viens dire mon refus de voir une carrière se faire à Bois Blanc, qui causera un grand préjudice à l' écologie de notre île, et aussi au tourisme .

En tant que citoyenne, je dis non à ce projet.

Pour faire valoir ce que de droit.

Mme Choong - Siong- Yoon Marlène.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 09:15:34 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière bois blanc

**Date :**Mon, 9 Jul 2018 20:13:08 +0400

**De :**aymeric bein <[aylerein@gmail.com](mailto:aylerein@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Monsieur,

je vous prie de trouver ici un témoignage concernant la carrière de bois blanc.  
Ce projet ne peux pas voir le jour.

La Réunion a déjà trop souffert sur un aspect environnemental mais visiblement les politiques ne le comprennent pas.  
La disparition des espèces, l'urbanisation du littoral, la dégradation des récifs coralliens, la destruction des paysages.

La carrière risque de contribuer principalement à cette dernière impact.  
Il y a de nombreux points négatifs à ce projet et j'entends bien que politiquement et économiquement c'est un projet particulièrement intéressant mais

Cordialement,

Aymeric Bein

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière de bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 09:05:54 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière de bois blanc

**Date :**Sun, 8 Jul 2018 15:10:08 +0000

**De :**Noémie Bruneau <[noemiebruneau@hotmail.com](mailto:noemiebruneau@hotmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

À l'attention Mr le préfet,

Je vous envoie un mail concernant le projet de la carrière de bois blanc. Ce projet entraînera de graves problèmes à venir d'érosion et d'inondation ;

- la mise en danger d'une nappe phréatique majeure ;
- le gâchis de terres agricoles de grande qualité sur une île au foncier rare ;
- un impact négatif sur notre réserve marine ;
- des tirs de mines quotidiens à quelques centaines de mètres des habitations et des établissements scolaires ;
- la mise en danger sanitaire de la population.

Les récents événements climatiques tels que Fakir et Berguitta nous ont rappelés combien notre île est fragile et combien nous devons la protéger. Soyez un acteur de sa préservation !

Cordialement,  
Noémie Clément.

Envoyé depuis mon appareil Samsung

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] carrière de Bois-Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 08:58:32 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] carrière de Bois-Blanc

**Date :**Sat, 7 Jul 2018 15:34:42 +0400

**De :**CHABIRON <[francois.chabiron@sfr.fr](mailto:francois.chabiron@sfr.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Je suis absolument **contre l'ouverture** de la carrière de Bois-Blanc pour les raisons suivantes :

- les nuisances sonores (explosions), pour la santé (poussières), sur les routes (nombreux gros poids-lourds)
- les atteintes à l'environnement, sur terre et en mer

De plus les autres carrières exploitables, situées plus près du chantier, suffisent à fournir les roches nécessaires à la NRL.

François Chabiron

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Contre la carrière de Bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 08:54:35 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Contre la carrière de Bois blanc

**Date :**Fri, 6 Jul 2018 17:54:33 +0400

**De :**AGNES LOTH <agnesloth@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Monsieur le commissaire-enquêteur,

J'ai à coeur de participer à la consultation citoyenne sur l'éventuelle ouverture de la carrière de Bois blanc et je le fais pour exprimer mon opposition à ce projet, pour les raisons suivantes:

**La création d'une carrière sur la zone de Bois Blanc aura des conséquences désastreuses sur notre qualité de vie mais surtout pour notre santé !!**

Comme le précise l'Autorité environnementale, voici quelques uns des risques majeurs :

- risques d'accidents de la circulation liés à une augmentation du trafic routier ( et des camions bennes) 500 rotations par jour annoncé

- construction d'une bretelle d'accès spéciale sur la 4 voies ( sur quels deniers ! )

- risques sanitaires dus à la dispersion des poussières et des roches (au gré des vents, TOUTES les communes limitrophes de la zone seront impactées !!). Cela sera principalement nuisible aux personnes âgées, aux enfants notamment en bas âge, aux personnes souffrant de problèmes respiratoires... PITON ST LEU: 4800 habitants, Les AVIRONS : 10100 habitants, L'Etang Salé : 13530 habitants, ST LEU : 30000 : Plus de 50000 habitants de la micro région Sud Ouest risquent de voir leur santé se dégrader...C'est inacceptable !!

- risques hydrologiques liés à la pollution de la nappe phréatique
- risques de pollution des sols et de l'océan
- risques liés aux tirs de mines : bruits, poussières, projections, onde de choc,

vibrations...( au moins 1 tir de mine par jour avec interruption de la circulation routière voies et autres pendant 20 minutes.

- risques écologiques et environnementaux : présence d'espèces protégées et remarquables

Et que dire de l'impact négatif sur le tourisme, qui souffre déjà de l'inextricable crise requin :

- La route nationale qui relie l'Etang Salé les Bains à St Leu est en effet la route littorale la plus belle et attractive de la Réunion : points de vue exceptionnels, souffleurs, criques isolées.
- C'est aussi une route appréciée des sportifs qui utilisent massivement la piste cyclable.
- C'est enfin la seule route qui permet l'observation gratuite des baleines chaque hiver du haut de ses parapets.

Je vous remercie de prendre en compte mes observations dans le cadre de votre enquête.

En espérant que vous saurez tenir compte de cet avis, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-enquêteur, l'expression de ma haute considération.

Agnès Loth

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] contre la carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 09:13:53 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] contre la carrière de Bois Blanc

**Date :** Mon, 9 Jul 2018 17:14:47 +0200 (CEST)

**De :** Françoise LE BELLER <[luclebellier@orange.fr](mailto:luclebellier@orange.fr)>

**Répondre à :** Françoise LE BELLER <[luclebellier@orange.fr](mailto:luclebellier@orange.fr)>

**Pour :** [enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

à Mmes et Mr les enquêteurs,

Une carrière aux dimensions gigantesques dont le but affiché, tel un chantage, à la construction de la très gourmande NRL.

Bien sûr toute la population subissant les bouchons voit cet ouvrage indispensable.

On n'imagine pas autres solutions, le "Tout sur St Denis" qui ne pourra jamais absorber ce trafic de voitures quotidien.

Saint Paul, Le Port pourraient être plus développés pour délester LA CAPITALE ? NON !!!

Et on s'acharne sur cette habitude de tout faire dans cette ville coincée entre mer et montagne: insensé!

Evidemment cette carrière aura une durée d'exploitation bien au delà de la construction de la NRL!!!

Elle l'affiche avec sarcasme d'ailleurs.

Il y aura toujours un "responsable" politique pour porter un projet quelconque qui le rendra célèbre, puissant "c'est Moi QUI..." une Autoroute pour Mafate?

Mr LE BELLER



**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Contre la carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 09:17:53 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Contre la carrière de Bois Blanc

**Date :**Mon, 9 Jul 2018 20:14:36 +0200 (CEST)

**De :**[eric.boutroux@laposte.net](mailto:eric.boutroux@laposte.net)

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

**La création d'une carrière sur la zone de Bois Blanc aura des conséquences désastreuses sur notre qualité de vie mais surtout pour notre santé !!**

Comme le précise l'Autorité environnementale, voici quelques uns des risques majeurs :

- risques d'accidents de la circulation liés à une augmentation de 25% du trafic routier ( et des camions bennes!!!!)

- risques sanitaires dus à la dispersion des poussières et des roches (au gré des vents, TOUTES les communes limitrophes de la zone seront impactées !!). Cela sera principalement nuisible aux personnes âgées, aux enfants notamment en bas âge, aux personnes souffrant de problèmes respiratoires... PITON ST LEU : 4800 habitants, Les AVIRONS : 10100 habitants, L'Etang Salé : 13530 habitants, ST LEU : 30000

Plus de 50000 habitants de la micro région Sud Ouest risquent de voir leur santé se dégrader...

- risques hydrologiques liés à la pollution de la nappe phréatique
- risques de pollution des sols et de l'océan
- risques liés aux tirs de mines : bruits, poussières, projections, onde de choc, vibrations...
- risques écologiques et environnementaux : présence d'espèces protégées et remarquables

C'est pour ces différentes raisons que je suis contre la carrière sur la zone de Bois Blanc.

Eric Boutroux

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquete publique carrière de Bois-blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 10 Jul 2018 09:18:24 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquete publique carrière de Bois-blanc  
**Date :**Tue, 10 Jul 2018 08:08:37 +0000  
**De :**Delphine Gatelau <d.gatelau@gmail.com>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Madame, Monsieur

Je vous adresse ce courrier afin de contester la création et l'établissement d'une carrière à proximité de zone d'habitation et qui de surcroit impactera plusieurs communes : les avirons, piton st leu, st leu et l'étang-salé.

Je suis enseignante dans le second degré et ces idées de projets de carrières me font bondir car la sensibilisation et l'éducation pour le respect de l'environnement que nous cherchons à inculquer à nos enfants sont totalement bafoués. Cela uniquement à titre lucratif  
Nous constatons déjà les nuisances causées par le retrait des andains sur la commune de st leu lors du passage de Fakir. Les conséquences écologiques seront sans appel pqr la mise en place de ce projet.

D'autres part, je suis contre en raison des nuisances qui vont se créer sur la route avec les rotations incessantes de camions sur des routes déjà encombrées Je considère ça comme une prise d'otage ou bientôt pour faire 15 km, nous passerons plus d'1h de notre temps dans les bouchons causé par le ballet de camions se conjuguant déjà au trafic dense.

Ensuite, il ne parait inconcevable de réaliser ce projet sans qu'il y ait d'impact sur la nappe phréatique et par conséquent pour ses habitants, tout comme sur la santé en raison des poussières soulevées par les tirs de mines

En somme, ce projet de carrière présente à ce jour plus d'inconvénients écologiques, environnementaux, humains que d'avantages ; et qui ne s'adressent qu'à une petite frange de la population sans conduire à des emplois pérennes sur le long terme.

D. Gatelau  
La saline les bains  
Enseignante

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête publique de bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 08:55:41 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

*Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.*

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête publique de bois blanc

**Date :**Fri, 6 Jul 2018 21:06:46 +0400

**De :** cyril974 <[cyril974@orange.fr](mailto:cyril974@orange.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

>>

[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Merci d'ajouter mon avis a l'enquete publique citee en objet:

Après consultation du dossier, trop d'incoherence entre economie et ecologie, cette carriere va creer :

- embouteillage des 900 camions jours sur toute la RDT et sur St Paul et Le Port, Et les tirs de mine sans voiture = rupture de la circulation
- absence de la continuité écologique de part et d'autre de la route tamarins = rupture ecologique
- trop de poussière, de bruit, a 1km d'habitations, voir 300m pour les plus proches = rupture respiratoire et audition
- 2 tirs de mines/jours: stockage d'explosif ; 2 fois la quantite stocke a AZF Toulouse! Risque enorme d'explosion avec produits chimique et hydrocarbu
- disparition de la fone et flore de la cote sauvage = rupture de la nature
- des écoles dans le périmètre proche = rupture sanitaire
- des citoyens qui se mobiliseront tjs contre ! = Rupture social
- des sportifs qui utilisent la route bord de mer ne pourront plus pratiquer leur passion sur cette belle cote sauvage = rupture sportive

Moi même j'habite a coté, et je suis contre ce projet.

Merci de prendre note.

Cyril Monier

Cyril Monier  
0692232068

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] enquête publique de la carrière de bois blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 10 Jul 2018 09:00:53 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] enquête publique de la carrière de bois blanc  
**Date :**Sun, 8 Jul 2018 08:43:44 +0000  
**De :**antoine laveder <[antoine.laveder@hotmail.fr](mailto:antoine.laveder@hotmail.fr)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour,  
Je souhaite donner mon avis défavorable en ce qui concerne la carrière de bois blanc.

Antoine Laveder

Provenance : [Courrier](#) pour Windows 10

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête publique sur la carrière de Bois-Blanc (Ravine du Trou)

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 09:11:08 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête publique sur la carrière de Bois-Blanc (Ravine du Trou)

**Date :**Mon, 9 Jul 2018 12:10:29 +0400

**De :**Julie Roger <djoolaya@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

À l'attention du Commissaire enquêteur :

Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique sur la carrière de Bois-Blanc (ravine du Trou), je tenais à vous faire savoir que je m'oppose vivement à ce projet.

Les conséquences seraient désastreuses pour l'économie locale, pour notre santé et pour l'environnement.

L'Étude d'impact est claire :

Trafic routier : page 194 le tableau des impacts indique un "impact fort". En effet, avec 530 rotations de camions de 33 tonnes (en moyenne) chaque jour, de 5h du matin à 20h, ce sont des risques d'accidents très importants qui sont à craindre, des ralentissements pires que ceux que nous connaissons actuellement et une pollution considérablement accrue. Sans compter les "micro-coupures" de la route des Tamarins qui auront des conséquences graves sur le quotidien des Réunionnais qui empruntent cet axe au quotidien. Mon mari travaille dans un restaurant de St Leu (nous habitons l'Étang Salé), il fait deux services par jour, comme ses collègues en salle et en cuisine, chacun rentre chez lui pendant quelques heures tous les après-midis, ce sont 2 allers-retours par jour. Vais-je devoir vivre avec l'angoisse qu'il subisse un accident de la route ? Une roche qui se détache d'un camion, un camion aux freins mal entretenus ou au conducteur dangereux, c'est si vite arrivé. Et ses collègues ? Et tous les gens qui travaillent sur la route toute la journée ?

Risque sanitaires : Comme mentionné précédemment l'augmentation insensée de la circulation de poids lourds sur l'axe Étang Salé - La Possession va entraîner une pollution dangereuse par dégagement de gaz d'échappement et de particules fines. La Réunion est déjà 2 à 5 fois plus touchée par l'asthme que la métropole, qui prendra en charge les frais de santé supplémentaires ? Les entreprises de construction/transport ? La Région ? Ou les citoyens qui paieront le prix en impôts et avec leur santé ?

Mais les risques sanitaires ne s'arrêtent pas là, la méga-carrière, large comme 68 terrains de football et profonde comme un immeuble de 25 étages, entraînera la dispersion de poussières de roche et de métaux (chrome en grande quantité, cuivre, nitrate, zinc, silice et fibre basaltique, dont les dégâts sont très connus tant au niveau des poumons, de tout l'appareil respiratoire, que de la peau, des yeux, du système digestif (je vous renvoie aux études bien connues de l'OMS et de l'ANSES) extrêmement dangereux pour nous riverains, mais aussi pour tous les habitants des communes traversées par le ballet des 530 rotations de camions quotidiens qui disperseront ces particules au gré du vent et de leur vitesse. Cette zone de la Réunion est connue pour sa sécheresse, ces particules seront d'autant mieux dispersées ! Plusieurs centaines de milliers de personnes sont concernées, pas seulement nous riverains de la ravine du Trou, qui devons vivre l'enfer au quotidien.

Les risques sanitaires concernent aussi les nuisances sonores.

Avec deux tirs de mines et 530 rotations de camions par jour dans notre zone, vivre à proximité de la ravine du Trou sera un enfer. Je travaille chez moi, j'ai des animaux domestiques, mes voisins ont des animaux de ferme, comme tout le monde à la Réunion ; et je ne parle pas du nombre d'enfants qui vivent dans les environs, si les nombreux adultes n'émeuvent pas ces messieurs de la Région : des écoles sont disséminées dans la zone (12 écoles primaires, 2 collèges, 1 lycée à St Leu, 8 écoles primaires et 1 collège à l'Étang Salé, 4 écoles primaires, 1 collège, 1 lycée aux Avirons), tout ce petit monde va respirer chaque jour pendant 5 ans (et combien d'années encore après ça ?) des poussières toxiques et des gaz d'échappement générés par la méga-carrière. Tout ce petit monde va supporter les secousses des tirs de mines (ne croyez pas à la barrière des 500 m, chacun sait que les ravines sont d'excellent vecteurs de son, il vous suffit d'aller à 700 m d'altitude au dessus de St Leu un samedi soir pour entendre la musique du bord de mer qui n'atteint pas le nombre de décibels d'une méga-carrière !). Que dire des personnes âgées, nombreuses dans les trois villes et qui ne trouveront pas plus le repos pendant ces années d'exploitation ?

Et que dire du danger que représente le stockage de nitrate d'ammonium à proximité d'hydrocarbures ? Tome 3 p42 de l'enquête on nous apprend que la SCPR compte installer une unité de stockage de 340 tonnes (340 tonnes !!!) de nitrate d'ammonium dans une pièce confinée. Ce produit détonne à cause d'un explosif ou à cause d'un incendie (en milieu confiné), pourquoi le mélange de nitrate/hydrocarbure aura-t-il lieu à l'endroit même du stockage du nitrate d'ammonium ? Tout ceci à 1 m (séparé par une simple cloison) d'une cuve de fioul de 3 000 litres ! On veut nous tuer ! La leçon d'AZF à Toulouse n'a pas été tirée ?

Que dire de l'absence de surveillance appropriée du site ? Une clé et une alarme ? En plein état d'urgence et dans une région battue par des cyclones ? Rien que ça ? Le site aurait du être classé Seveso, c'était un minimum !

Les conséquences seront également grandes pour l'environnement, avec une flore étouffée et un terrain qui ne verra rien pousser à cause de l'imperméabilité créée par ces poussières sèches. Les hydrocarbures des camions, qui fuiront, s'écouleront, seront répandues au moment de l'approvisionnement s'écouleront dans les sols, et lors de pluies, dans la mer. S'y ajouteront les poussières susmentionnées qui finiront de tuer la faune et la flore marines déjà fragilisées par l'activité humaine. Une fois de plus, rien de tout ceci ne semble arrêter l'appât du gain des entreprises concernées.

Des espèces végétales et animales protégées et pour certaines en voie de disparition sont présentes dans cette zone et sur le site même de la méga-carrière. 73 espèces végétales, dont

23 indigènes sont observées sur place. Sans oublier la faune, page 78 de l'étude d'impact, 22 espèces d'oiseaux fréquentent cette zone et 13 l'utilisent pour se reproduire et/ou s'alimenter. 7 espèces sont indigènes et protégées. 2 espèces de chauve-souris (des centaines d'individus) protégées sont présentes sur le site et autour. La DEAL interdit de "détruire, capturer, transporter, déranger" ces chauve-souris sous peine de sanctions pénales (juillet 2016) en vertu de l'article 411.1 du code de l'environnement et par arrêté ministériel du 17 février 1989. Rien que le défrichement de cette zone sera illégal ! L'éclairage de la carrière sera également source de perturbation, notamment pour nos chers pétrels de Barrau et puffins, espèces protégées. Les poussières empêcheront toutes ces espèces de se nourrir, nous allons droit vers une catastrophe écologique, monsieur le Commissaire enquêteur.

Les secousses occasionnées par les 2 tirs de mines quotidiens vont fragiliser les reliefs déjà dégradés par l'épierrage massif qui a lieu actuellement. Que feront nous quand nos routes seront bloquées par des écoulements de boue qui sont déjà devenues un problème ces deux dernières années ? Que ferons-nous quand des maisons seront ensevelies sous un affaissement de terrain ?

Sans parler de la route des Tamarins qui sera considérablement fragilisée par la même occasion et qui deviendra un risque pour tous ceux qui l'emprunteront. En effet cette méga-carrière sera située de part et d'autre de la 4 voies, comment peut-on imaginer un seul instant qu'elle sera épargnée ? Les 930 passages de camions de 19 tonnes, les secousses et les détonations quotidiens seront autant de dangers pour sa structure et à terme pour les conducteurs et les habitants des environs.

Page 108 de l'étude d'impact on rappelle que la zone en aval du site de la méga-carrière est classée en priorité 1 d'acquisition : il s'agit d'un espace remarquable du littoral. Nous souffrons depuis des années de la crise requin, devons-nous renoncer au tourisme définitivement ? Si vous demandez une copie des pétitions réalisées demandant au préfet de refuser que cette méga-carrière ait lieu dans ce site, vous constaterez que les signataires ne sont pas essentiellement réunionnais, nombreux sont les métropolitains (et d'autres nationalités, même des Canadiens) choqués par ce projet.

Comment ferons-nous vivre notre économie si nos paysages sont défigurés par des projets mégalomaniques ? Nous devons déjà nous acquitter de 40 millions d'euros de dédit du projet de tram-train abandonné par notre président de région actuel, sommes-nous donc des vaches à lait que l'on nourrit de farines liées à l'huile de vidange ?

Devrons-nous faire des radios de nos poumons, un bilan de santé physique et mentale avant le début de l'exploitation, et recommencer en fin d'exploitation pour engager une "class-action" et demander réparation pour les dégâts physiques et moraux occasionnés par cette méga-carrière ? Qui paiera pour nos maisons dont les structures seront fragilisées par les secousses et les ondes de choc dues aux tirs ? Pendant 5 ans le secteur de l'immobilier sera moribond, car personne ne pourra ni vendre ni acheter dans l'axe Étang Salé - St Leu en raison des nuisances. Le tourisme sera considérablement impacté. La Région ferait bien de commencer à capitaliser, de même que les entreprises participant à ce projet, car nous serons très nombreux à souffrir de séquelles et à demander réparation.

Monsieur le Commissaire enquêteur, ce site n'était même pas prévu dans le projet initial, pourquoi veut-on aujourd'hui nous imposer cette nuisance ? L'ouest est une zone classée en priorité 1 en termes de tourisme, et Bois Blanc est classé en espace de coupure d'urbanisation (aval) et en espace agricole (amont de la route des Tamarins) selon le schéma d'aménagement

régional (SAR). Le schéma de mise en valeur de la mer, chapitre particulier du SAR, a le même classement.

Le schéma de cohésion territorial (SCOT) du TCO classe le site en vigilance touristique et en espace agricole.

Le PLU classe le terrain en zone agricole et en zone en coupure d'urbanisation. Comment la préfecture peut-elle considérer que cette méga-carrière est d'intérêt général ? Il y a sept ans, lors de l'enquête publique de la Nouvelle route du littoral, Bois Blanc ne faisait pas partie du projet.

Pour résumer, monsieur le Commissaire enquêteur :

- risques d'accidents de la circulation liés à une augmentation de 25 % du trafic routier (avec plus de 500 rotations de camions-bennes tous les jours, de 5h jusqu'à 20 h, cinq jours sur sept) ;
- risques sanitaires dus à la dispersion des poussières et des roches (au gré des vents, TOUTES les communes limitrophes de la zone seront impactées). Cela sera principalement nuisible aux personnes âgées, aux enfants, aux personnes souffrant de problèmes respiratoires... Plus de 50 000 habitants de notre région Sud Ouest risquent de voir leur santé se dégrader ;
- risques hydrologiques liés à la pollution de la nappe phréatique ;
- risques de pollution des sols et de l'océan ;
- risques liés aux tirs de mines : bruits, poussières, projections, onde de choc, vibrations ;
- risques écologiques et environnementaux : présence d'espèces protégées et remarquables

Impact négatif sur le tourisme, qui souffre déjà de l'inextricable crise requin :

- la route nationale qui relie l'Étang Salé les Bains à St Leu est en effet la route littorale la plus belle et la plus attractive de la Réunion : points de vue exceptionnels, souffleurs, criques isolées ;
- c'est aussi une route appréciée des sportifs qui utilisent massivement la piste cyclable ;
- c'est enfin la seule route qui permet l'observation gratuite des baleines chaque hiver du haut de ses parapets.

Je suis sidérée que l'on envisage un tel projet dans la zone la plus touristique de l'île, le littoral ouest drainant des revenus non négligeables pour l'île. La "crise requin" est déjà un manque à gagner pour nous, qu'en sera-t-il une fois la méga-carrière ouverte et exploitée ?

L'île de la Réunion est un joyau protégé par l'UNESCO. Tous ces projets nous font courir le risque de perdre cette protection si nous ne prenons pas toutes les mesures pour en préserver l'environnement et l'écosystème. Or les responsables de ce projet ignorent délibérément les conséquences désastreuses qu'il aura pour ne tenir compte que de l'aspect pratique de la proximité avec le chantier de la NRL et des pseudo-économies réalisées.

Je vous prie instamment de rendre un rapport défavorable, afin que ce projet ne voie pas le jour.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Julie Demassieux



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête publique

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 08:56:21 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête publique

**Date :**Sat, 7 Jul 2018 08:20:21 +0400

**De :**Myriam Grondin <[myriam21grondin@gmail.com](mailto:myriam21grondin@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Je souhaiterai qu'on prenne en compte mon opposition à la carrière.

Lieu de travail : saint leu sac portail

Motifs : la mise en place de la carrière va provoquer des émanations de micro particules qui peuvent être nocif.

Aussi est ce vraiment un atout économique de créer une carrière ou est ce plutôt une question d'argent pour la SCPR d'avoir un point de chute dans le sud.

On est peut être pas suffisamment au courant de l'objectif poursuivi et Des risques que ça peut engendrer sur notre vie au quotidien

Cordialement,

--

Bien cordialement

Myriam GRONDIN

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] enquete publique

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 09:12:42 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] enquete publique

**Date :** Mon, 9 Jul 2018 15:55:55 +0200 (CEST)

**De :** Philippe MICHELIX <[philippe.michelix@orange.fr](mailto:philippe.michelix@orange.fr)>

**Répondre à :** Philippe MICHELIX <[philippe.michelix@orange.fr](mailto:philippe.michelix@orange.fr)>

**Pour :** [enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

je tiens par le présent mail à répondre à l'enquête publique sur l'ouverture d'une carrière sur la commune de St Leu 97436.

1°) Inadmissible sur une île comme la Réunion de mettre en danger par l'exploitation de cette carrière plus d'une dizaine d'espèces animales dont certaines endémiques.

**Je suis contre l'exploitation de cette carrière**

2°) Inadmissible de mettre en danger par l'exploitation de cette carrière une flore dont certaines espèces endémiques qui ont déjà peine à survivre tant l'homme ne les respecte pas. **Je suis contre l'exploitation de cette carrière**

3°) Inadmissible de mettre en danger la population qui se trouverait plus ou moins à proximité de cette carrière, habitations écoles :

Bruit (par les explosions), poussières chargées de métaux lourds, portées par le vent et les camions qui transporterait les roches.

**Je suis contre l'exploitation de cette carrière**

4°) Inadmissible de modifier tout ce paysage et ce juste à proximité du souffleur qui attire tous les jours des touristes.

**Je suis contre l'exploitation de cette carrière**

5°) Inadmissible d'aller à l'encontre de 2 enquêtes publiques à travers lesquelles la population à déjà notifier son refus pour cette carrière.

**Je suis contre l'exploitation de cette carrière**

6°) Inadmissible de demander une troisième enquête alors qu'un tribunal à jugé que cette carrière n'avait pas lieu d'être.

**Je suis contre l'exploitation de cette carrière**

7°) Inadmissible de mettre en danger toute vie animale et ou végétale dans la mer qui se trouve à proximité même de cette carrière.

**Je suis contre l'exploitation de cette carrière**

**En résumé je suis contre l'ouverture de cette carrière qui mettrait en danger, la santé et donc la vie de la population avoisinante, différentes espèces endémiques ou non de la faune et de la flore, défigurerait le paysage à jamais, risquerait de modifier la stabilité des sols déjà fortement éprouvée lors de cyclones ou de tempêtes de 2018.**

*Ph Michelix  
6 Chemin Maingard  
97416 La Chaloupe  
Mobile 0692216108*

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Non a la Carrière de bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 09:02:53 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Non a la Carrière de bois blanc

**Date :**Sun, 8 Jul 2018 12:46:03 +0400

**De :**gmail <[rcloup@gmail.com](mailto:rcloup@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

En tant que citoyen de Saint Leu, et réunionnais, je souhaitais m'exprimer sur le projet de la carrière bois blanc.

Je suis absolument contre ce projet, qui aura des conséquences écologiques, sanitaires et économiques à long terme bien supérieures aux avantages écon

Je considère que les sociétés qui sont derrière ce projet sont conscientes des impacts catastrophiques que cela engendrera et forcent nos politiques a

Ne céder pas ! D'autres solutions existent, vous êtes nos élus, et devez représenter nos intérêts communs.

Liberté, Egalité, Fraternité

Cloup richard

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] NON à la carrière de bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 09:03:18 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] NON à la carrière de bois blanc

**Date :**Sun, 8 Jul 2018 13:41:49 +0400

**De :**Alexandra Auffret <[alexandra.auffret.pro@gmail.com](mailto:alexandra.auffret.pro@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

En tant que citoyenne de Saint Leu, je souhaitais m'exprimer sur le projet de la carrière bois blanc.

Je suis absolument contre ce projet, qui aura des conséquences écologiques, sanitaires et économiques à long terme bien supérieures aux avantages écon

Je considère que les sociétés qui sont derrière ce projet sont conscientes des impacts catastrophiques que cela engendrera et forcent nos politiques a

Ne céder pas ! D'autres solutions existent, vous êtes nos élus, et devez représenter nos intérêts communs.

Liberté, Egalité, Fraternité

Alexandra Auffret

Envoyé de mon iPhone

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] NON À LA CARRIÈRE!!!

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 08:57:01 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] NON À LA CARRIÈRE!!!

**Date :**Sat, 7 Jul 2018 07:38:00 +0000

**De :**magali le fortier <magflowers@hotmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour ,

Je me permets de vous écrire ce mail afin de vous donner mon opinion sur la carrière de bois blanc, qui semble heureusement concernés plein d'autres gens aussi désespérés que moi.

Cela semble même absurde de devoir préciser que l'on est contre ce genre de projet, et d'en donner les raisons.

Le collectif donne déjà toutes les raisons valable qui font que ce projet est démoniaque !

Entre les véhicules qui vont sillonner sans cesse sur les routes et surement causés plusieurs accidents grave afin d'acheminer au plus vite les roches, car tout est toujours histoire de temps et de gain.

Le paysage détruit , les maladies qui vont se déclarer suite à toute la poussière que cela va dégager, et surtout les nuisances pour la faune et la flore !

Cette nouvelle route du littoral a déjà massacré les fonds marins et maintenant elle va continuer en massacrant cette zone de 35hectares?! C'est écoeurant que l'homme puisse réussir à détruire si facilement son environnement!!!

Je suis contre cette carrière, et j'espère du fond du coeur, que ce projet ne passera pas et que d'autres solutions seront trouvées à la place, car il fallait y réfléchir avant!

Cette route est une grossière erreur, il serait tant d'assumer ses responsabilités et d'investir intelligemment l'argent, comme il avait été proposé avec le lancement de la ligne de chemin de fer et de son train qui aurait pour le coup, vraiment changé la vie des gens! Une vraie belle avancée vers le progrès mais certains hommes ne se tirent pas vers le haut malheureusement, mais nous citoyens les subissons!

Alors...

Que nos voix soient entendues!

Cordialement.

Le Fortier Magali

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] observations enquête bois blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 10 Jul 2018 08:57:32 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] observations enquête bois blanc  
**Date :**Sat, 7 Jul 2018 11:45:29 +0400  
**De :**Yohann Missillier <yohmiss@gmail.com>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour par la présente je souhaite faire par de mon désaccord complet par rapport au projet de carrière au lieu dit "bois blanc" et ce pour de multiples raisons:

-Tout d'abord environnementales, destruction d'un paysage remarquable et seul site encore presque vierge des bas de l'ouest. Destruction d'éco-systèmes, faune flore et inquiétudes par rapport à l'impact sur le milieu marin des tirs de mines (baleines etc). Inquiétudes par rapport à la pollution de la nappe phréatique.

-Sanitaires, impacts sur les populations et la santé, poussières par rapport aux vents dominants, bruits directs (mines) et indirects (camions). Milliers des gens impactés!

-Réseau routier déjà complètement saturé, inquiétude par rapport aux camions, la fréquence, le nombre, le bruit la vitesse, actuellement déjà les camionneurs ne respectent pas les limitations ni les équipements de sécurité et n'obéissent qu'au rendement, qu'en sera t il avec 900 camions/jours pour ce seul site??

Bonne réception, Yohann Missillier, st leu

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Ouverture carrière Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 09:11:57 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Ouverture carrière Bois Blanc

**Date :**Mon, 9 Jul 2018 10:43:38 +0200

**De :**Jean-Christophe <jc.esculier@orange.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

**Copie à :**SEYER Jean Luc <[seyer@gtou.fr](mailto:seyer@gtou.fr)>, BUREAU Damien <[zuco974@orange.fr](mailto:zuco974@orange.fr)>, FRETARD Jean Luc <[jlfretard@hotmail.com](mailto:jlfretard@hotmail.com)>, LIESENFELT Jerome <[jerome-liesenfelt@orange.fr](mailto:jerome-liesenfelt@orange.fr)>

Bonjour,

Je ne sais si cet avis sera lu mais **je trouve inadmissible de creuser un trou dans le littoral pour combler...la mer !**

A l'heure où les gouvernements successifs bassinent le citoyen et le pressentent fiscalement au nom de l'écologie, **comment peut-on justifier le transport de ces millions de m3 de roches sur 50km par voie routière ?**

Vous avez donc compris, **je suis contre cette ouverture.**

Pas si cordialement que ça.

**Jean-Christophe ESCULIER**

33, allée Roche Couleur

97434 La Saline Les Bains

06 92 87 08 06

[jc.esculier@orange.fr](mailto:jc.esculier@orange.fr)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] pour le respect des sites et des populations

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 08:59:09 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] pour le respect des sites et des populations

**Date :**Sat, 7 Jul 2018 13:43:19 +0000

**De :**marie claire attié <[mclaireattie@hotmail.com](mailto:mclaireattie@hotmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

bonjour

nous sommes venus plusieurs fois dans l'île où résident des membres de notre famille. Nous avons aimé les sites naturels, notamment certains touchés par ces projets. nous nous désolons de les voir menacés. L'île va progressivement perdre son charme et son âme, et une partie de son attractivité touristique .... quid de son économie ?

Nous attendions beaucoup du projet tram train ,moins couteux écologiquement. nous comptons sur votre capacité de remise en cause d'un projet fou  
mc attié

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] TR: Enquête publique modification PLU en exploitation Carrière  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 10 Jul 2018 09:10:16 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Pour information cette personne porte le même nom et prénom que l'ancien président de la CCI de La Réunion : homonyme ou peut-être la même personne ?

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] TR: Enquête publique modification PLU en exploitation Carrière  
**Date :**Mon, 9 Jul 2018 05:48:39 +0000  
**De :**Eric Magamootoo <emagamootoo@hotmail.fr>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

---

**De :** Eric Magamootoo <[emagamootoo@hotmail.fr](mailto:emagamootoo@hotmail.fr)>  
**Envoyé :** vendredi 6 juillet 2018 07:21  
**À :** [enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)  
**Objet :** Enquête publique modification PLU en exploitation Carrière

Magamootoo Eric

74 HLM Bouvet 97400 Saint Denis

Il s'agit d'un projet dont l'enjeu impact tout le développement de la Réunion tant sur le plan économique et sociale et en plus la sécurité des personnes qui chaque jour traversent la route du littoral

bref l'intérêt du projet est indéniable

se pose le problème de l'impact de ce projet sur l'environnement et la santé

nous sommes un territoire français et européen et ce type de projet est soumis à une réglementation extrêmement lourde, il me semble que l'opérateur respecte ces prescriptions voir au delà

maintenant il faut mettre en place un comité de suivi de l'exploitation de la carrière et de médiation

composé du voisinage, de représentant de la mairie, autres et être vigilant sur la remise en état du site après l'exploitation

je suis favorable à la mise en conformité du site par rapport au projet et que enfin l'exploitation puisse se faire dans le respect de l'environnement et la santé des personnes

il en va de l'intérêt générale

**Sujet:** Fwd: [INTERNET

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 10 Jul 2018 09:05:05 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Aucun écrit ni observation dans ce mail.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET]

**Date :**Sun, 8 Jul 2018 13:56:05 +0400

**De :**younes daoudi <[younesdao@gmail.com](mailto:younesdao@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis favorable

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 11 Jul 2018 11:39:49 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis favorable

**Date :**Wed, 11 Jul 2018 11:38:16 +0400

**De :**laetitia4kd <[laetitia4kd@gmail.com](mailto:laetitia4kd@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour

Je souhaite donner un avis favorable à l'ouverture de la carrière de bois blanc.

Cordialement

Laetitia Dijoux

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis sur l'ouverture de la carrière  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Wed, 11 Jul 2018 07:41:18 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Un avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis sur l'ouverture de la carrière  
**Date :**Tue, 10 Jul 2018 18:50:03 +0400  
**De :**fabrice odules <[fabrice.odules@me.com](mailto:fabrice.odules@me.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour madame ,monsieur je soussigné monsieur Odules Fabrice étant résidant à La Possession et de profession VRP et utilisant donc la route tous les jours ,je tiens à apporter mon soutien à l'ouverture de cette carrière qui permettra de terminer la nouvelle route « NRL" qui sécurisera une fois pour toute notre trajet ouest/nord et aussi en finir avec toutes ces heures perdues dans les bouchons liés aux intempéries.

Bien cordialement.

**FABRICE ODULES**

[fabrice.odules@me.com](mailto:fabrice.odules@me.com)

**ILE DE LA REUNION**

Ce message électronique y compris l'ensemble des fichiers joints sont strictement confidentiels et peuvent être protégés par la loi.  
Ce message électronique est destiné exclusivement aux destinataires mentionnés.  
Les informations contenues dans ce message ne sauraient constituer un engagement de l'expéditeur et/ou d'aucune des personnes en copie.  
Toute lecture, exploitation ou diffusion de la totalité ou d'une partie de ce message ou de tout document joint, doit être préalablement autorisée.  
Si ce message ne vous est pas destiné, veuillez le signaler immédiatement à l'expéditeur.  
D : Pensez Développement Durable: n'imprimez que si nécessaire !

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 11 Jul 2018 11:22:39 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière bois blanc

**Date :**Wed, 11 Jul 2018 10:58:35 +0400

**De :**[hoaraumaximin@gmail.com](mailto:hoaraumaximin@gmail.com) Max <[hoaraumaximin974@gmail.com](mailto:hoaraumaximin974@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bjr

Je souhaiterais me prononcer par un avis FAVORABLE sur la carrière Bois Blanc car il est d'importance économique et sécuritaire pour la NRL.

sincère Salutations

H.M

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière de bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 11 Jul 2018 15:40:44 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière de bois blanc

**Date :**Wed, 11 Jul 2018 15:34:27 +0400

**De :**Lozabey Officiel <[lozabeyofficiel@gmail.com](mailto:lozabeyofficiel@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Juste pour donner mon avis favorable a la carrière de bois blanc.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête NRL

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 11 Jul 2018 10:07:02 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Un avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête NRL

**Date :**Wed, 11 Jul 2018 08:52:46 +0400

**De :**Laëtitia Sensé <laeticiasense@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Je suis pour la NRL et j'espère que je saurais pas la seule cette NRL pourrais sauver des vies.

Bonne réception.

Melle Laëtitia SENSÉ

0692 15 89 18

Étudiante en BTS AM 1A

Session 2017

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] enquête publique carrière bois blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Wed, 11 Jul 2018 16:11:26 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] enquête publique carrière bois blanc  
**Date :**Wed, 11 Jul 2018 13:58:55 +0200 (CEST)  
**De :**Gael MALLET <[gael.mallet@wanadoo.fr](mailto:gael.mallet@wanadoo.fr)>  
**Répondre à :**Gael MALLET <[gael.mallet@wanadoo.fr](mailto:gael.mallet@wanadoo.fr)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

### **Commentaires pour l'Enquête publique relative à la carrière à ciel ouvert de Bois Blanc- St Leu**

Cette carrière est une véritable nuisance publique sur de nombreux plans :

- Démocratie locale : ce projet a déjà été rejeté à deux reprises lors des précédentes enquêtes, la commune y est opposé et les instances judiciaires contestent à chaque fois sa légalité, cette troisième enquête me semble être un véritable déni de démocratie.

- Environnement : cette région littorale, plutôt préservée jusqu'à présent et où le conservatoire du littoral est présent, serait totalement bouleversée par ce projet démesuré qui entraînera forcément une pollution des terres environnantes (poussière, rotation de camions, ...) et surtout de l'espace marin, aucun bassin de rétention ne sera suffisant pour éviter une pollution maritime à chaque épisode pluvieux, sans parler des infiltrations.

- Santé des populations : Les populations voisines ou de passage seront forcément touchées par les pollutions de l'air, de l'eau, par les risques d'accidents engendrés par les camions, les tirs de mines.

- Dangers pour les infrastructures voisines et pour toute l'île en général présentés par les explosifs, produits miniers, secousses d'explosions, rotations incessantes de camions (des accidents dramatiques surviennent déjà trop souvent sur nos routes, je n'ose imaginer le bilan routier qu'engendrerait des rotations incessantes de camions aux chauffeurs et moteurs soumis à des cadences folles.) Comment peut-on prévoir les impacts des nombreux tirs de mines prévus dans cette zone habitée et à proximité d'un axe routier essentiel.

Je suis donc pour les raisons énumérés ci-dessus totalement opposé à ce projet de carrière.

Gael MALLET  
115 RN1, Ravine des sables  
97436 ST LEU

[gael.mallet@wanadoo.fr](mailto:gael.mallet@wanadoo.fr)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête Publique ICPE carrière de Ravine du Trou / POUR  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Wed, 11 Jul 2018 11:22:06 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête Publique ICPE carrière de Ravine du Trou / POUR  
**Date :**Wed, 11 Jul 2018 10:55:26 +0400  
**De :**ANDRE LIN KWANG <[andrelinkwang@gmail.com](mailto:andrelinkwang@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour

Considérant

l'urgence à livrer la NRL, pour la sécurité des usagers,  
pour le développement économique de notre territoire

Considérant

que l'ouverture de carrières, notamment celle de Ravine du  
Trou, est absolument nécessaire

Considérant

les garanties de protection environnemental apportées par  
les porteurs du projet

Considérant

les conséquences positives pour l'emploi à la réunion

Je

vote POUR l'ouverture de la carrière de la Ravine du Trou

Salutations

André

LIN KWANG

50

Bis chemin Karl Delavergne

97429

PETITE ILE

---

ANDRE LIN-KWANG

[andrelinkwang@gmail.com](mailto:andrelinkwang@gmail.com)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] oui a la carrière

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 11 Jul 2018 07:42:09 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Un avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] oui a la carrière

**Date :**Wed, 11 Jul 2018 05:20:49 +0200 (CEST)

**De :**[r.lambert462@laposte.net](mailto:r.lambert462@laposte.net)

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour .Madame ,Monsieur

je soussigné monsieur Lambert.Roland étant le président de l'auroc.je tiens à apporte mon soutien à l'ouverture de cette route et de cette carrière qui permettra de sécurisera la N.R.L . je dit oui merci de prendre en considération ma demande  
Roland.Lambert.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Oui à la carrière

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Wed, 11 Jul 2018 11:27:20 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Oui à la carrière

**Date :**Wed, 11 Jul 2018 11:26:14 +0400

**De :**grondin elie <[elie.grondin@gmail.com](mailto:elie.grondin@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Je tiens à apporter mon soutien à l'ouverture de cette route et des carrières, qui permettra l'avancement des travaux. Je dit oui à la N.R.L

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis favorable pour l'ouverture de la carrière de Bois Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Thu, 12 Jul 2018 07:21:10 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis favorable pour l'ouverture de la carrière de Bois Blanc  
**Date :**Wed, 11 Jul 2018 12:27:15 +0000  
**De :**Juliette Charles <jujube.bubbles.jc@hotmail.fr>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Dans le cadre de l'enquête publique sur le dossier de la carrière de la Ravine du Trou qui se déroule du 25 juin au 25 juillet 2018, je souhaiterais que vous preniez en compte **mon avis favorable**.

Mon courrier ne traite pas uniquement de la carrière de Ravine du Trou ; il sera en effet rapidement question du projet NRL et des autres carrières, mais ce uniquement dans le but de mettre en place le contexte qui m'amène à plaider en faveur de l'ouverture de la carrière de Ravine du Trou.

- **Construction d'une nouvelle route sécurisée pour relier le Nord et l'Ouest**

Le projet de carrière de Ravine du Trou n'aurait aucune raison d'être sans la construction de ce nouvel axe sécurisé porté par la Région Réunion en tant que Maître d'ouvrage. J'habite à Saint-Denis, et je travaille dans l'Ouest. J'emprunte donc quotidiennement l'actuelle route en corniche. De ce fait, je subis chaque basculement, chaque fermeture, chaque panne dans le « canal bichique » comme une épreuve dont tout à chacun aimerait se passer. Le choix du mode de construction peut être remis en cause, il n'empêche que le projet mi-digue/mi-viaduc est acté depuis maintenant quelques années.

- **Ouverture de carrières de roches massives pour la construction des digues**

Depuis 2014, le sujet des matériaux et des carrières peuplent nos quotidiens locaux. Pourtant depuis 2014, aucune carrière ne s'est ouverte et la route avance grâce aux andains et à l'épierrage des champs.

Dans le Quotidien du 7 juillet 2017 (p. 12), un tableau reprenait les gisements des 5 carrières (Dioré, Ravine du Trou, Lataniers, Bellevue, Menciol) et les besoins de la NRL. Sans être expert, on s'aperçoit que le potentiel du gisement le plus élevé est celui de Ravine du Trou.

Sans être expert, on s'aperçoit que les 4 autres carrières présentées peuvent produire 404 000 tonnes d'enrochements > 1T, soit 42% des besoins en juillet 2017 alors qu'à elle seule Bois Blanc produit 67% des besoins.

Les besoins affichés de la NRL sont ceux de juillet 2017, je suppose qu'aujourd'hui il ne s'agit plus de 14,2 millions de tonnes au regard de l'avancement des digues (*oui oui oui, je passe devant tous les jours*).

- **Pourquoi ouvrir la carrière de Bois Blanc**

1. **La carrière de Ravine du Trou est la seule capable de fournir en grande quantité les matériaux si spécifiques au chantier de la NRL**
2. **La carrière de Ravine du Trou évite donc le gaspillage de nos ressources géologiques.**  
Car oui, rappelons-le, nous vivons sur un très beau « caillou » de 2 500 km<sup>2</sup> sur lequel nous devons faire face à une pression foncière de plus en plus importante pour faire cohabiter les zones résidentielles, les zones commerciales, les zones industrielles, les zones agricoles ET les zones naturelles. Alors, s'il est possible avec une seule carrière de répondre aux besoins de la NRL pourquoi en ouvrir d'autres ???
3. **La carrière de Ravine du Trou est la seule carrière qui ne prévoit pas de faire passer des poids-lourds dans des zones urbanisées.**  
En effet, l'exploitation des carrières de Dioré et de Menciol obligerait les camions à passer par l'entrée Est de Saint-Denis (parfois 1h pour faire Sainte-Suzanne et l'entrée Est de Saint-Denis), puis par le Barachois ou le Boulevard Sud... c'est vrai que ces axes ne sont pas encore assez congestionnés...
4. **La carrière de Ravine du Trou impacte peu d'habitants**  
Il n'est pas question de nier les nuisances (bruit, poussières, etc.) que doit générer une carrière, mais il est évident qu'il faut considérer nombre d'habitants concernés et la sensibilité des personnes (écoles, maisons de retraite, etc.).  
Le 1er établissement scolaire (collège Adrien Cadet) est situé à + de 1,2 km alors qu'une école primaire située à 700 m de la carrière de Dioré.
5. **La carrière de Ravine du Trou génère un faible impact sur le patrimoine naturel**

La seule réserve que je pourrais émettre sur cette carrière porte sur l'impact paysager qu'elle va avoir, telle une « verrue » éternelle dans le paysage des mi-pentes de l'Ouest réunionnais. A la différence d'un site d'emprunt dédié à la NRL comme celui des Lataniers, la remise en état de la carrière de Bois Blanc ne permet pas de valoriser et d'embellir un lieu que les habitants alentours se sont déjà appropriés. Le site des Lataniers est situé au centre-ville de La Possession, et ce qui est un inconvénient pour la phase d'exploitation est un avantage pour la remise en valeur finale. L'effacement des fronts de taille de l'ancienne carrière et la création d'un parc aménagé serait utile à une part importante des habitants de la Possession. S'agissant de la carrière de Bois Blanc, la remise en état de la partie haute permet en effet la récupération de terres agricoles, ce qui est positif pour l'économie locale et le développement de filières agricoles moins conventionnelles. Par contre, la fosse basse sera une cicatrice visible dans le paysage, et à la différence des Lataniers ou de la fosse haute, cet espace naturel ne sera pas un lieu de promenade, pique-nique fréquemment emprunté par les riverains comme le serait le parc des Lataniers.

Cette réserve m'amènerait peut-être à demander une révision de la remise en état de la fosse basse afin que cette cicatrice dans le paysage de l'Ouest puisse avoir une fonction positive, une utilité (en faire un lieu d'escalade incontournable de l'île par exemple en s'associant avec des clubs ou des associations d'escalade qui pourraient prendre le relais après la remise en état en concertation avec le Conservatoire du Littoral) pour le plus grand nombre.

Cette réserve ne saurait pour autant entamer mon **avis favorable** à l'ouverture de la carrière de Bois Blanc.

En conclusion (*que vous pouvez, M. Le Président de la commission d'enquête, décider d'ignorer délibérément pour la bonne poursuite de la procédure*), je souhaiterais déclarer qu'il est peu honorable et glorieux d'être dans une opposition de principe, de NIMBY, et de refuser un minimum de dialogue, de refuser les compromis (nous vivons dans une démocratie dont l'une des bases est le compromis).

Il est délicat de s'approprier une "lutte" alors qu'on n'est soi-même pas directement concerné par les nuisances générées par la carrière de Bois Blanc (moins d'une dizaine d'habitations). Il est peu honorable et glorieux de s'opposer sans proposer d'autre solution que celle d'ouvrir les carrières de l'Est, de balancer "la patate chaude" à d'autres qui n'ont pas nécessairement les mêmes moyens pour se défendre face à des projets qu'ils ne souhaitent également pas voir fleurir sur leur commune.

En effet, la part de "cadres et de professions intellectuelles supérieures" (dixit l'INSEE) n'est pas la même que l'on se trouve à Etang-Salé, aux Aviron ou à Saint-André. Les deux premières communes comptent 8,6% et 7,3% de "cadres etc." alors que la ville de l'Est n'affiche que 2,8% de cette même catégorie socioprofessionnelle. De ce fait, les capacités d'analyse d'un dossier ou d'un arrêté ne sont pas les mêmes suivant ces communes...

Il est peu honorable et glorieux de mener un combat individualiste et de principe au nom d'une pseudo défense de l'environnement, donc une cause universelle, alors que seul son pré carré compte.

**Dans un champ de compromis, je suis favorable à l'ouverture de la carrière de Bois Blanc.**

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carriere bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 12 Jul 2018 08:58:07 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carriere bois blanc

**Date :**Thu, 12 Jul 2018 08:03:54 +0400

**De :**co victoire <co.victoire@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Je suis CONTRE la carrière de bois blanc à st Leu pour différents raisons...l impact sur les différents points cites ci dessous:

**LES CETACES**

**> AGRICULTURE**

**> FAUNE TERRESTRE**

**> FLORE**

**> L'HABITAT HUMAIN**

**> PAYSAGE**

**> RUPTURE DU PROFIL D'EQUILIBRE**

**> TRAFIC ROUTIER**

**> URBANISME**

**> GEOLOGIE ET POUSSIÈRES**

**> IMPACTS SANITAIRES**

**> TIRS DE MINES ET STOCKAGE**

Habitant actuellement l'étang sale et futur habitant de la commune de st Leu, ce projet étant une aberration écologique, sanitaire, de nuisance sonore, visuelle, touristique,.... créant pour TOUS les usagers de près ou de loin une gêne voire même un handicap certain, je réitère mon opposition à ce projet.

Fait pour servir

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière de saint leu

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 12 Jul 2018 08:59:20 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière de saint leu

**Date :**Thu, 12 Jul 2018 08:46:28 +0400

**De :**Maya VIRANIN <[maya.viranin@gmail.com](mailto:maya.viranin@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

NON à la carrière de Saint Leu.

Maya VIRANIN  
SAINT LEU

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] consultation enquête publique SCPR  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Thu, 12 Jul 2018 11:42:56 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Intervention de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] consultation enquête publique SCPR  
**Date :**Thu, 12 Jul 2018 11:26:22 +0400  
**De :**Karine POTHIN <[karine.pothin@reservemarinereunion.fr](mailto:karine.pothin@reservemarinereunion.fr)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour à tous  
dans le cadre de la consultation au public concernant le projet de carrière SCPR Ravine du Trou, nous avons en interne consulté les documents et en voici notre retour :  
- nous sommes étonnés que le nom de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion ne soit pas inscrit dans le document. Or notre aire protégée est située en face de ce projet et pourrait potentiellement en être impactée.  
- au lieu de nommer le Parc National, le document parle de "Parc Naturel": à rectifier cordialement

**Dr Karine POTHIN**  
Directrice / Director

**GIP Réserve Nationale Marine de La Réunion**  
**39, rue du Lagon, Dayot 1**  
**97434 La Saline-les-Bains**  
**Ile de La Réunion**  
**tel: (+262) 0262 34 64 44**  
**portable : (+262) 0692 87 95 94**  
**fax : (+262) 0262 34 64 45**  
[www.reservemarinereunion.fr](http://www.reservemarinereunion.fr)  
>))))>



**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Contribution à l'enquête publique BOIS-BLANC

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 12 Jul 2018 07:25:31 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Contribution à l'enquête publique BOIS-BLANC

**Date :**Wed, 11 Jul 2018 18:41:42 +0200

**De :**[a.co@gmx.fr](mailto:a.co@gmx.fr)

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Madame et Messieurs les enquêteurs

Vous n'êtes pas sans savoir que nous sommes consultés pour la 4e fois sur ce projet de carrière ; trois enquêtes publiques pour tenter de faire valider le projet de la SCPR et une concernant le PLU de St-Leu.

Sachez que le Préfet et ses petits amis de la Région ne nous auront pas à l'usure.

Reprenons donc les arguments déjà maintes fois énumérés :

1) Concernant le soit-disant « Projet d'intérêt général » : Vous savez que cette carrière est destiné à fournir la roche massive nécessaire au chantier de la NRL. Or **le projet de remplir la mer de cailloux ne peut en aucun cas être qualifié « d'intérêt général »**. Si la construction de la NRL peut présenter un intérêt, l'intérêt général aurait voulu que la route soit envisagée en viaduc sur toute sa longueur ; le chantier aurait coûté moins cher et aurait présenté de moindres dommages à l'environnement. Je ne vous ferais pas l'insulte de vous considérer comme sous informés, je réprécise donc ici simplement que nous parlons, avec ce projet de carrière, de défendre UNIQUEMENT les intérêts des transporteurs de cailloux et la collusion de notre président de Région avec les sociétés exploitantes.

2) Partant du principe que le projet de NRL a été conçu et est géré avec le plus grand amateurisme, et sachant que ses gestionnaires incompetents sont intégralement partie prenante dans le projet d'ouverte de la carrière de Bois-Blanc (pour preuve la déclaration du président de Région qui annonce l'ouverture imminente de celle-ci avant même le début de cette TROISIEME enquête publique !) il m'est absolument impossible de faire confiance à la SCPR sur les points suivants **qui menacent la santé et la sécurité des riverains des 3 communes** (environ 60 000 personnes, il me semble) :

- L'entreposage et la fabrication d'explosifs sur le site,
- L'entreposage de produits pétroliers,
- Les tirs de mines ; le projet se contredit, ils ne sont même pas capables de savoir combien de tirs seront réalisés chaque semaine ! Alors de là à savoir manier les explosifs... Ça fait très très peur !
- Le respect de la faune et de la flore (espèces protégées sur le site et en mer),
- La gestion des poussières dues à l'exploitation et leurs dissémination (Non, la vitesse maximal des vents sur le site n'est pas de 30km/h !!)
- La nocivité de ces particules sur le système respiratoire des riverains (des médecins ont alerté les pouvoirs publics des risques encourus par la population riveraine)
- La pollution plus que probable de la nappe phréatique située sous le site et classée comme « stratégique »,
- La durée et les horaires d'exploitation : 5h00-19h00, 6 jours par semaine pendant 4 ans et demi !!! Nous allons tous devenir dingues !!
- Le stress dû aux tirs de mines
- L'augmentation de la circulation : 530 rotations quotidiennes de camions auront un impact dévastateur sur le stress et l'épuisement des usagers de la route de la côte ouest. Sans parler de la pollution générée par ces camions dont il n'est fait mention nulle part ! Concernant la sécurité routière : les camions roulent non bâché et à des vitesses excessives. Je les ai observé attentivement tous les matins en allant travailler. Lorsque les rampes de St Paul sont embouteillées ils prennent la voie réservée (souvent bien au-delà des 60km/h autorisés) et lorsque qu'il n'y a pas d'embouteillage, ils restent à 90 dans la descente ! Le laxisme de la gendarmerie en matière de contrôle de ces véhicules est particulièrement éloquent sur de la collusion de l'état avec les transporteurs. Il y a déjà eu un mort. Attendons-nous à bien pire.
- Les risques d'inondation et de glissement de terrain sur toute la zone.

3) D'un point de vue économique, c'est une aberration d'imaginer que la création de quelques emplois de transporteurs de cailloux compensera le désastre touristique sur le bassin de St-Leu, Etang-Salé et les Avirons. Restaurants, gîtes, et commerces verront une diminution terrible de leurs fréquentation. Pas besoin de s'appeler madame Irma pour savoir que de nombreux emplois seront supprimés.

D'autre part, les vibrations dues à la carrière auront des conséquences certaines sur les habitations du bassin de St-leu. Les propriétaires n'auront aucune protection pour leurs biens. Les propriétés seront dévaluées et les locataires risquent de fuir la région.

4) Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, la présence de roches massives sur le site reste toujours à démontrer !

Défigurer le paysage, ruiner la santé des riverains et détruire l'emploi local pour n'être même pas certain de trouver ce qu'ils cherchent, ça fait un peu cher l'hypothèse, non ?

Un autre site a obtenu une autorisation d'exploitation il y a plusieurs années et c'est très étrange que cette carrière (Dioré) ne soit toujours pas ouverte....

Espérant que vous serez suffisamment indépendants, éclairés et audacieux pour protéger la population locale de ce désastreux projet, je vous prie de recevoir mes salutations.

Armel Cornic  
Habitante de Piton Saint-Leu

— Portion de message jointe —

<b>3e enquete publique.docx</b>	<b>Content-Type:</b> application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.document <b>Content-Encoding:</b> base64
---------------------------------	---

— Portion de message jointe —

<b>Portion de message jointe</b>	<b>Content-Type:</b> text/html <b>Content-Encoding:</b> base64
----------------------------------	---

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] enquête public ravine du trou St Leu  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Thu, 12 Jul 2018 08:58:53 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] enquête public ravine du trou St Leu  
**Date :**Thu, 12 Jul 2018 04:29:10 +0000  
**De :**BALMINE, Benoit Jacky (GTOI) <[balminej@gtai.fr](mailto:balminej@gtai.fr)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour,

Je m'appelle Jacky BALMINE, je voudrais vous faire part de mon avis favorable pour la carrière Ravine Du Trou.

En ce qui me concerne l'heure n'est plus à être pour ou contre , notre attitude doit être à la hauteur de l'enjeu, aujourd'hui il nous faut une carrière , de toute façon elle deviendra indispensable pour le BTP, le cout de cette route nous oblige tous d'être favorable pour la Réunion.

Maintenant pour protéger les riverains contre toute nuisance potentiel , il faudrait mettre en place un comité de suivi de l'exploitation.

Surtout cela va de l'intérêt général.

**Benoît Jacky BALMINE**  
**Délégués syndicale**  
**Tél.** +0262262558909 - **Mobile** +262692214418  
[balminej@gtai.fr](mailto:balminej@gtai.fr)

---

**LES GRANDS TRAVAUX DE L'OCEAN INDIEN**  
GMTP  
SIEGE : ZI N°2 - 106 Rue Paul VERLAINE - 97420 LE PORT - REUNION  
<http://www.gtoi.fr/>

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête publique Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 12 Jul 2018 14:04:06 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête publique Bois Blanc

**Date :**Thu, 12 Jul 2018 12:35:07 +0400

**De :**Marie Amélie Coudy <marieam.coudy@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Monsieur,

Je m'oppose totalement au projet de création d'une carrière de roches massives à Bois Blanc et par là même à l'autorisation de défricher et à la modif:

- les besoins de la NRL sont définis par une filiale de ceux qui veulent exploiter la carrière : il n'y a aucune impartialité et la nécessité du projet
- Ce projet offrirait une situation de monopole sur le marché des agrégats à la SCPR, filiale de Colas, en contradiction avec les règles européennes.
- L'espace du projet n'est pas autorisé par le schéma départemental des carrières de 2010 qui est de nouveau en vigueur.
- Ce schéma départemental des carrières dit que le gisement de la ravine du trou n'est pas « satisfaisant ».
- Ce projet va anéantir une zone agricole, foncier rare sur la côte ouest, qui est irriguée et peu exploitée (faute à la décision de l'actuel propriéti
- La SCPR dénigre totalement la population riveraine et n'en tient absolument pas compte: aucun fond de compensation, aucun recensement des population:
- Pas ou peu de prise en compte des conséquences sanitaires des poussières, bruits et autres vibrations sur la population riveraine.
- Les tirs de mines quotidiens vont non seulement anéantir la vie des riverains mais également celle de milliers de réunionnais qui vont rester bloqué:
- Les conséquences des rotations de 900 énormes camions (450 entrées et 450 sorties quotidiennes) entre Bois Blanc et la NRL n'ont pas été étudiés dan:
- La cadence infernale prévue pour le transport des roches est absurde : 450 camions qui sortent en moyenne ça fait 1 camion toutes les 2 minutes : rer
- Le paysage sauvage de cet endroit, proche du site classé de la Pointe au Sel, sera détruit.
- Ce projet entraînera la perte de dizaines d'emplois: les gardes d'enfants, assistantes maternelles, les métiers du tourisme...
- La faune, la flore et la faune marine (le projet est en face de la réserve marine) seront détruites sur des dizaines d'hectares.

Pour toutes ces raisons, je vous demande, Monsieur le président de la commission d'enquête, de suivre la population et d'émettre un avis défavorable à

Marie Coudy

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] enquête publique carrière de Bois Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Thu, 12 Jul 2018 07:26:10 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] enquête publique carrière de Bois Blanc  
**Date :**Wed, 11 Jul 2018 20:49:52 +0400  
**De :**johanne thevenin <johanne.thevenin@gmail.com>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour !

Je suis habitante de Piton St Leu et je participe à cette enquête car je crois qu'il est indispensable de mener une réflexion sur le bienfondé du projet de carrière de Bois Blanc, actuellement sous l'influence d'énormes intérêts économiques.

Je suis CONTRE le projet de carrière à Bois Blanc et ce pour plusieurs raisons (qui n'ont rien à voir avec la nouvelle route du littoral qui pourrait être construite avec d'autres moyens) :

Tout d'abord, la proximité d'habitations et d'écoles avec le projet de carrière apparait comme une véritable aberration.

**Ce projet de carrière remet en question la sérénité et la qualité de vie de nombreux foyers et établissements scolaires dans les communes de St Leu, des Aviron et de l'Étang-salé.**

Une exposition quotidienne aux bruits incessants des percussions sur la roche est une situation épuisante nerveusement.

Subir des tirs de mine s'apparente à un calvaire : détonation, déflagration, propagation d'un bruit épouvantable !

Nous ne parlons pas d'un site à des dizaines de km de toutes habitations, mais bien d'un **projet de carrière énorme, au carrefour de 3 villes paisibles et densément peuplées.**

Ce projet augure pour nos vies et celles de nos enfants un goût de poussière et un bruit infernal !

Je suis par ailleurs professeure au collège Marcel Goulette de Piton St Leu, à côté d'une école maternelle et de 2 écoles primaires.

**Qui compensera le préjudice causé à ces centaines d'enfants, ces heures de cours perturbées par le bruit, le stress lié à ce tapage sonore anxiogène ?**

**Comment ne pas s'indigner lorsqu'on projette de soumettre à ce fléau sonore une population quotidiennement, nuit et jour, sur plusieurs années ?**

Enfin, et cela est **inquiétant** quand à l'**éthique de ce projet**, ce n'est pas un, mais **deux tirs de mine par jour** qui sont prévus, alors même que la SCPR n'a aucune expérience en matière de carrière d'extraction de roche massive par tir de mine !

Les spécialistes expliquent qu'un **seul tir par jour est déjà très ambitieux** et qu'un tir se prépare minutieusement pendant 3 à 5 jours.

Comment ne pas être profondément inquiet à l'idée qu'une si **grande quantité d'explosif puisse être utilisée et stockée par une société sans expérience** qui projette des **cadences irréalistes** même pour des experts comme Daniel Aubertin, fournisseur de détonateurs chez EPC France !

Marchons-nous sur la tête ?

Concernant la **santé publique**, de nombreux médecins, de manière collective, dénoncent les **dangers d'une carrière à proximité des habitations**, en terme de **bruit anxiogène**, mais également en raison de la **qualité de l'air et des retombées de poussières dans l'environnement**.

J'habite à quelques km de Bois blanc, j'y travaille, mes élèves y habitent, nous mangeons les fruits et légumes des producteurs de la commune, nous respirons l'air ambiant...

Il est essentiel et incontournable dans ce domaine d'**entendre l'avis de l'ARS pour cette enquête publique**.

Il est indispensable également de **faire preuve d'éthique lorsqu'un projet menace de piétiner la santé d'une population pour faire les affaires d'une poignée de personnes**.

Une autre aberration concerne l'idée même d'**une carrière dans un site sublime**, un des rares endroits encore un peu sauvage. Le paysage est admiré depuis la RN1, par les touristes qui s'arrêtent voir le souffleur, qui vont sur la magnifique plage de l'Étang-salé, qui se baladent à vélo...

**Quelle image est-il d'Intérêt Général de donner de notre île ? Dénaturer le caractère de ce site magnifique et l'équilibre de ce paysage est une véritable agression esthétique et écologique.**

Où se trouve l'Intérêt Général à **faire fuir** et sursauter **les touristes** sur leur serviettes de plages, à chasser les cyclistes, les piétons, les enfants et leurs cerfs volants vers la Ravine du Trou, à **transformer la route des tamarins en circuit pour camions gorgés de roches**, à **éblouir les oiseaux endémiques avec de la lumière toute la nuit**, à **empoussiérer la Flore, la Faune jusque dans les fanons des baleines, les habitations, nos assiettes et nos poumons...**

**Je suis CONTRE la carrière de Bois Blanc car je ne veux pas que ce site magnifique soit détruit, transformé en trou béant, poussiéreux et sans vie, au seul bénéfice d'une société à but lucratif, et aux dépens de la santé et du bien être de milliers d'habitants, du paysage, du tourisme, de la Faune et de la Flore.**



Un État, dont le rôle est de protéger ses citoyens et son territoire, peut-il donner son accord pour ce projet de carrière sans désavouer ses principes fondamentaux ?

Johanne Thevenin

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête Publique ICPE carrière de Ravine du Trou / POUR  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Thu, 12 Jul 2018 07:23:20 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête Publique ICPE carrière de Ravine du Trou / POUR  
**Date :**Wed, 11 Jul 2018 16:28:17 +0400  
**De :**HOAREAU lynda <[hoarlynda@gmail.com](mailto:hoarlynda@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Je vote POUR l'ouverture de la carrière de la Ravine du Trou,  
En effet pour la sécurité des usagers ainsi pour le développement économique du département,  
il est urgent de livrer la NRL. Tout en respectant les normes de protection de l'environnement.

Cordialement

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] enquête publique

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 12 Jul 2018 12:16:40 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] enquête publique

**Date :**Thu, 12 Jul 2018 11:40:31 +0400

**De :**Christophe Nicol <[ch.nicol72@gmail.com](mailto:ch.nicol72@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Le 12/07/2018

Madame, Monsieur,

Je vous prie de prendre connaissance de mes observations concernant la potentielle ouverture d'une carrière sur le site de Bois blanc.

Une telle carrière me semble extraordinairement énorme pour un si petit territoire.

Je m'étonne du manque d'étude sérieuse sur le trafic routier. Si plus de 900 camions empruntent chaque jour la route des tamarins, nous allons vraisemblablement avoir des conditions de circulation extrêmement dégradées. Une asphyxie de l'économie du Sud est à prévoir. Les camions étant particulièrement lourds, la chaussée de la route des tamarins sera très vite dégradée avec des conséquences potentiellement énormes en termes de budget et d'accidentologie. Qui assumera ? Monsieur le Président de Région acceptera t-il que son nom soit associé aux conséquences ?

Les phénomènes météorologiques du mois de janvier interrogent et s'ils sont associés à une carrière, quels impacts ?

Les conséquences sanitaires me semblent trop lourdes à supporter : problèmes de santé liés aux bruits, à la poussière (contenant parfois de l'aluminium !!!), à la pollution des camions, ... Il ne me semble pas raisonnable de faire payer à la sécurité sociale les coûts induits, les entreprises ou les collectivités devraient être sollicitées. La santé des réunionnais doit être une priorité absolue. Dans ce cadre, la préservation des masses d'eau souterraines est aussi, bien entendu, une nécessité.

Les études d'impacts étant encore à mener dans bien des domaines, le principe de précaution semble écarté. Les recours seront donc possibles sur cette base pour faire payer les problèmes qui se découvriront.

Apparemment, des solutions alternatives et nettement moins dangereuses existent. Les coûts doivent être envisagés dans la globalité, conséquences incluses. J'ai le sentiment qu'on cherche à faire oublier tous les points négatifs (et la liste est nettement plus longue que les quelques observations que je viens d'écrire) qui rendent rédhibitoire ce projet. C'est une perte de temps dans la construction d'une meilleure solution pour les réunionnais.

Bien cordialement,  
Christophe Nicol  
20 chemin ananas  
97425 Les Avirons  
0692656427

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête publique

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 12 Jul 2018 14:15:40 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête publique

**Date :**Thu, 12 Jul 2018 10:14:58 +0000

**De :**famille gendzel <[gendzelreunion@hotmail.fr](mailto:gendzelreunion@hotmail.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Enquête publique

Je suis Aude Gendzel et j habite villele 97435

Je m'oppose totalement au projet de création d'une carrière de roches massives à Bois Blanc et par là même à l'autorisation de défricher et à la modification du PLU de St Leu

Cordialement

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Je suis opposé à la carrière de bois blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Thu, 12 Jul 2018 11:37:25 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Je suis opposé à la carrière de bois blanc  
**Date :**Thu, 12 Jul 2018 09:31:34 +0400  
**De :**juliette brunet <[brunetjuliette@gmail.com](mailto:brunetjuliette@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Les arguments ne manque pas, impact environnemental, sur la faune et flore, ça va dévisagé bois Blanc, le trafic de poids lourds, la pollution qui en découle. Le bruit et la poussière, on en veux pas ! Je dis donc NON à la carrière de bois Blanc  
Brunet Juliette

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] NON à la carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 12 Jul 2018 11:39:04 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] NON à la carrière de Bois Blanc

**Date :**Thu, 12 Jul 2018 05:53:35 +0000 (UTC)

**De :**claire moulie <moulie claire@yahoo.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour,

Je souhaite , par la présente, affirmer que je m'oppose à la carrière de Bois Blanc. J'habite Piton Saint-Leu depuis plusieurs années, et je ne souhaite pas voir ma qualité de vie et celle de mes enfants détériorées par ce projet.

Les conséquences sur l'environnement, la nature, les habitations et les personnes habitants dans cette partie de l'île seront bien trop négatives.

NON à la carrière.

Claire Moulié,  
84A Rue Adrien Lagourgue,  
97424 Piton Saint-Leu

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] NON A LA CARRIERE

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 12 Jul 2018 08:59:44 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] NON A LA CARRIERE

**Date :**Thu, 12 Jul 2018 04:58:19 +0000

**De :**CATH IRIGARAY <[irigaray@live.fr](mailto:irigaray@live.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour,

Par la présente, je dis NON à la carrière de Bois Blanc, pour les mêmes raisons évoquées lors de la 1° enquête ou je me suis déplacée en Mairie.

Merci de prendre note de mon opposition à ce projet.

Catherine IRIGARAY née MAMDY le 17/12/1958

1 rue des Frangipaniers 97424 PITON ST LEU

Envoyé à partir d'[Outlook](#)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Non à la carrière

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 12 Jul 2018 14:30:01 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Non à la carrière

**Date :**Thu, 12 Jul 2018 13:17:01 +0400

**De :**Emilie Grondin <[emiliegrondin@me.com](mailto:emiliegrondin@me.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Juste un email pour donner mon avis à la carrière de st Leu : NON

Cordialement

Emilie Grondin

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Opposition carrière de bois-blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Thu, 12 Jul 2018 11:40:35 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Opposition carrière de bois-blanc  
**Date :**Thu, 12 Jul 2018 11:03:52 +0400  
**De :**Kévin Lailler <[kevin.lailler@gmail.com](mailto:kevin.lailler@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Je vous indique via ce mail mon opposition au projet de la carrière de bois-blanc.

Je réside actuellement à St Leu, et étant originaire de Notre dame des landes, je connais les désastres potentiels de ce genre de projet. Tant au niveau écologique qu'économique, je m'oppose fermement à l'avancé de ce dernier.

Cordialement,

Kevin Lailler

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Ouverture de la carriere

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 12 Jul 2018 11:40:15 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Ouverture de la carriere

**Date :**Thu, 12 Jul 2018 09:00:49 +0200

**De :**stephane piot <[stfyop@gmail.com](mailto:stfyop@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

NON ...

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Projet de carrière de la ravine du Trou  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Thu, 12 Jul 2018 11:39:59 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Projet de carrière de la ravine du Trou  
**Date :**Thu, 12 Jul 2018 10:42:53 +0400  
**De :**Tristan Simille <[tristansimille@gmail.com](mailto:tristansimille@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je m'oppose totalement au projet de création d'une carrière de roches massives à Bois Blanc et par là même à l'autorisation de défricher et à la modif:

- les besoins de la NRL sont définis par une filiale de ceux qui veulent exploiter la carrière : il n'y a aucune impartialité et la nécessité du projet
- Ce projet offrirait une situation de monopole sur le marché des agrégats à la SCPR, filiale de Colas, en contradiction avec les règles européennes.
- L'espace du projet n'est pas autorisé par le schéma départemental des carrières de 2010 qui est de nouveau en vigueur.
- Ce schéma départemental des carrières dit que le gisement de la ravine du trou n'est pas « satisfaisant ».
- Ce projet va anéantir une zone agricole, foncier rare sur la côte ouest, qui est irriguée et peu exploitée (faute à la décision de l'actuel propriéti
- La SCPR dénigre totalement la population riveraine et n'en tient absolument pas compte: aucun fond de compensation, aucun recensement des population:
- Pas ou peu de prise en compte des conséquences sanitaires des poussières, bruits et autres vibrations sur la population riveraine.
- Les tirs de mines quotidiens vont non seulement anéantir la vie des riverains mais également celle de milliers de réunionnais qui vont rester bloqué:
- Les conséquences des rotations de 900 énormes camions (450 entrées et 450 sorties quotidiennes) entre Bois Blanc et la NRL n'ont pas été étudiés dan:
- La cadence infernale prévue pour le transport des roches est absurde : 450 camions qui sortent en moyenne ça fait 1 camion toutes les 2 minutes : rer
- Le paysage sauvage de cet endroit, proche du site classé de la Pointe au Sel, sera détruit.
- Ce projet entraînera la perte de dizaines d'emplois: les gardes d'enfants, assistantes maternelles, les métiers du tourisme...
- La faune, la flore et la faune marine (le projet est en face de la réserve marine) seront détruites sur des dizaines d'hectares.

Pour toutes ces raisons, je vous demande, Monsieur le président de la commission d'enquête, de suivre la population et d'émettre un avis défavorable à

**Sujet:** Fwd: [INTERNET

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Thu, 12 Jul 2018 11:39:37 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET]

**Date :**Thu, 12 Jul 2018 10:03:54 +0400

**De :**Clemenceau Cedric <[clemenceau@gmail.com](mailto:clemenceau@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour

Je suis contre l'ouverture d'une carrière sur le site de la Ravine du Trou- Bois Blanc à la Réunion.

On ne respecte pas cette île.L'Homme joue avec la Nature et pense la dominer....

Merci de respecter les générations à venir.....

Cordialement

Cédric Clemenceau

Né le 7/04/1974 à Versailles

Demeurant 303 b chemin dubuisson

97436 St Leu

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] 3 eme Enquête publique

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 10:44:16 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] 3 eme Enquête publique

**Date :**Sun, 15 Jul 2018 16:16:40 +0400

**De :**Jerome <pepone31@yahoo.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour

Merci de prendre mon avis défavorable ci dessous :

- **NON** aux nuisances que vont subir plusieurs écoles et crèches qui se trouvent quelques centaines de mètres au dessus de la zone exploitée
- **NON** aux risques sanitaires causés par les poussières cancérigènes et aux 12 millions de tonnes de roches que l'on veut extraire
- **NON** au DANGER causé par le stockage des 450 tonnes de produits chimiques hautement inflammables et/ou explosifs (Nitrate d'Amonium sous différentes formes) pour les tirs de mines (l'accident d'AZF Toulouse a été causé par seulement 120 tonnes de ce produit)
- **NON** à la pollution de la mer et à la mort de cette partie de l'île en bordure de la réserve marine et des souffleurs,
- **NON** aux risques hydrologiques liés à la pollution de la nappe phréatique
- **NON** aux risques d'accidents que va engendrer la circulation de plusieurs centaines de camions/38T par jour, et à la dégradation de la route des Tamarins que cela va occasionner
- **NON** aux blocages quotidiens de la circulation sur la route des Tamarins - minimum 20mn à chaque tir de mines dans les 2 sens - et aux embouteillages qui seront ainsi occasionnés
- **NON** aux nuisances sonores d'extraction à longueur de journée et au bruit des explosifs chaque jour (800 tirs de mines prévus en 4 ans selon la SCPR)
- **NON** à la destruction d'un paysage et d'un environnement unique et touristique

- **NON** à la destruction de la flore et de la faune de cette zone protégée où sont répertoriées plusieurs espèces protégées et remarquables

- **NON** à la mort du tourisme et des emplois sur les secteurs concernés

Merci d'avance d'accuser réception de ce mail.

Cordialement

Jérôme GONTIER

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] 3 eme Enquête publique

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 10:45:52 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] 3 eme Enquête publique

**Date :**Sun, 15 Jul 2018 16:16:40 +0400

**De :**Jerome <pepone31@yahoo.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour

Merci de prendre mon avis défavorable ci dessous :

- **NON** aux nuisances que vont subir plusieurs écoles et crèches qui se trouvent quelques centaines de mètres au dessus de la zone exploitée
- **NON** aux risques sanitaires causés par les poussières cancérigènes et aux 12 millions de tonnes de roches que l'on veut extraire
- **NON** au DANGER causé par le stockage des 450 tonnes de produits chimiques hautement inflammables et/ou explosifs (Nitrate d'Amonium sous différentes formes) pour les tirs de mines (l'accident d'AZF Toulouse a été causé par seulement 120 tonnes de ce produit)
- **NON** à la pollution de la mer et à la mort de cette partie de l'île en bordure de la réserve marine et des souffleurs,
- **NON** aux risques hydrologiques liés à la pollution de la nappe phréatique
- **NON** aux risques d'accidents que va engendrer la circulation de plusieurs centaines de camions/38T par jour, et à la dégradation de la route des Tamarins que cela va occasionner
- **NON** aux blocages quotidiens de la circulation sur la route des Tamarins - minimum 20mn à chaque tir de mines dans les 2 sens - et aux embouteillages qui seront ainsi occasionnés
- **NON** aux nuisances sonores d'extraction à longueur de journée et au bruit des explosifs chaque jour (800 tirs de mines prévus en 4 ans selon la SCPR)
- **NON** à la destruction d'un paysage et d'un environnement unique et touristique

- **NON** à la destruction de la flore et de la faune de cette zone protégée où sont répertoriées plusieurs espèces protégées et remarquables

- **NON** à la mort du tourisme et des emplois sur les secteurs concernés

Merci d'avance d'accuser réception de ce mail.

Cordialement

Jérôme GONTIER

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] 3ème enquête publique carrière Bois Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 17 Jul 2018 09:23:42 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] 3ème enquête publique carrière Bois Blanc  
**Date :**Fri, 13 Jul 2018 16:36:02 +0400  
**De :**Christian Tessier <[tessier974@gmail.com](mailto:tessier974@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,  
Je souhaite savoir quelles sont les modalités pour pouvoir exprimer par mail mon avis au sujet de cette enquête publique.  
Je vous en remercie par avance  
Christian TESSIER  
38 rue ND de la Source  
97400 Saint-Denis

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] à M le commissaire enquêteur au sujet de la carrière de bois blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 17 Jul 2018 10:46:10 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] à M le commissaire enquêteur au sujet de la carrière de bois blanc  
**Date :**Sun, 15 Jul 2018 20:10:36 +0400  
**De :**Eric Mouries <[ericmouries@gmail.com](mailto:ericmouries@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Je m'oppose totalement au projet de création d'une carrière de roches massives à Bois Blanc et par là même à l'autorisation de défricher et à la modification du PLU de St Leu car:

- Ce projet offrirait une situation de monopole sur le marché des agrégats à la SCPR, filiale de Colas, en contradiction avec les règles européennes.
- L'espace du projet n'est pas autorisé par le schéma départemental des carrières de 2010 qui est de nouveau en vigueur.
- Ce schéma départemental des carrières dit que le gisement de la ravine du trou n'est pas « satisfaisant ».
- Ce projet va anéantir une zone agricole, foncier rare sur la côte ouest, qui est irriguée et peu exploitée (faute à la décision de l'actuel propriétaire).
- La SCPR dénigre totalement la population riveraine et n'en tient absolument pas compte: aucun fond de compensation, aucun recensement des populations sensibles, aucune concertation...
- Pas ou peu de prise en compte des conséquences sanitaires des poussières, bruits et autres vibrations sur la population riveraine.
- Les tirs de mines quotidiens vont non seulement anéantir la vie des riverains mais également celle de milliers de réunionnais qui vont rester bloqués sur la route des Tamarins plus d'une fois par mois.
- Les conséquences des rotations de 900 énormes camions (450 entrées et 450 sorties quotidiennes) entre Bois Blanc et la NRL n'ont pas été étudiés dans leur totalité: l'insertion dans la circulation de ces engins, les conséquences sur les embouteillages de Saint Paul, la traversée du Port...

- La cadence infernale prévue pour le transport des roches est absurde : 450 camions qui sortent en moyenne ça fait 1 camion toutes les 2 minutes : remplissage, pesée, mise de la bâche, lavage des roues, départ... cela aura forcément des répercussions sur la sécurité.
- Le paysage sauvage de cet endroit, proche du site classé de la Pointe au Sel, sera détruit.
- Ce projet entraînera la perte de dizaines d'emplois: les gardes d'enfants, assistantes maternelles, les métiers du tourisme...
- La faune, la flore et la faune marine (le projet est en face de la réserve marine) seront détruites sur des dizaines d'hectares.

Pour toutes ces raisons, je vous demande, Monsieur le président de la commission d'enquête, de suivre la population et d'émettre un avis défavorable à ce projet.

Eric Mouriès

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis carrière bois blanc.

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 10:52:46 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis carrière bois blanc.

**Date :**Mon, 16 Jul 2018 09:21:39 +0000

**De :**BEATRICE ORTAIN <[breakdance229876@hotmail.com](mailto:breakdance229876@hotmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Madame,monsieur

Je dis non à la carrière de bois blanc a cause des nuisances sonores,la pollution de l'air et l'impact sur la nature.

Cordialement.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis carrière bois blanc.

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 10:56:17 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis carrière bois blanc.

**Date :**Mon, 16 Jul 2018 09:21:39 +0000

**De :**BEATRICE ORTAIN <[breakdance229876@hotmail.com](mailto:breakdance229876@hotmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Madame,monsieur

Je dis non à la carrière de bois blanc a cause des nuisances sonores,la pollution de l'air et l'impact sur la nature.

Cordialement.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis carrière bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 10:39:21 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis carrière bois blanc

**Date :**Sun, 15 Jul 2018 08:53:22 +0000

**De :**béran rey <tiasberannoah@live.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Je suis contre la carrière de bois blanc.

Enseignante à l'étang sale je suis contre la nuisance que vont éprouver les enfants des écoles environnantes.

Non aux poussières cancérigènes non aux 500 rotations de camions non aux coupures de la route non aux dangers des camions sur le trafic (deja au mois c

Martinez Bérangère 44 rue pied des roches étang sale

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] avis carrière bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 11:33:47 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] avis carrière bois blanc

**Date :** Mon, 16 Jul 2018 21:28:18 +0000 (UTC)

**De :** philippe clemens <[philclemens@yahoo.fr](mailto:philclemens@yahoo.fr)>

**Répondre à :** philippe clemens <[philclemens@yahoo.fr](mailto:philclemens@yahoo.fr)>

**Pour :** [enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Madame, monsieur,

Par le présent mail je participe à l'enquête publique concernant la carrière de bois blanc.

Je suis CONTRE cette carrière.

Pour plusieurs raisons:

- **sanitaire:** Je suis résidente de la commune de saint-leu et ne souhaite pas que la qualité de l'air soit dégradée par les émanations de poussières que la carrière engendrera.

2 tirs par jour, vont dégager des tonnes de particules de roches dans l'atmosphère et les vents qui sont souvent orientés vers le nord, vont les répandre sur saint-Leu, trois bassins et saint-Paul.

de plus étant asthmatique avec un enfant en bas âge, j'estime cela irresponsable et dangereux de permettre un tel chantier aux abords des habitations.

-**Routier:** J'empeinte quotidiennement la route des tamarins dans les deux sens pour me rendre à mon travail et je m'inquiète du nombre de camions que cela va entraîner.

Actuellement, il y a déjà TROP de CAMIONS sur cette route: pour preuve: 2 GROS ACCIDENTS (dont un ayant entraîné la mort du conducteur) sont dû à des camions chargés de roches.

De plus 90 % de ces camions sont en infractions avec le code de la route: ne bâchent pas leur chargement et roulent trop vite!!

UN autre point:

on prévoit des coupures sur la route des tamarins de 20 minutes: comment peut-on penser cela réalisable?? sans impacter gravement le quotidien de TOUS LES HABITANTS de l'île?

Enfin: au terme des 5 années de carrière... dans quel état sera la route des tamarins? fera-t-on un autre chantier pour la rénover??? car avec le nombre de véhicule prévus pour la carrière... cela risque d'être nécessaire.

**-Environnemental: je suis contre le défrichage de cet espace naturel?**

Comment peut-on au 21 siècle, avec toutes les sensibilisations que l'on fait, proposer un

projet comme celui-ci qui ne se soucie pas de l'environnement???

Comment expliquera-t-on cela à nos enfants?? nous n'avons plus d'excuse, on ne peut pas dire que l'on ne savait pas.... on ne peut pas céder à l'ambition débordante des multinationales et du bâtiment, qui veulent toujours plus de profit, de chantier...

Les ressources naturelles ne sont pas illimitées et nécessitent que l'on se bâtent pour les sauvegarder.

**EN conclusion, pour ma fille qui n'a même pas un an, pour qu'elle respire correctement, pour qu'elle puisse se balader dans un espace naturel à bois blanc, pour qu'elle puisse être en sécurité sur la route que nous empréintons chaque jour... JE DIS NON à la carrière de BOIS BLANC.**

**Un résident de saint-leu**

**M. Clemens**

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis d'un usagé de la RL et pour la NRL  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 17 Jul 2018 10:51:09 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis d'un usagé de la RL et pour la NRL  
**Date :** Mon, 16 Jul 2018 08:01:22 +0200 (CEST)  
**De :** Nicolas THIREAU <nthireau@wanadoo.fr>  
**Répondre à :** Nicolas THIREAU <nthireau@wanadoo.fr>  
**Pour :** [enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Autant il est compréhensible de ne pas souhaiter voir une carrière au fond de son jardin autant il est difficile d'imaginer continuer à circuler sur la Route du Littorale actuelle sans peur de la voir s'effondrer sur les automobilistes et sur nos enfants qui doivent se rendre à l'université. Oui je suis pour que cette carrière soit ouverte, oui je suis pour la Nouvelle Route du Littorale, et oui je suis pour la sécurité de tous les usagés de cette voie indispensable à la Réunion. Vivement que les opposants à cette route prennent conscience qu'en la retardant ainsi ils exposent tous les jours les réunionnais qui doivent emprunter cette voie pour leur travail ou leurs études.

Maintenant ce blocage a assez duré, notre économie en souffre.

Oui pour la carrière de bois blanc / Ravine du Trou, et le plus vite sera le mieux.

Nicolas THIREAU

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Avis Défavorable Carrière saint leu  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 17 Jul 2018 09:01:42 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Avis Défavorable Carrière saint leu  
**Date :**Fri, 13 Jul 2018 10:56:23 +0400  
**De :**Marina Belin <[belinmarinaa@gmail.com](mailto:belinmarinaa@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour, je souhaite exprimer mon avis contre le projet de carrière sur la commune de Bois-Blanc, pour notre bien-être, notre santé à chacun, pour préserver l'écologie , la faune la flore de la zone. Et pour tous les méfaits et risques d'un tel projet.  
NON NON NON

Marina BOISI Habitante de la commune des Avirons

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] avis

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 10:43:41 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] avis

**Date :**Sun, 15 Jul 2018 08:57:34 +0000

**De :**nadège fourcot <nafourcot@hotmail.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

**Je suis contre la création d'une carrière sur la zone de bois blanc car :**

**La création d'une carrière sur la zone de Bois Blanc aura des conséquences désastreuses sur notre qualité de vie mais surtout pour notre santé !!**

- risques d'accidents de la circulation liés à une augmentation de 25% du trafic routier ( et des camions bennes!!!!)

- risques sanitaires dus à la dispersion des poussières et des roches

- risques hydrologiques liés à la pollution de la nappe phréatique
- risques de pollution des sols et de l'océan
- risques liés aux tirs de mines : bruits, poussières, projections, onde de choc, vibrations...
- risques écologiques et environnementaux: présence d'espèces protégées et remarquables

Et que dire de l'impact négatif sur le tourisme, qui souffre déjà de l'inextricable crise requin :

- La route nationale qui relie l'Etang Salé les Bains à St Leu est en effet la route littorale la plus belle et attractive de la Réunion : points de vue exceptionnels, souffleurs, criques isolées.
- C'est aussi une route appréciée des sportifs qui utilisent massivement la piste cyclable.
- C'est enfin la seule route qui permet l'observation gratuite des baleines chaque hiver du haut de ses parapets.

Envoyé à partir d'[Outlook](#)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] avis

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 10:50:24 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] avis

**Date :**Mon, 16 Jul 2018 06:00:31 +0000

**De :**NAZE Valmire Louis Eusta <Valmire.NAZE@sbtpc.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour je suis favorable à l'exploitation de cette carrière a condition que la réglementation soit respectée ,la faune, la flore et les conditions de vie des territoires concernés n'auront pas à en souffrir pour x raison ,aux moindres désagrément constatées et avérées ce sera des litiges générant des procès a n'en plus finir. Le MO de ce projet aura à en rendre compte .

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 09:20:53 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Bois blanc

**Date :**Fri, 13 Jul 2018 08:34:48 +0000

**De :**clément Aq <[tamontakeushi@hotmail.com](mailto:tamontakeushi@hotmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour,

Le scénario 100% viaduc est une meilleure option pour le paysage et l'écologie de La Réunion (je parle du paysage/ de l'écologie autour de la route mais également des conséquences paysagères/écologiques de l'ouverture d'une carrière).

Pourquoi faire une digue qui en plus qui en plus coûtera bien plus cher ?

Je ne comprends absolument pas ce choix.

L'ouverture d'une carrière (à bois Blanc ou ailleurs) est à mon avis injustifiée car le scénario 100% viaduc éviterait la carrière (qui aurait des conséquences irréversibles sur l'écologie, le paysage, la gestion de l'eau...).

Merci.

Clément Aquilina.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 08:45:14 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière bois blanc

**Date :**Fri, 13 Jul 2018 09:01:20 +1200

**De :**Laurence MARY SIDA <lomary74@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour

Je suis contre la carrière de bois blanc. J'aime saint leu j'aime la route des plages j'aime m'arrêter quand les baleines se montrent. Je suis aussi une sportive et j'aime pratiquer ma passion sur cette portion de route  
Alors NON NON NON

Cordialement

Laurence MARY SIDA

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 08:57:32 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière bois blanc

**Date :**Fri, 13 Jul 2018 09:01:20 +1200

**De :**Laurence MARY SIDA <lomary74@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour

Je suis contre la carrière de bois blanc. J'aime saint leu j'aime la route des plages j'aime m'arrêter quand les baleines se montrent. Je suis aussi une sportive et j'aime pratiquer ma passion sur cette portion de route  
Alors NON NON NON

Cordialement

Laurence MARY SIDA

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 09:25:17 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière bois blanc

**Date :**Sat, 14 Jul 2018 05:32:30 +0000

**De :**sabine payet <payetsabine@hotmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Je soussignée sabine Payet résidente au 1 impasse Juan de Nova signe **NON**  
à la Carrière de Bois Blanc .

Cordialement,  
Sabine les Hauts.

Envoyé de mon iPhone

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 09:26:30 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière bois blanc

**Date :**Sat, 14 Jul 2018 05:36:50 +0000

**De :**FAURE PAUL <paulfaure@hotmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

**Copie à :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Moi Paul FAURE habitant au 1 impasse Juan de Nova , St Leu, signe NON à la carrière de Bois Blanc.  
Cordialement,

Paul FAURÉ

>

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 10:52:27 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière bois blanc

**Date :**Mon, 16 Jul 2018 11:09:12 +0200

**De :**TYPHAINE DEBUS <[tyfflo@gmail.com](mailto:tyfflo@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Je suis Typhaine DEBUS et j'habite à St Leu Je suis contre la carrière de bois blanc car :

- les poussières nombreuses auront un impact sur la santé de la population
- notre si bel océan va être pollué et sa biodiversité va être mise à mal, alors qu'on essaie de la sauvegarder avec la réserve marine.
- ça va entraîner de la circulation intense de camions qui seront là encore de nouvelles sources de pollution.
- notre si belle île et ses magnifiques paysages vont être complètement détériorés par cette immonde carrière

Je dis donc NON à la carrière de bois blanc, c'est la troisième fois que je participe à une enquête pour ce projet. Prenez en compte l'avis des citoyer

Typhaine DEBUS

Envoyé de mon iPhone

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carriere bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 11:10:00 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carriere bois blanc

**Date :**Mon, 16 Jul 2018 13:57:30 +0400

**De :**[manaden@wanadoo.fr](mailto:manaden@wanadoo.fr) <[manaden@wanadoo.fr](mailto:manaden@wanadoo.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Aujourd'hui il y a matière à penser que la fin justifie les moyens! Il me semble que ce n est pas la première enquête sur ce sujet. Malheureusement

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carriere bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 11:20:57 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carriere bois blanc

**Date :**Mon, 16 Jul 2018 13:57:30 +0400

**De :**[manaden@wanadoo.fr](mailto:manaden@wanadoo.fr) <[manaden@wanadoo.fr](mailto:manaden@wanadoo.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Aujourd'hui il y a matière à penser que la fin justifie les moyens! Il me semble que ce n est pas la première enquête sur ce sujet. Malheureusement

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] carrière bois-blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 15:12:54 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

[anne.langanne@developpement-durable.gouv.fr](mailto:anne.langanne@developpement-durable.gouv.fr)>

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] carrière bois-blanc

**Date :**Tue, 17 Jul 2018 15:09:35 +0400

**De :**liliane jeault <lilianejeault@gmail.com>

**Pour :**enquete publique <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

J'émet un avis défavorable au projet de la carrière Bois Blanc. Je tiens au bien-être de ma ville.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière de bois blanc LA REUNION  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 17 Jul 2018 09:21:17 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière de bois blanc LA REUNION  
**Date :**Fri, 13 Jul 2018 10:54:28 +0200  
**De :**Christine Michel Buisson <[chbumi@gmail.com](mailto:chbumi@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

**Résidents sur le continent, nous sommes solidaires avec notre Famille et nos Amis réunionnais, et ainsi soutenons leur combat.**

**Nous nous offusquons de voir que nos gouvernements, quels qu'ils soient ne tirent aucune sagesse du passé, et permettent la pollution et la défiguration de nos joyaux !!!**

**Nous nous opposons à cette carrière pour les raisons suivantes :**

- **NON** parce que plusieurs écoles et crèches se trouvent quelques centaines de mètres au dessus de la zone exploitée
- **NON** aux nuisances sonores d'extraction à longueur de journée et au bruit des explosifs plusieurs fois par jour
- **NON** aux 340 tonnes d'explosifs entreposés et au danger que cela implique (volume de stockage supérieur à AZF Toulouse)
- **NON** à la pollution de la mer et à la mort de cette partie de l'île en bordure de la réserve marine et des souffleurs
- **NON** à la destruction d'un paysage et d'un environnement unique et touristique
- **NON** à la destruction de la flore et de la faune de cette zone protégée
- **NON** aux poussières cancérigènes et aux 12 millions de tonnes de roches qu'on veut extraire
- **NON** à l'arrêt de la circulation sur la route des Tamarins, aux embouteillages, aux accidents occasionnés et aux centaines camions (38T) / par jour qui vont dégrader cette route jour après jour
- **NON** à la mort du tourisme et des emplois sur les secteurs concernés
- **NON à la surexploitation de nos territoires dans un but lucratif !!!!!**

M. et Mme BUISSON Michel ARLES (13)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 09:20:04 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] carrière de Bois Blanc

**Date :**Fri, 13 Jul 2018 10:06:42 +0200

**De :**<[expefun@gmail.com](mailto:expefun@gmail.com)>

**Pour :**<[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour,

En tant que résident à proximité du projet de carrière de bois blanc et dans le cadre de l'enquête publique en cours, je porte à votre connaissance mon opposition à ce projet compte tenu des nuisances et contraintes inacceptables et des effets sur la santé qu'il engendrerait et au regard également des alternatives simples et réalisables qui existent par ailleurs.

Ce projet induirait notamment :

- des nuisances sonores voire vibratoires
- un risque d'exposition aux poussières des riverains
- une dégradation nette et massives des conditions de circulation routière et une dégradation de la qualité de l'air et sonore liée au trafic de camions
- une atteinte irréversible et importante au paysage dégradant l'environnement global de la zone et induisant un effet sur le santé des riverains au sens de la définition de l'OMS de la santé
- une dépréciation évidente des prix de l'immobilier et des terrains
- un risque sur la ressource en eau en cas d'accident
- une dégradation générale de la qualité de vie dans ce secteur.

Aucune mesures correctives, atténuante ou compensatrice suffisante apparait réaliste et réalisable.

Pour toutes ces raisons, je suis opposé à ce projet.

Bien cordialement,

Un riverain.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 10:48:09 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière de Bois Blanc

**Date :**Mon, 16 Jul 2018 05:03:54 +0000

**De :**LEMAIRE Didier <[didier.lemaire@sbtpc.fr](mailto:didier.lemaire@sbtpc.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Madame, Monsieur,

Je suis personnellement très intéressé pour l'ouverture de la carrière de bois Blanc surtout pour les besoins de la NRL et également pour l'économie de la Réunion.

Bien cordialement

Didier LEMAIRE

SBIE

Société Bourbonnaise Industriel Enrobé

Fax : 0262 22 56 61

GSM : 0692 88 56 11

[didier.lemaire@sbtpc.fr](mailto:didier.lemaire@sbtpc.fr)



**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 11:23:24 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière de Bois Blanc

**Date :**Mon, 16 Jul 2018 13:27:33 +0000

**De :**Bruno Garache <bruno-garache@hotmail.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour,

Résident à Etang-Salé, je souhaite donner mon avis dans le cadre de cette enquête publique. Il ne s'agit pas d'un avis NIMBY mais bien d'un constat sur un projet mauvais.

Les méthodes d'exploitation envisagées pour la carrière de Bois-Blanc sont nuisibles pour l'environnement et les riverains. Le transport des matériaux extraits impliquerait aussi une pollution énorme. La défiguration du paysage est néfaste pour les réunionnais et aussi pour le tourisme dont ils tirent des revenus substantiels. En outre, ce projet ouvre la voie pour un site d'enfouissement des déchets ou tout simplement une carrière à long terme.

En annexe à cet avis, je voudrais exprimer mon incompréhension quand à ces consultations répétées en si peu de temps alors que les résultats enregistrés étaient sans appel.

Bon courage dans ce travail de compilation des résultats. Certains décideurs tout à fait désintéressés essaient le passage en force et un travail de sape avec des consultations à répétition. En tout cas vous pouvez constater que les habitants sont toujours bien mobilisés!

Cordialement,

--

Bruno Garache - Fée Mazine

Chargé d'action culturelle

0693 93 13 35

0692 80 29 76

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 11:23:41 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] carrière de Bois Blanc

**Date :**Mon, 16 Jul 2018 18:11:15 +0400

**De :**Nicolas Loones <[nicolas.loones@netcourrier.com](mailto:nicolas.loones@netcourrier.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour, je tenais à vous faire part de mon opposition à l'exploitation de la carrière de Bois-Blanc sur la commune de Saint-Leu.

Merci de bien vouloir prendre en considération mon souhait.

Cordialement.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière de Bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 11:27:59 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière de Bois blanc

**Date :**Mon, 16 Jul 2018 21:16:58 +0400

**De :**Dominique Riviere <[dominiqueriviere24@gmail.com](mailto:dominiqueriviere24@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

OUI à l'exploitation de la carrière de Bois Blanc.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière de Bois Blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 11:34:20 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue. Avis favorable.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière de Bois Blanc

**Date :**Tue, 17 Jul 2018 03:50:14 +0000

**De :**LOF Marie Daisy <marie.lof@sbtpc.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr) <[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)>

Bonjour,

Je suis pour l'exploitation de la carrière de Bois Blanc (Ravine du Trou)

Les usagers de la route ont grandement besoin de la NRL

cordialement

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Carrière

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 09:04:12 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Carrière

**Date :**Fri, 13 Jul 2018 10:00:10 +0200

**De :**Le Quere. <[c.lequere@orange.fr](mailto:c.lequere@orange.fr)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Non à la carrière de bois blanc et à toutes ses nuisances  
Envoyé de mon iPad

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] CONCERTATION PUBLIQUE MODIFICATION DU PLU SUR LA ZONE DE BOIS BLANC

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 11:25:06 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] CONCERTATION PUBLIQUE MODIFICATION DU PLU SUR LA ZONE DE BOIS BLANC

**Date :**Mon, 16 Jul 2018 18:29:49 +0200

**De :**Philippe Conrath <[philippeconrath94@gmail.com](mailto:philippeconrath94@gmail.com)>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Madame et Messieurs les enquêteurs

Je vous prie de bien vouloir trouver mes remarques sur :

La modification du PLU de St Leu

La demande de dérogation d'interdiction de défricher

La demande d'ouverture de carrière de roches massives

1) Concernant le soit-disant « Projet d'intérêt général » pour modifier le PLU :

Cette carrière est destiné à fournir la roche massive nécessaire au chantier de la NRL. Or **le projet de remplir la mer de roches ne peut vraiment pas être qualifié « d'intérêt général »**. Si la construction de cette route peut présenter un intérêt, l'intérêt général aurait voulu qu'elle soit envisagée en viaduc sur toute sa longueur ; le chantier aurait coûté moins cher et aurait présenté de moindres dommages à l'environnement.

**2) Comment pourrais-je accepter cette ouverture de carrière avec :**

- L'entreposage et la fabrication d'explosifs sur le site,
- L'entreposage de produits pétroliers,
- Les tirs de mines ; et on ne sait pas combien de tirs seront réalisés chaque semaine ! Ça fait très très peur !
- Le respect de la faune et de la flore (espèces protégées sur le site et en mer),
- La gestion des poussières dues à l'exploitation et leurs dissémination (Non, la vitesse maximal des vents sur le site n'est pas de 30km/h !!)
- La nocivité de ces particules sur le système respiratoire des riverains (des médecins ont alerté les pouvoirs publics des risques encourus par la population riveraine)
- La pollution plus que probable de la nappe phréatique située sous le site et classée comme « stratégique »,
- La durée et les horaires d'exploitation : 5h00-19h00, 6 jours par semaine pendant 4 ans et demi !!! Nous allons devenir fous !!
- Le stress dû aux tirs de mines
- L'augmentation de la circulation : 530 rotations quotidiennes de camions auront un impact dévastateur sur le stress et l'épuisement des usagers de la route de la côte ouest. Sans parler de la pollution générée par ces camions dont il n'est fait mention nulle part ! Concernant la sécurité routière : les camions roulent non bâchés et à des vitesses excessives. Je les ai observés attentivement tous les matins en allant travailler. Lorsque les rampes de St Paul sont embouteillées ils prennent la voie réservée (souvent bien au-delà des 60km/h

autorisés) et lorsque qu'il n'y a pas d'embouteillage, ils restent à 90 dans la descente ! Il y a déjà eu un mort. Attendons-nous à pire.

- Les risques d'inondation et de glissement de terrain sur toute la zone.

3) D'un point de vue économique, c'est une aberration d'imaginer que la création de quelques emplois de transporteurs compensera le désastre touristique sur le bassin de St-Leu, Etang-Salé et les Avirons. Restaurants, gîtes, et commerces verront une diminution conséquente de leurs fréquentation.

D'autre part, les vibrations dues à la carrière auront des répercussions certaines sur les habitations du bassin de St-Leu. Les propriétaires n'auront aucune protection pour leurs biens. Les propriétés seront dévaluées et les locataires risquent de fuir la région.

4) Enfin, la présence de roches massives sur le site reste toujours à démontrer !

Défigurer le paysage, ruiner la santé des riverains et détruire l'emploi local pour n'être même pas certain de trouver des roches massives, c'est jouer à l'apprenti sorcier, non ?

Un autre site a obtenu une autorisation d'exploitation il y a plusieurs années et c'est très étrange que cette carrière (Dioré) ne soit toujours pas ouverte....

Espérant que vous serez tiendrez compte des mes réflexions, je vous prie de recevoir mes salutations.

--

Philippe Conrath  
97424 Piton Saint-Leu

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Contre l'ouverture de la carrière de Bois Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 17 Jul 2018 11:29:19 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Contre l'ouverture de la carrière de Bois Blanc  
**Date :**Mon, 16 Jul 2018 21:39:21 +0200  
**De :**BAILLIEUX anne-caroline <[annecaroline.baillieux@gmail.com](mailto:annecaroline.baillieux@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Je suis opposée à l'ouverture de la carrière de Bois Blanc. Je suis opposée à la modification du PLU de St Leu. Je suis opposée aux défrichages des terrains agricoles. Je pense en effet que ce projet aura pour conséquence des risques d'accidents de la circulation liés à une augmentation du trafic et notamment des camions bennes. Également des risques sanitaires dus à la dispersion de poussières au gré des vents pouvant être nuisible aux personnes âgées, aux enfants en bas âge et aux personnes souffrant déjà de problèmes respiratoires. Les tirs de mine prévus dans ce projet risquent aussi d'entraîner des problèmes. Bref je vous demande de bien vouloir ne pas autoriser la mise en oeuvre de ce projet destructeur pour notre île. MERCI.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Contre la carrière de bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 08:41:53 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Contre la carrière de bois blanc

**Date :**Thu, 12 Jul 2018 19:19:59 +0400

**De :**Julie Smilovici <julie.smilovici@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour Mesdames et Messieurs ,

Je vous écris pour vous faire part de mon désaccord d'ouverture de la carrière de bois blanc .

ce projet entrainera:

- de graves problèmes à venir d'érosion et d'inondation ;
- la mise en danger d'une nappe phréatique majeure ;
- le gâchis de terres agricoles de grande qualité sur une île au foncier rare ;
- un impact négatif sur notre réserve marine ;
- des tirs de mines quotidiens à quelques centaines de mètres des habitations et des établissements scolaires ;
- la mise en danger sanitaire de la population.

Merci de prendre en considération les voix des concitoyens.

Cordialement

Julie SMILOVICI LAFABRIE

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Contre la carrière de bois blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 17 Jul 2018 09:21:53 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Contre la carrière de bois blanc  
**Date :**Fri, 13 Jul 2018 15:30:48 +0400  
**De :**Coralie FRIDMANN <[fridmann.coralie@gmail.com](mailto:fridmann.coralie@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Je suis CONTRE la carrière de bois blanc.

Cordialement.

--

**Coralie FRIDMANN**  
GSM : +262 692 09 93 47  
Email : [fridmann.coralie@gmail.com](mailto:fridmann.coralie@gmail.com)

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] CONTRE la carrière de bois blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 17 Jul 2018 09:57:23 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] CONTRE la carrière de bois blanc  
**Date :**Sun, 15 Jul 2018 07:55:48 +0400  
**De :**Helene ROUSTANT <[heleneroustant@gmail.com](mailto:heleneroustant@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Je m'oppose totalement au projet de création d'une carrière de roches massives à Bois Blanc et par là même à l'autorisation de défricher et à la modification du PLU de St Leu car:

- les besoins de la NRL sont définis par une filiale de ceux qui veulent exploiter la carrière : il n'y a aucune impartialité et la nécessité du projet n'est donc pas fondée.
- Ce projet offrirait une situation de monopole sur le marché des agrégats à la SCPR, filiale de Colas, en contradiction avec les règles européennes.
- L'espace du projet n'est pas autorisé par le schéma départemental des carrières de 2010 qui est de nouveau en vigueur.
- Ce schéma départemental des carrières dit que le gisement de la ravine du trou n'est pas « satisfaisant ».
- Ce projet va anéantir une zone agricole, foncier rare sur la côte ouest, qui est irriguée et peu exploitée (faute à la décision de l'actuel propriétaire).
- La SCPR dénigre totalement la population riveraine et n'en tient absolument pas compte: aucun fond de compensation, aucun recensement des populations sensibles, aucune concertation...
- Pas ou peu de prise en compte des conséquences sanitaires des poussières, bruits et autres vibrations sur la population riveraine.
- Les tirs de mines quotidiens vont non seulement anéantir la vie des riverains mais également celle de milliers de réunionnais qui vont rester bloqués sur la route des Tamarins plus d'une fois par mois.

- Les conséquences des rotations de 900 énormes camions (450 entrées et 450 sorties quotidiennes) entre Bois Blanc et la NRL n'ont pas été étudiés dans leur totalité: l'insertion dans la circulation de ces engins, les conséquences sur les embouteillages de Saint Paul, la traversée du Port...

- La cadence infernale prévue pour le transport des roches est absurde : 450 camions qui sortent en moyenne ça fait 1 camion toutes les 2 minutes : remplissage, pesée, mise de la bâche, lavage des roues, départ... cela aura forcément des répercussions sur la sécurité.

- Le paysage sauvage de cet endroit, proche du site classé de la Pointe au Sel, sera détruit.

- Ce projet entraînera la perte de dizaines d'emplois: les gardes d'enfants, assistantes maternelles, les métiers du tourisme...

- La faune, la flore et la faune marine (le projet est en face de la réserve marine) seront détruites sur des dizaines d'hectares

**.La création d'une carrière sur la zone de Bois Blanc aura des conséquences désastreuses sur notre qualité de vie mais surtout pour notre santé !!**

Comme le précise l'Autorité environnementale, voici quelques uns des risques majeurs :

- risques d'accidents de la circulation liés à une augmentation de 25% du trafic routier ( et des camions bennes!!!!)

- risques sanitaires dus à la dispersion des poussières et des roches (au gré des vents, TOUTES les communes limitrophes de la zone seront impactées !!). Cela sera principalement nuisible aux personnes âgées, aux enfants notamment en bas âge, aux personnes souffrant de problèmes respiratoires... PITON ST LEU : 4800 habitants, Les AVIRONS : 10100 habitants, L'Etang Salé : 13530 habitants, ST LEU : 30000 : Plus de 50000 habitants de la micro région Sud Ouest risquent de voir leur santé se dégrader...C'est inacceptable !!

- risques hydrologiques liés à la pollution de la nappe phréatique
- risques de pollution des sols et de l'océan
- risques liés aux tirs de mines : bruits, poussières, projections, onde de choc, vibrations...
- risques écologiques et environnementaux : présence d'espèces protégées et remarquables

Et que dire de l'impact négatif sur le tourisme, qui souffre déjà de l'inextricable crise requin :

- La route nationale qui relie l'Etang Salé les Bains à St Leu est en effet la route littorale la plus belle et attractive de la Réunion : points de vue exceptionnels, souffleurs, criques isolées.
- C'est aussi une route appréciée des sportifs qui utilisent massivement la piste cyclable.
- C'est enfin la seule route qui permet l'observation gratuite des baleines chaque hiver du haut de ses parapets.

Pour toutes ces raisons, je vous demande, Monsieur le président de la commission d'enquête, de suivre la population et d'émettre un avis défavorable à ce projet.

Me Roustant Hélène  
5 chemin des franciscéas  
97425 les avirons

Envoyé de mon iPhone

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Contre le projet de carrière de Bois Blanc  
**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>  
**Date :** Tue, 17 Jul 2018 09:26:48 +0400  
**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Contre le projet de carrière de Bois Blanc  
**Date :**Sat, 14 Jul 2018 09:48:52 +0400  
**De :**Fabienne Auber <[fabienneauber@gmail.com](mailto:fabienneauber@gmail.com)>  
**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Bonjour,

Je confirme et vous demande de prendre en compte mon mail et mon choix :

Je suis contre le projet de carrière de bois Blanc.

Fabienne AUBER.

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] enquête carrière Bois blanc

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 08:44:40 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] enquête carrière Bois blanc

**Date :**Thu, 12 Jul 2018 22:22:30 +0400

**De :**Marie Claire <pucheu@wanadoo.fr>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Je suis totalement contre cette carrière

- qui va créer des nuisances au niveau environnemental (pollutions de l'air et des eaux), au niveau de la santé publique à cause du bruit incessant, de la poussière continue, au niveau des nuisances sonores, visuelles, et au niveau de l'impact sur les constructions existantes, ce qui entraînera des problèmes psychiques
- qui va détruire la beauté du paysage en le défigurant et en l'entaillant
- qui va contribuer aux embouteillages sur des routes déjà bien encombrées
- qui va dégrader les voies publiques et augmenter encore nos impôts

Continuer la route du littoral oui mais en viaduc et non sur digue.

Marie-Claire PUCHEU

Etang-Salé

Retraitée

**Sujet:** Fwd: [INTERNET] Enquête public

**De :** PREF974 enquetepublique-icpe-saintpaul <enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr>

**Date :** Tue, 17 Jul 2018 09:02:22 +0400

**Pour :** philippe GARCIA <pgarcia.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Observation reçue.

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] Enquête public

**Date :**Fri, 13 Jul 2018 11:39:12 +0400

**De :**nathalie desprez <n.desprez@gmail.com>

**Pour :**[enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.pref.gouv.fr)

Je m'oppose totalement au projet de création d'une carrière de roches massives à Bois Blanc et par là même à l'autorisation de défricher et à la modification du PLU de St Leu car:

- les besoins de la NRL sont définis par une filiale de ceux qui veulent exploiter la carrière : il n'y a aucune impartialité et la nécessité du projet n'est donc pas fondée.

- Ce projet offrirait une situation de monopole sur le marché des agrégats à la SCPR, filiale de Colas, en contradiction avec les règles européennes.

- L'espace du projet n'est pas autorisé par le schéma départemental des carrières de 2010 qui est de nouveau en vigueur.

- Ce schéma départemental des carrières dit que le gisement de la ravine du trou n'est pas « satisfaisant ».

- Ce projet va anéantir une zone agricole, foncier rare sur la côte ouest, qui est irriguée et peu exploitée (faute à la décision de l'actuel propriétaire).

- La SCPR dénigre totalement la population riveraine et n'en tient absolument pas compte: aucun fond de compensation, aucun recensement des populations sensibles, aucune concertation...

- Pas ou peu de prise en compte des conséquences sanitaires des poussières, bruits et autres vibrations sur la population riveraine.

- Les tirs de mines quotidiens vont non seulement anéantir la vie des riverains mais également celle de milliers de réunionnais qui vont rester bloqués sur la route des Tamarins plus d'une fois par mois.

- Les conséquences des rotations de 900 énormes camions (450 entrées et 450 sorties quotidiennes) entre Bois Blanc et la NRL n'ont pas été étudiés dans leur totalité: l'insertion dans la circulation de ces engins, les conséquences sur les embouteillages de Saint Paul, la traversée du Port...

- La cadence infernale prévue pour le transport des roches est absurde : 450 camions qui sortent en moyenne ça fait 1 camion toutes les 2 minutes : remplissage, pesée, mise de la bâche, lavage des roues, départ... cela aura forcément des répercussions sur la sécurité.

- Le paysage sauvage de cet endroit, proche du site classé de la Pointe au Sel, sera détruit.

- Ce projet entraînera la perte de dizaines d'emplois: les gardes d'enfants, assistantes maternelles, les métiers du tourisme...

- La faune, la flore et la faune marine (le projet est en face de la réserve marine) seront détruites sur des dizaines d'hectares.

Pour toutes ces raisons, je vous demande, Monsieur le président de la commission d'enquête, de suivre la population et d'émettre un avis défavorable à ce projet.

Desprez Nathalie